



MARDI 18 JANVIER 1994

No 35561 - 114<sup>e</sup> année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Sommet syro-américain

## Satisfaction prudente

Le monde arabe a accueilli hier avec une satisfaction prudente les résultats des entretiens entre les présidents Bill Clinton et Hafez el-Assad dimanche à Genève.

Page 2

Irakgate

## Major plaide

Le premier ministre britannique John Major a assuré hier devant une commission d'enquête officielle qu'il n'avait jamais été informé par ses propres services de directives secrètes sur des ventes à Bagdad de matériel à usage militaire.

Page 4

Navigation aérienne

## Rolf Graber en campagne

La révision de la loi sur la navigation aérienne (on votera le 20 février prochain) est à la fois utile, nécessaire et efficace, estime le conseiller national Rolf Graber. Le libéral loclois, qui a succédé l'été dernier à Jean Guinand, a défendu hier cette révision au sein du comité «Oui à l'aviation». Selon lui, les arguments des auteurs du référendum sont infondés.

Page 7

Asile à Neuchâtel

## Les réfugiés de la violence

La guerre en Bosnie et le conflit somalien ont provoqué une recrudescence des demandes d'asile dans notre pays l'an passé. Même si les chiffres sont loin d'atteindre les records de 1991, la croissance des demandes n'est pas négligeable et a des répercussions sur les tâches confiées aux cantons, notamment en matière d'accueil. Le point dans le canton de Neuchâtel.

Page 15

Violent séisme en Californie: au moins une vingtaine de morts

# Rude secousse à L.A.

Un violent tremblement de terre, d'une magnitude de 6,6 sur l'échelle de Richter, a frappé hier à l'aube Los Angeles. La violence de la secousse a provoqué de nombreux incendies, l'effondrement d'autoroutes, des coupures d'électricité, d'eau et de gaz. Selon un bilan provisoire fourni par les autorités, le séisme a fait une vingtaine de morts.

Le maire de Los Angeles a déclaré l'état d'urgence. Le président Bill Clinton, de retour d'une tournée en Europe, est tenu informé «minute par minute» de l'évolution de la situation, ont précisé les responsables des services fédéraux de secours. La secousse a duré au moins une minute et a été suivie dans les cinq minutes par deux autres secousses de moindre importance.

Selon un bilan provisoire fourni par les autorités, au moins dix-huit personnes ont péri lors du tremblement de terre. Deux nouveaux corps ont été découverts dans les débris d'un immeuble qui s'est effondré à Northridge, dans la vallée de San Fernando. Un précédent bilan faisait état de 16 morts. Cinq personnes ont notamment succombé à des crises cardiaques. Certaines personnes sont restées bloquées dans leurs voitures, lorsque l'autoroute d'Antelope Valley s'est effondrée, a déclaré la police. A Sylmar, une localité située dans le nord de la vallée de San Fernando, plus de 70 maisons ont été détruites par le feu. Une cinquantaine de bâtiments d'Hollywood également ont été détruits.

## SCÈNES DE DÉSOLATION

A San Fernando, où se trouvait l'épicentre du tremblement de



Santa Monica Boulevard à Los Angeles

Le séisme a provoqué de nombreux incendies dans la région.

(Keystone-AP)

terre, des dizaines de voitures ont explosé sous l'effet de la chaleur, provenant d'incendies déclenchés par l'explosion de conduites de gaz. «Nous avons pris tout ce que nous pouvions et sommes sortis aussi vite que possible», a raconté un habitant de San Fernando. Les secousses ont été ressenties de Las Vegas à San Diego.

D'importants dégâts ont également été signalés aux croisements d'autoroutes dans la zone de Los Angeles. De nombreuses routes ont été fermées à la circulation. «Nous avons reçu des informations signalant quelques

pillages», a déclaré un porte-parole de la police de Los Angeles.

L'ambassade de Suisse aux Etats-Unis s'efforce de son côté de contacter les ressortissants helvétiques établis dans la zone sinistrée, a indiqué un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Aucune information sur d'éventuelles victimes suisses n'était disponible en début de soirée, a-t-on ajouté au DFAE.

## RÉGION SENSIBLE

La région de Los Angeles en Californie est située sur la partie américaine de la «Ceinture de feu» du Pacifique. Elle se trouve dans la zone sismique à risques comprise entre la grande fosse de subduction, qui longe la côte ouest américaine, et le système de failles. Celle de San Andreas, la plus connue, et l'une des plus longues du monde, traverse toute la Californie du nord au sud jusqu'au Mexique. Celle de Howard passe à l'est d'Oakland.

Ces failles constituent une zone de rupture où se rejoignent deux plaques différentes de la croûte terrestre. Lorsque les plaques jouent l'une contre l'autre, les tensions créées provoquent des séismes. La plupart des séismes enregistrés en Californie se produisent à proximité de la faille de San Andreas.

Par ailleurs, le séisme a rendu deux montagnes plus hautes et plus proches l'une de l'autre, rétrécissant ainsi la vallée de San Fernando qui les sépare, ont expliqué des sismologues.

Le tremblement de terre faisait partie d'un mouvement terrestre général qui, un jour, fera de Los Angeles une banlieue de San Francisco (et vice versa), dans «environ 50 millions d'années», selon Jim Mori, sismologue du Centre géologique américain. Les deux villes sont distantes d'environ 500 kilomètres.

De combien les montagnes de Santa Monica et de San Gabriel, de part et d'autre de la vallée de San Fernando, se sont-elles rapprochées? Difficile à dire dans l'immédiat, mais les mouvements naturels dans la région se rapprochent chaque année d'environ six millimètres.

Le séisme a frappé dans la même faille que celui de 1987 à Whittier Narrows (magnitude 5,3 à 5,9, neuf morts) et près de l'épicentre de celui de 1971 à Sylmar (65 morts).

(ats, afp, reuter, ap)

## La «Nati» détournée?

L'équipe de Suisse de football devait atterrir à Los Angeles où elle effectuait sa tournée hivernale. L'arrivée à l'aéroport de Los Angeles était toujours programmée dans la nuit de lundi à mardi. Il n'est pas exclu cependant que l'avion qui transporte la délégation helvétique se pose à Las Vegas ou Salt Lake City en cas de nouveau tremblement. (ats)

## OPINION

### Les deux écoles

La manifestation monstre qui s'est déroulée dans les rues de Paris ne manque pas d'étonner dans un pays profondément touché par le chômage. Rarement, d'ailleurs, une manifestation aura suscité une telle unanimité dans les deux camps prétendument adverses.

Elle a requinqué l'opposition de gauche qui se désespérait de voir le baromètre de popularité du premier ministre Balladur demeurer imperturbablement au beau fixe. Mais elle n'a pas importuné le moins du monde les rangs de la majorité, trop soulagée de l'annulation par le Conseil constitutionnel de la révision de la loi Falloux opérée en toute hâte par des sénateurs qui se sont révélés être en matière de stratégie politique des ânes bâtés.

On s'étonnera toutefois qu'un homme comme Edouard Balladur, adepte du consensus et des réformes douces, ait pu se fourvoyer avec son imprudent ministre de l'Education, François Bayrou, sur un terrain aussi miné que l'instruction publique.

L'histoire récente le montre, toutes les réformes scolaires de la Ve République ont été plus ou moins vouées à l'échec. En 1984, la loi Savary, prévoyant un grand service public unifié laïc de l'éducation, rassemble les tenants d'une école libre. Dix ans plus tard, la révision de la loi Falloux, permettant le financement des établissements privés par les collectivités locales, suscite la colère des partisans de l'école laïque.

Le divorce paraît total et irrémédiable. Pour la bonne et simple raison que les deux écoles se réclament de deux valeurs républicaines - aussi contradictoire que cela puisse paraître! - à savoir la liberté et l'égalité. En fait, le débat remonte finalement aux origines de la République. Il fallait alors libérer l'enseignement de la mainmise de l'Eglise. Mais, face à l'absolutisme du Second Empire, la question de la liberté de l'instruction se trouvait reposée avec la même acuité.

La loi du prince de Falloux, votée le 15 mars 1850, alors qu'il n'était déjà plus ministre depuis six mois, ne fut qu'un compromis entre l'instruction et la religion. Le clivage perdurera jusqu'à aujourd'hui, comme vient de le montrer la manifestation de dimanche. On notera au passage qu'en matière d'égalité, on peut renvoyer dos à dos l'Eglise et l'Etat qui ont maintenu longtemps les filles dans des écoles séparées, privilégiant même l'enseignement des garçons.

La morale de cette histoire, c'est que la France ne s'est pas encore libérée du fantasme de ses guerres scolaires. Il est symptomatique que la plupart des pays européens vivent très bien la séparation des écoles avec des systèmes disparates: secteur élitiste britannique très réservé et cher; école privée ignorée de l'Etat italien ou encore soutien néerlandais parfaitement égalitaire du privé majoritaire et du public.

Il faudra à la France de véritables états généraux de l'école pour se libérer de ce sectarisme d'un autre temps. Car le vrai débat de demain n'est pas tant le caractère privé ou public de l'école, mais bel et bien la qualité de l'enseignement pour préparer la jeune génération à affronter une mutation économique et sociale sans précédent depuis la révolution industrielle.

Blaise NUSSBAUM

Profitez!

...Corolla Tercel 4 roues motrices à prix canon,

Fr. 26480.- (options incluses)

TOYOTA

Michel Grandjean SA

Agent principal  
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117  
La Chaux-de-Fonds, 039/23 64 44

Proche-Orient: la rencontre Assad-Clinton à Genève n'est qu'un premier pas

# Ça bouge sur l'échiquier

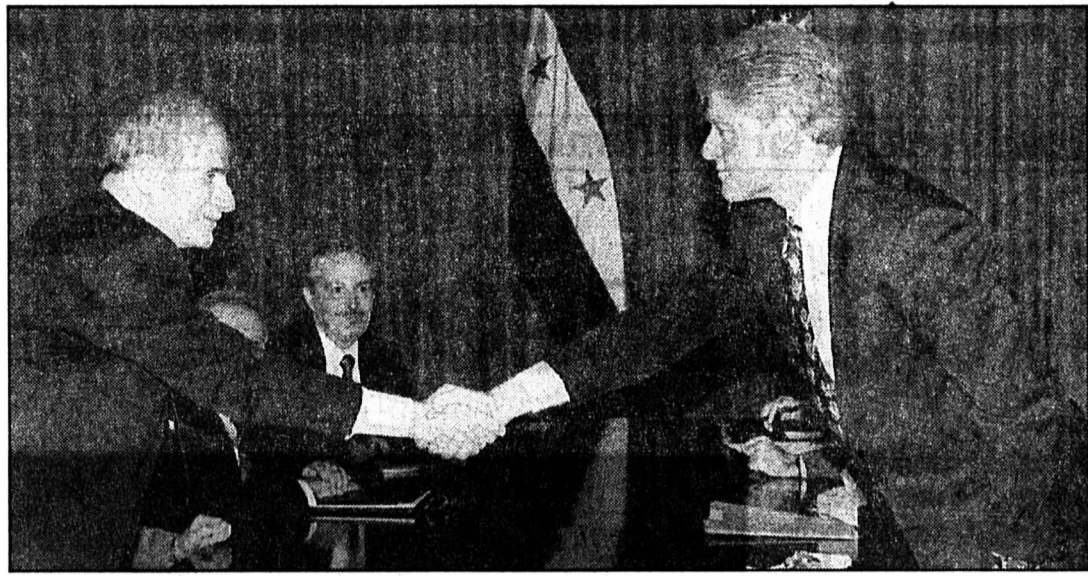
Au lendemain du sommet syro-américain, le temps est à l'analyse. Le monde arabe a accueilli hier avec une satisfaction prudente les résultats des entretiens entre les présidents Bill Clinton et Hafez el-Assad.

Par  
Liesl GRAZ

Attendre un coup de baguette magique de la rencontre des présidents Hafez el-Assad de Syrie et l'Américain Bill Clinton aurait été d'une naïveté quasi coupable après tant d'années de méfiance réciproque. Pourtant, en écoutant attentivement ce qui s'est dit, et surtout comment les deux hommes se sont parlé, on peut comprendre que quelque chose a bougé sur l'échiquier brumeux du Proche-Orient. Un diplomate syrien, membre de la délégation, l'a dit assez joliment; ils sont comme deux grands chefs qui ont préparé ensemble un repas dans ses grandes lignes et son esprit: maintenant, c'est aux commis d'élaborer les détails de chaque plat.

## HALTE À LA LANGUE DE BOIS

Ce qui a frappé dans les déclarations des deux présidents est la sortie de la langue de bois habituelle. Le président Hafez el-Assad insiste, répète, qu'il veut une



Hafez el-Assad et Bill Clinton

Attendre un coup de baguette magique de la rencontre des présidents aurait été d'une naïveté quasi coupable. (Keystone)

paix «compréhensive»; le mot revient à plusieurs reprises, comme en écho, aussi dans la bouche de M. Clinton. Jusqu'à présent, le mot de code syrien était «paix globale». «Globale», un mot incantatoire, ne laissait guère de place pour chercher la... compréhension. Autre mot clé: «normal». Lorsque cette paix se met en place, elle doit amener des relations normales avec Israël, avec des frontières ouvertes, l'établissement des relations diplomatiques, commerciales et touristiques. Encore vendredi, c'est de normalisation par-dessus tout que rêvaient les

Israéliens; le président Assad l'a incliné dans sa définition de la paix.

Le troisième mot clé du discours de M. Hafez el-Assad était l'«honneur». «Nous nous sommes battus dans l'honneur. Nous allons négocier dans l'honneur. Nous allons faire la paix dans l'honneur.» Cette déclaration de l'intention de réaliser une paix des braves n'est pas vaine dans la bouche du président Assad. Elle éveille pour les Syriens, et au-delà dans le monde arabe, des échos des gloires passées, en contraste avec des humiliations de la paix

imposée par les armes... ou par des pressions financières. La fière Syrie avait l'air de dire, entre les lignes des deux présidents, qu'elle ne sera pas humiliée, ne sera pas réduite au rang de quémandeur. Elle sera pleinement reconnue comme la pièce maîtresse de toute paix réelle au Proche-Orient. Et à la question très directe d'un journaliste: «Êtes-vous prêts à faire la paix maintenant?», la réponse de M. Assad est venue instantanément. «Oui», sans ambages, «nous sommes prêts à signer la paix».

## ET LES AUTRES?

Que peut signifier paix compréhensive pour les autres questions qui restent en suspens au Proche-Orient? Le Liban, par exemple, dont une partie de la population craint de devenir l'appât pour mieux ferrer et accrocher la Syrie. Ces craintes ne sont peut-être pas infondées, mais dans les déclarations, les maigres références au Liban se rapportaient surtout aux accords de Taïf, commencement d'une trêve fragile.

Et que faire du dossier sensible accusant la Syrie d'être un État terroriste, à tout le moins de complaisance envers des groupes terroristes. La question fut largement escamotée à Ge-

nève, et pour cause; les Américains auraient sans doute aimé une déclaration retentissante, renonçant au terrorisme comme celle de Yasser Arafat au nom de l'OLP. Du point de vue syrien, cela était impensable. Premièrement renoncer aurait été admettre qu'ils ont été coupables, ce qu'ils nient - et donc, céder au chantage et agir de façon contraire au principe de l'honneur. Deuxièmement, il serait difficile de renvoyer sur le champ les groupes armés (dont certains, mais pas tous, des terroristes) installés à Damas. Pour aller où? Cyniquement, il est peut-être préférable de les avoir à l'œil dans une Syrie en voie de négociation, qu'éparpillés dans la nature...

Parmi eux se trouvent des Palestiniens fermement opposés aux accords de l'automne entre l'OLP et Israël. La Syrie n'a pas été très favorable non plus, craignant qu'ils débouchent sur une paix séparée, option qu'elle a toujours farouchement refusé. Pourtant, il y a quelques jours, la Syrie a signé une déclaration conjointe avec les pays du Golfe et l'Égypte, reconnaissant que les accords pourraient être considérés comme un premier pas vers la paix avec Israël. Même avant Genève, des nouveaux jalons avaient été posés.

Clinton peut être optimiste. Assad, connu pour être un stratège sans pareil, ne parle pas pour ne rien dire. (roc)

## Reprise

Les pourparlers de paix israélo-palestiniens reprendront aujourd'hui à Taba en Égypte, a confirmé hier le chef de la délégation palestinienne aux négociations Nabil Shaath, qui a ajouté que le président de la centrale palestinienne Yasser Arafat se rendra le même jour au Caire pour des entretiens avec le président égyptien Hosni Moubarak. Initialement prévue hier, la reprise des entretiens à Taba avait été reportée d'une journée en raison d'un voyage de M. Shaath à Tunis. (ap)

## Satisfaction prudente

Le monde arabe a accueilli hier avec une satisfaction prudente les résultats des entretiens entre les présidents Bill Clinton et Hafez el-Assad dimanche à Genève. Seule l'OLP a émis des réserves, redoutant un affaiblissement de sa position dans les négociations avec Israël. Quant à l'État hébreu, il a adopté une attitude d'attente, demandant au président syrien de préciser ses intentions.

La Ligue arabe estime que le sommet syro-américain est un «net succès». Même ton de la part de l'Égypte qui prédit qu'il donnera une impulsion nouvelle au processus de paix au Proche-Orient. Note discordante de ces réactions, la position de Téhéran. La radio d'État iranienne a émis hier des

doutes quant aux résultats de ce sommet et affirmé que «la seule solution pour le Proche-Orient sera l'anéantissement d'Israël».

Les dirigeants qui signent des accords avec Israël «perdent leur légitimité politique et leur popularité au sein de leur peuple», a averti la radio.

A Jérusalem, le vice-ministre israélien de la défense Mordechai Gur a annoncé qu'un référendum sera organisé dans le pays avant un «retrait significatif» du plateau du Golan, conquis sur la Syrie en 1967 et annexé en 1981. «Dans la mesure où le prix territorial, qui nous sera demandé sur le plateau du Golan sera significatif, le gouvernement organisera un référendum», a-t-il dit au Parlement. (ats, reuter, apf)

Colombie: attentat manqué en plein centre de Bogota

## Le ministre a eu chaud

Le ministre colombien des Finances Rudolf Hommes a échappé hier matin à un attentat à la bombe en plein centre de Bogota, a-t-on appris de source officielle. La bombe, activée à distance, a explosé au passage de la voiture du ministre, blessant un membre de son escorte. L'explosion a sérieusement endommagé le véhicule blindé du ministre, qui a dû emprunter une autre voiture.

Rudolf Hommes, 50 ans, appartenant au Parti libéral (au pou-

voir), occupe le poste de ministre des Finances depuis le début du mandat du président César Gaviria en août 90. Considéré comme l'un des ministres les plus proches et les plus fidèles du chef de l'État, M. Hommes est le principal promoteur de la politique économique néolibérale de M. Gaviria.

Cette politique, marquée par la rigueur et l'austérité a valu à M. Hommes d'être fréquemment critiqué par l'opposition et les secteurs les plus défavorisés

de la population colombienne. Toutefois, jusqu'à présent il n'avait jamais été la cible d'un attentat. Hier en fin de matinée, l'action contre M. Hommes n'avait pas été revendiquée et les autorités n'avaient donné aucune indication sur ses auteurs possibles. Cet attentat est le premier enregistré en Colombie depuis la mort le 2 décembre dernier du chef du Cartel de Medellín, Pablo Escobar, abattu à Medellín par les forces de l'ordre. (ats, apf)

Mexique: les insurgés poursuivront leur lutte

## Zapatistes intransigeants

Les insurgés indiens de l'État du Chiapas n'avaient pas encore réagi hier à la promesse d'amnistie générale - y compris pour l'armée - du président Carlos Salinas de Gortari mais quelques heures avant que cette décision ne soit annoncée, un des dirigeants du soulèvement avait affirmé que la lutte continuerait.

«Nous n'allons pas arrêter la guerre tant que nous n'aurons pas obtenu une réponse satisfaisante» du gouvernement quant aux mesures à prendre pour lutter contre la pauvreté et le sous-

développement qui frappent les 3,2 millions d'habitants - essentiellement des Indiens descendants des Mayas - de cette région du Sud du Mexique, a déclaré le «commandant Mario», interrogé dimanche dans une des «bases» des insurgés en pleine forêt.

«Nous avons déclaré cette guerre pour de nombreuses raisons, et essentiellement pour notre pauvre peuple. Nous souffrons depuis 500 ans de l'exploitation de la bourgeoisie nationale et internationale», a-t-il

ajouté dans un entretien accordé au quotidien de Mexico «Reforma». Les insurgés, a-t-il affirmé, respecteront le cessez-le-feu déclaré unilatéralement par le gouvernement mais se défendront s'ils sont attaqués par les 14.000 soldats déployés dans le Chiapas.

Par ailleurs, dans le village d'Oxchuc, où une majorité de la population est restée loyale au gouvernement, huit hommes accusés par le maire de la localité d'avoir participé à l'insurrection ont été arrêtés hier. (ap)

Huit morts aux États-Unis

## Le froid meurtrier

Après un week-end marqué par une vague de froid intense qui a déjà coûté la vie à huit personnes, environ 60 centimètres de neige sont tombés lundi dans plusieurs États de l'est des États-Unis dont l'Ohio, le Tennessee et le Kentucky, où l'état d'urgence a été décrété à Louisville. Nombre d'axes routiers ont été fermés à la circulation et des dizaines de milliers de personnes ont été privées de courant.

Parmi les personnes mortes en raison du froid, figuraient un sans-abri dans le Tennessee, un habitant de Newark (New Jersey) privé d'électricité et deux motocyclistes dans l'Oklahoma. Dimanche, un froid intense avait frappé l'est des États-Unis, de la région des Grands Lacs jusqu'en Caroline. A Watertown (État de New York), le mercure était descendu à -41,6, le record absolu. (ap)

Rock

## Beatles de retour

A en croire le magazine «The New Yorker», les trois membres survivants des Beatles vont se retrouver en février en studio pour enregistrer de nouveaux morceaux et prévoient aussi de diffuser des titres jusqu'à présents inédits, de l'époque où ils étaient encore ensemble.

Ces retrouvailles en studio doivent avoir lieu alors que Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr mettent au point une autobiographie vidéo de leur groupe légendaire. (ap)

Cobra surprise

Les douaniers de Hong Kong ont une vie pleine d'imprévus. Après avoir mis la main sur des carcasses de hiboux dimanche, ils ont découvert hier 40 cobras vivants au fond d'un cabas à provisions.



La propriétaire du cabas, une femme de 39 ans a été interpellée. Le cobra est une espèce animale protégée et son trafic est passible de six mois de prison et d'une amende de 25.000 dollars de Hong Kong (environ 4200 francs). (ap)

18.1.1915 - Le Japon lance un ultimatum secret à la Chine, réclamant des droits au Chantoung et en Mandchourie.

18.1.1952 - Des émeutes anti-britanniques éclatent en Égypte.

18.1.1968 - Washington et Moscou se mettent d'accord sur un projet de traité portant sur le contrôle des armes nucléaires.

## BRÈVES

Cambodge

Paix rejetée

Les rebelles maïstes cambodgiens des Khmers rouges ont rejeté une offre de paix prévoyant la démobilisation de leurs forces. Ils ont estimé que le plan du gouvernement n'était ni plus ni moins qu'un piège pour anéantir leur organisation.

Inde

Tué par un cerf-volant

Un homme qui circulait à moto dans l'Est de l'Inde a eu la gorge tranchée net par le fil tendu d'un cerf-volant et en est mort, a rapporté l'agence United News of India. Les Indiens sont de grands amateurs de concours de cerfs-volants et ils enduisent souvent les fils de ceux-ci d'un mélange de riz bouilli et d'éclats de verre, afin de trancher les fils des cerfs-volants concurrents. Les doigts coupés ne sont pas rares.

Algérie

Les Kabyles manifestent

Des centaines de milliers de Kabyles ont défilé hier à Tizi Ouzou contre l'intégrisme musulman et l'arabisation. Les manifestants portaient notamment des portraits des intellectuels algériens assassinés. Ils ont également scandé des slogans pour la reconnaissance de la langue et de la culture tamazight (berbère) ainsi que des formules hostiles au pouvoir.

Wall Street

Dow Jones record

L'indice Dow Jones a une nouvelle fois battu des records hier, atteignant 3879,29 points contre 3867,20 vendredi à la clôture, soit une hausse de 3,09%, malgré une journée contrastée marquée par de grosses prises de bénéfices.

Natal

Trois morts

Trois personnes ont été tuées et une blessée hier par la police, au cours d'une attaque menée par des militants noirs contre un poste de police à Durban, dans la province du Natal. Le slogan «longue vie à l'APLA» a été inscrit à la bombe par les militants sur les murs du poste de police. L'APLA représente l'Armée de libération du peuple azanien, le bras armé du Congrès panafricain.

VENDREDI 21 JANVIER 1994 À 20 HEURES  
**LES GALAS KARSENTY-HERBERT** présentent:

**THÉÂTRE**  
 DE LA CHAUX-DE-FONDS

Classé monument historique  
 d'importance nationale par la Confédération

**LE CANARD À L'ORANGE**

de William Douglas Home  
 Mise en scène de Pierre Mondy  
 Avec: Michel ROUX, Yolande FOLLIOT,  
 Olivia DUTRON

Location à la Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444  
 Dès mardi 18 janvier pour les Amis du Théâtre et  
 mercredi 19 janvier pour le public



132-12085

**Lunetterie Centrale**  
 Lunetterie Centrale  
 Lunetterie Centrale  
 Lunetterie Centrale

**Jacques-E. Mahéas**  
**Daniel-JeanRichard 15**  
 Tél. 039/23 22 00  
 La Chaux-de-Fonds

**LA MÉTHODE GRINBERG**

- Travail sur les pieds
- Analyse des pieds
- Education par le toucher



Conférence d'introduction  
 avec démonstrations 26 janvier 1994,  
 20 heures, Club 44, Serre 64,  
 La Chaux-de-Fonds - Prix: Fr. 15.-

Organisation: Carole Devins, Rochelle 28  
 1008 Prilly, tél. 021/625 29 78

**IMMOBILIER**

**gb** A louer tout de suite  
 ou pour date à convenir  
 à La Chaux-de-Fonds

**Appartement rénové de 3 pièces**  
 avec cuisine, bains/W.-C., balcon

Moyens de transport facilement accessibles. Se trouve  
 dans le nord-est de la ville, à 10 minutes du centre.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:  
**Géranica & Bolliger SA**, avenue Léopold-Robert 12  
 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77



132-12057

**GASTRONOMIE**

**AUBERGE DU GARDOT**

Montlebon (sur la frontière)

En plus de notre carte:

samedi 22 janvier 1994

**grande soirée**

**fondue au Mont-d'Or**

animée par Lucette, accordéoniste

Prix: 64 FF, min. 2 personnes

Réserver au 0033/81 67 16 26

157-50086



**L'EUROPEEN**

RESTAURANT

vos nouveaux horizons

gourmands signés

**Franco Fontebasso**

Le goût de l'ouverture

Attention - nouveaux horaires:

Ouvert du lundi au samedi

de 11h à 15h et de 19h à 24h

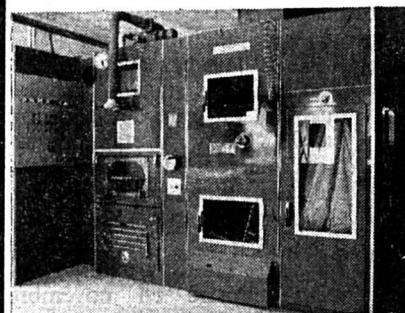
Salon-bar - Journalothèque

Serre 64, 2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone: 039/ 23 11 44

132-13013

**Le saviez-vous ?**



Nettoyages de duvets et oreillers

Transformations

en grandeurs nordiques

Service rapide dans la journée,

mercredi et jeudi

Ainsi que nos duvets fabrication

maison, garnis à votre convenance.

Qualité super. Petit prix.

Le spécialiste de la literie

**Frédry Bourquin**

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

Paiements EC direct - Eurocard - Visa

American Express

132-12366



**Offre spéciale**

Vacances thermalisme

et montagne

du 8 janvier au 12 février 1994

du 5 mars au 8 juillet 1994

1 semaine 350 fr. par personne

comprenant:

- logement en studio (7 jours

sans service hôtelier),

- 7 entrées aux bains thermaux,

- 3 saunas / bains turcs,

- 7 petits-déjeuners-buffets,

- 1 soirée raclette,

(en option, 6 repas assiette jour,

84 fr.)

Supplément pour personne seule.

Thermalp

1911 Ovronnaz

Tél. 027 851111 Fax 027 851114

Résidence Thermalp affiliée à

Achetez à Ovronnaz et de-

venez propriétaire à vie de

vos vacances partout dans

le monde. Tél. 027 851111.

RCI

36-6838/ROC

Publicité  
 Intensive,  
 Publicité  
 par annonces

**A VENDRE**

Vivre au cœur  
 de la ville à vendre  
 au centre de  
 La Chaux-de-Fonds

dans immeuble remis complètement à  
 neuf, cuisines agencées, tout confort  
 avec ascenseur

**APPARTEMENTS**  
 de 3 et 4 pièces

Avec notre financement attractif  
 dès Fr. 982.-/mois avec seule-  
 ment 10% de fonds propres.

132-12083



75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

Nous avons à louer les  
 appartements suivants  
 au LANDERON,  
 rte de la Neuveville

**appartement**  
 de 2 pièces

Loyer: Fr. 750.- + ch.

**appartement**  
 de 4 pièces

Loyer: Fr. 1100.- + ch.

**Bureaux**  
 env. 75 m<sup>2</sup>

Loyer: Fr. 950.- + ch.

Pour d'autres  
 renseignements et  
 pour visiter:

AGENCE IMMOBILIÈRE  
 HELBLING SA,  
 ☎ 032/23 18 95  
 6-1668

**A louer au Locle**  
**APPARTEMENTS**  
 de 1 et  
 2 pièces

Loyers modérés.  
 Libres à convenir.  
 ☎ 039/23 26 57

132-12083

**A LOUER**  
**QUARTIER OUEST**  
**LA CHAUX-**  
**DE-FONDS**

**APPARTEMENT**  
 DE  
 4½ PIÈCES

mansardé, avec  
 cuisine agencée.

Libre  
 à convenir.  
 Tél.  
 039/23 26 58

132-12083

Nous louons dans la  
 partie ancienne de  
**LA NEUVEVILLE** un

**appartement**  
 de 3 pièces  
 avec balcon

dans un immeuble  
 rénové de trois loge-  
 ments. Aménagement  
 moderne plaisant.

Loyer:  
 Fr. 1250.-, ch. c.  
 Les intéressés  
 s'adresseront au  
 ☎ 032/23 18 95  
 6-1668

**Police-**  
**secours:**  
**117**

**Pippo di Roma**

Avenue Léopold-Robert 51, 2300 La Chaux-de-Fonds

Grande vente spéciale autorisée par la Préfecture du 10 au 29 janvier 1994

Vos achetez une paire de chaussures,

vous ajoutez Fr. 10.- et vous recevrez

une autre paire de chaussures à votre choix

(La deuxième paire ne doit pas être plus chère que la première)

? + 10.- = 2 paires

**Grand choix de chaussures**

**de 1ère qualité tout cuir et garanties.**

**20 000 paires à votre disposition.**

Marchandise fabriquée en Suisse et en Italie

132-13029



Depuis plus  
 de 100 ans  
 à votre service!

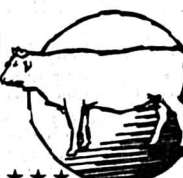


**Boudin**  
 à la crème  
**Atriaux**  
**Saucisses à rôtir**  
 de porc et de veau

132-12465



Le maître boucher:  
 votre spécialiste  
 en viande



Consultation et essais gratuits  
 d'appareils à plusieurs programmes auditifs  
 selon vos besoins personnels

•Fournisseurs: AI-AVS-CNA-AMF

**SURDITÉ DARDY**

AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

2302 La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 61 - Tél. 039/ 23 34 07

Près de la pharmacie Pillonel

36-5877

**LES ÉPLATURES**



tapis d'Orient  
 milieux laine  
 moquettes  
 linos  
 literies - rideaux



Boulevard des Eplatures 21  
 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12058

**LA VILLE NEUVE**

**ENSEIGNEMENT**

**FIRST CERTIFICATE OF ENGLISH**  
 (UNIVERSITY OF CAMBRIDGE)

PRÉPARATION GRATUITE  
 En vous inscrivant à notre  
 cours d'anglais complet,  
 nous ajoutons gratuitement  
 la préparation au First Certi-  
 ficat, d'une valeur  
 de Fr. 350.-

RESULTATS GARANTIS  
 Grâce à une méthode unique  
 et à un horaire libre de 9 h. à  
 20 h. 30, nous vous assurons  
 une préparation optimale au  
 First Certificate de l'Uni-  
 versité de Cambridge.

**WALL STREET INSTITUTE**  
**SCHOOL OF ENGLISH**

La seule école d'anglais à horaires libres garantissant vos résultats

**LA CHAUX-DE-FONDS: 23 55 30**

**A NEUCHÂTEL: 25 16 64**

22-2832

Bosnie: violents combats autour de Brcko

# L'ONU envisage de frapper

Tandis que le secrétaire général de l'ONU Boutros-Ghali examinait avec ses conseillers l'éventualité de frappes aériennes de l'OTAN en Bosnie, de violents combats ont été signalés hier dans le nord-est du pays. Ces affrontements, qui interviennent à la veille de la reprise des négociations de paix à Genève, font suite à une offensive gouvernementale contre la ville de Brcko sous contrôle serbe, a annoncé l'agence yougoslave Tanjug en citant des sources militaires serbes.



puis des semaines autour du fief gouvernemental d'Olovo se sont par ailleurs poursuivis lundi sans qu'aucun changement soit constaté dans les lignes de front.

Selon le lieutenant-colonel Bill Aykman, porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, 834 impacts d'obus ont été recensés dimanche dans la région d'Olovo mais les observateurs n'ont pu établir si l'un des deux camps avait gagné du terrain.

Le chef des Serbes bosniaques

Radovan Karadzic a quant à lui ordonné aux unités serbes de ne pas ouvrir le feu sur des casques bleus ou sur les agents d'organisations humanitaires opérant en Bosnie. Il a notamment interdit «toute activité militaire» autour de l'aéroport de Sarajevo.

Dans le même temps, à Genève, M. Boutros-Ghali a étudié avec plusieurs de ses conseillers l'hypothèse de frappes aériennes contre des objectifs serbes en

Bosnie. Il a également rencontré les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OIC), qui préconisent un tel recours à la force.

Hamid al-Gabid, secrétaire général de l'OIC, s'est déclaré persuadé que les ministres de l'organisation obtiendraient «le soutien total de la communauté internationale» pour «contrer la brutale agression serbe». (ap)

**18 janvier 1800** - Au lendemain du 18 brumaire, Bonaparte trouva les caisses vides et les fonctionnaires n'étaient plus payés. Avec l'aide de Gaudin, le premier consul redressa la situation financière. Il obtint une avance des banquiers, réorganisa les contributions et créa une banque d'émission, la Banque de France, le 18 janvier 1800. Trois ans plus tard, elle reçut le monopole de l'émission des billets, mesure pratiquée avec prudence.

## BRÈVES

### Italie

#### Dans l'ascenseur 2 jours et demi

Heureusement qu'elle venait d'acheter des journaux et qu'elle pouvait penser aux Antilles pour oublier son sort. Car le temps est long quand on reste bloqué deux jours et demi dans un ascenseur à Viareggio, entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> étage, comme cela vient d'arriver à Mila Bertelli, une Italienne de 47 ans dont les médias de la péninsule ont fait une véritable héroïne.

### Moscou

#### Taxe pour les touristes

Les touristes étrangers à Moscou devront bientôt payer une taxe de séjour d'un dollar par jour, a annoncé hier l'agence ITAR-Tass.

### Allemagne

#### Néonazis condamnés

Un tribunal allemand a condamné hier à des peines de prison ferme deux skinheads. Ceux-ci avaient frappé un membre de l'équipe de luge olympique américaine, une agression qui avait provoqué des réactions indignées aux Etats-Unis. Le tribunal de Suhl (ex-RDA) a condamné les néonazis, âgés de 21 et 16 ans, respectivement à 2 ans et huit mois et à un an de prison ferme pour coups et blessures au terme d'une seule journée de procès. Les deux jeunes faisaient partie d'une bande de skinheads qui avait battu un lugeur américain, Duncan Kennedy, alors qu'il tentait de protéger un camarade d'équipe, un athlète noir.

Brcko est située sur un axe reliant entre eux les territoires serbes de Bosnie occidentale et orientale. Selon Tanjug, les combats les plus intenses ont eu lieu près des villages de Srpska Brka et Lipovica. La radio bosniaque a fait état de tirs de mortier et d'armes lourdes sur cette localité. Ces pilonnages n'auraient toutefois fait aucune victime dans les rangs serbes.

De même source, on signalait également des bombardements croates sur la ville à majorité musulmane de Zenicka (Bosnie centrale) où deux personnes auraient été tuées et plusieurs autres blessées.

Les combats qui font rage de-

Boris Eltsine accepte la démission de Gaïdar

## Le rouble plonge

Le président Boris Eltsine a accepté hier la démission d'Egor Gaïdar, l'artisan de la «thérapie de choc» administrée à la Russie, qui avait demandé à partir dimanche.

M. Gaïdar, premier vice-premier ministre, avait expliqué qu'il n'avait plus les moyens de poursuivre sa politique de réformes économiques et qu'il ne pouvait pas à la fois rester au gouvernement et s'opposer à celui-ci. Le parti dont il est un des dirigeants, le choix de la Russie, a accusé le gouvernement de vouloir cacher son «déviatisme» économique par des déclarations lénifiantes.

### HOMMAGE

Dans une déclaration rendue publique par le porte-parole de la présidence Viatcheslav Kostikov, M. Eltsine a rendu hommage à «la compétence, au cou-

rage et à la contribution» de M. Gaïdar et affirmé que les réformes se poursuivraient conformément «aux intérêts nationaux et stratégiques de la Russie».

On attendait désormais la décision du ministre des Finances, le réformateur Boris Fiodorov, qui pourrait lui aussi annoncer son départ dans le sillage de M. Gaïdar.

Avant même que M. Eltsine n'accepte la démission de M. Gaïdar, l'annonce de la démission de ce dernier a provoqué hier une chute vertigineuse du rouble face au dollar. La monnaie russe a ainsi atteint son cours plancher face au billet vert qui s'échangeait hier matin contre 1402 roubles.

Les milieux économiques ont en effet réagi très négativement, craignant que ce départ ne soit le signe d'un arrêt ou d'un fort ralentissement des réformes. (ap)

Election présidentielle en Crimée

## Séparatiste en tête

L'avocat communiste Iouri Mechkov est arrivé en tête dimanche des élections présidentielles en Crimée (Ukraine), avec 38,5% des voix. M. Mechkov, qui affirme que la Crimée ne peut devenir prospère que si elle rejoint la Russie, précède le favori, le président du Parlement Nikolaï Bagrov. En l'absence d'une majorité absolue, un second tour aura lieu le 30 janvier. Le gouvernement ukrainien a pour sa part jugé «illégal» cette élection présidentielle.

Le taux de participation a été de 76,6%, a annoncé hier la commission électorale. Iouri Mechkov a estimé hier que ce vote «montre le choix des citoyens de Crimée en faveur de l'unification avec la Russie». Dans l'entourage de M. Bagrov, lui aussi d'origine russe mais partisan de l'indépendance, on reconnaissait avoir été surpris et déçu par

le résultat du scrutin de dimanche. Bien que favori, il n'a recueilli que 17,6% des voix.

### «ILLÉGAL»

Le gouvernement ukrainien a jugé «illégal» ce premier tour. Un proche du conseiller du président ukrainien Léonid Kravtchouk a dénoncé le scrutin et précisé que Kiev réagirait rapidement. «Cette élection présidentielle est illégale car les fonctions de président de Crimée n'existent pas dans la constitution ukrainienne», a dit Mikola Mikhaltchenko.

Partie intégrante de la Russie depuis 1783, date de son annexion, la Crimée avait été donnée à l'Ukraine en 1954 par le Kremlin. La péninsule a souvent été un élément de friction entre les deux grandes républiques slaves depuis la chute du communisme. (ats, afp, reuter)

Scandale de l'Irakgate

## John Major plaide l'ignorance

Le premier ministre britannique John Major a plaidé hier l'ignorance dans le cadre de l'affaire de l'Irakgate. M. Major a assuré devant une commission d'enquête officielle qu'il n'avait jamais été informé par ses propres services de directives secrètes sur des ventes à Bagdad de matériel à usage militaire.

Alors que son autorité est minée par une série de scandales récents, M. Major était appelé à témoigner devant la commission qu'il a lui-même instituée pour faire la lumière sur l'Irakgate. ce scandale concerne des exportations illégales vers l'Irak à la fin des années 80. Il est le premier chef de gouvernement britannique en exercice à répondre publiquement de son action dans un cadre judiciaire.

«Je n'étais pas au courant»: c'est la ligne de défense maintenue tout au long de l'audition par M. Major. Il était notamment interrogé sur son rôle alors qu'il était secrétaire au Foreign Office, puis chancelier de l'Echiquier, juste avant de succéder à Margaret Thatcher comme premier ministre en novembre 1990.

### RIEN DE DIRECT

Ses détracteurs lui reprochent d'avoir affirmé à plusieurs reprises devant le Parlement que les directives très strictes, instituées à l'usage des entreprises britanniques après l'embargo imposé en 1984 par l'ONU contre l'Irak, n'avaient jamais été infléchies. Or, l'Irakgate a établi que ces consignes avaient été considérablement assouplies par les services gouvernementaux, en 1988 et en 1990, et appliquées alors que M. Major occupait des postes ministériels de premier plan.

Aucun des milliers de documents divulgués n'implique directement M. Major. Mais au moins deux montrent que son cabinet avait reçu des mémos faisant référence aux nouvelles consignes et à leurs implications. Calme et souriant, M. Major a plaidé hier l'ignorance, comme il le fait depuis le début du scandale. «Jamais, à aucun moment, je n'ai été impliqué dans la formulation de directives, leur prise en considération, leur amendement, ou leur interprétation», a-t-il dit.

### OPPOSITION PAS CONVAINCUE

Selon lui, les décisions ont été avalisées par des ministres de second rang qui n'ont pas estimé utile de l'informer. Interrogé sur le bien-fondé de telles décisions, M. Major a répondu: «Mon opinion, après coup, n'a pas plus de valeur que celle de n'importe qui». Son argumentation n'a pas convaincu l'opposition travailliste. (ats, afp)

## DIVERS

Demande à acheter  
**HORLOGERIE ANCIENNE**  
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.  
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.  
038/57 26 95 ou 25 32 94.  
28-501489

**Toyota MR II**  
blanche, 1993,  
3000 km.  
Crédit total possible  
☎ 038/3390 33  
077/37 53 28  
28-778

A louer, centre du Locle  
**APPARTEMENT 4 PIÈCES**  
**APPARTEMENT 3 PIÈCES**  
**SURFACE COMMERCIALE, 90 m<sup>2</sup>**  
☎ 039/31 38 69  
157-500897

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Avenue Léopold-Robert  
**OPPORTUNITÉ UNIQUE**  
1 1/2 pièce, 55 m<sup>2</sup>  
Entièrement rénové  
**PRIX DE VENTE: Fr. 159 000.-**  
**Tél 038/24 57 31**  
28-440

## OFFRES D'EMPLOI

### Votre avenir nous passionne

Pour vous qui aimez le beau travail sur des produits haut de gamme, nous avons les postes qui vous conviennent en tant que:

### horlogers complets

pour l'assemblage de mouvements mécaniques compliqués.

### opératrices d'assemblage

de mouvements mécaniques.

Veillez prendre contact avec M. G. Forino qui vous renseignera volontiers sur ces postes. 132-12089

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

## IMMOBILIER

A vendre à Saint-Imier, rue du Soleil 30, vue superbe sur la vallée

### APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

Grand balcon, caves et place de parc. Libre tout de suite.

☎ 038/24 77 40  
28-40

L'annonce, reflet vivant du marché

**TAK** TREUHAND AG TAK-IMMOBILIEN  
Nous louons pour tout de suite à  
**La Chaux-de-Fonds**  
des magnifiques grands  
**studios**  
Loyers dès Fr 495.- plus charges.  
220-100200  
Schwarzenburgstr. 127, 3097 Bern-Liebefeld  
Tél. 031/972 00 64 Fax 031/972 57 60



A louer tout de suite  
ou pour date à convenir  
à La Chaux-de-Fonds

### Appartement de 3 pièces avec balcon

Situé dans un quartier particulièrement tranquille, dans le sud-est de la ville.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:  
**Gérançia & Bolliger SA**, avenue Léopold-Robert 12  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE  
**UNPI**

132-12057

VACANCES - VOYAGES

**Les Caraïbes à la française**

Dès 1625 fr./15 jours  
Vol + hébergement.  
Créole-Voyages  
Tél. 071 45 22 77

273-230292/4x4

IMMOBILIER

espace & habitat

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds au sud-est de la ville

**VILLA SPACIEUSE ET CONFORTABLE**

Hautstanding, situation exceptionnelle: vue imprenable et ensoleillée. Plus de 200 m² habitables, garage double, grandes terrasses et jardin.

Tel. 039/23 77 76-77

132-12185

À VENDRE

centre ville  
de La Chaux-de-Fonds

**IMMEUBLE COMMERCIAL ET LOCATIF**

4 appartements  
+ 2 commerces.

Pour tout renseignement,  
☎ 039/254 170

132-12081

espace & habitat

À VENDRE

En zone résidentielle, à proximité de la forêt, vue et ensoleillement maximum,

**MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES**

Tout confort avec grand balcon, terrasse. Garage double.

Tel. 039/23 77 76-77

132-12185

À LOUER, Staway-Mollondin 35

**places de parc dans garage collectif**

Loyer mensuel: Fr. 120.-  
pour tous renseignements, s'adresser à:



Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A.  
Av. Léopold-Robert 67  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 63 60

132-12265

espace & habitat

À VENDRE

Investissez à La Chaux-de-Fonds dans

**PETIT IMMEUBLE LOCATIF**

De 4 appartements et 4 garages. Très bien situé, à proximité du centre. Possibilité d'aménager un appartement supplémentaire dans les combles ou un duplex pour le propriétaire. Prix très intéressant avec rendement 8% env.

Tel. 039/23 77 76-77

132-12185

DIVERS



TELEVISION SUISSE ROMANDE

**«PAS DE PROBLÈME!» cherche PARTICIPANTS**

Pour son émission «PAS DE PROBLÈME!», la Télévision suisse romande cherche des familles, couples, célibataires, avec ou sans enfants, pour participer à son rendez-vous dominical.

Les retraités et couples du 3<sup>e</sup> âge sont aussi les bienvenus.

Conseils, solutions, témoignages, chaque semaine autour de Nicolas Burgy, l'équipe de «PAS DE PROBLÈME!», se transforme en Géo Trouvetout pour une famille romande.

Si vous êtes intéressé à participer, écrivez à:  
«PAS DE PROBLÈME!», TSR, case postale 234, 1211 Genève 8  
ou appelez le ☎ 022 708 89 59 ou 022 708 99 11.

Nous répondrons à toutes vos questions.

18-11834/4x4

IMMOBILIER

**Au Cerneux-Péquignot.**

A louer pour date à convenir  
**APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES RÉNOVÉ**  
rez-de-chaussée, cuisine agencée, entrée indépendante, place jardin, dépendances. Fr. 850.- + charges. Garage disponible. P. Buchs, ☎ 039/36 12 62 heures bureau. 157-500410

**A louer TRÈS BEL APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**

130 m², tout confort, ascenseur, centre La Chaux-de-Fonds, Fr. 1093.- charges comprises, 1<sup>er</sup> mai ou à convenir. ☎ 039/23 83 36 132-511802

A louer à La Chaux-de-Fonds

**appartement 2 pièces**

à la rue du Président-Wilson 15  
Fr. 576.-, sans charges pour date à convenir.

Pour de plus amples renseignements,  
☎ 031/301 07 54 5-11633

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Tertre, pour date à convenir

**grand appartement de 5 pièces**

cuisine, salle de bains, W.-C. séparés et dépendances.

**Petit appartement de 1 pièce**

cuisine, douche, W.-C. et dépendances.

Ecrire sous chiffres W 132-750212, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.



La Ferrière à la campagne et à 12 min de La Chaux-de-Fonds  
A louer

**BEL APPARTEMENT**

De 3 pièces, surface de 100 m², cuisine agencée, ensoleillé. Petite maison modernisée. Chauffage individuel. 132-12082

**SAINT-IMIER**

Nous louons pour le 1<sup>er</sup> février 1994

**2 PIÈCES RÉNOVÉ**

Loyer: Fr. 680.- + Fr. 80.- charges.

GÉRANCE NYFFENEGGER  
☎ 063/76 23 01 150-105322

**LA CHAUX-DE-FONDS**

A louer pour fin mars, à la Croix-Fédérale

**2 PIÈCES AVEC BALCON**

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 650.- + charges.

Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire

Promenade-Noire 6, Neuchâtel,  
☎ 038/24 67 41 28-516

**À VENDRE OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
Dans immeuble de la vieille ville

**Magnifique appartement de 6 1/2 pièces en duplex**

surface 265 m² + garage + carnotzet + atelier + cave.

cuisine agencée, cheminée de salon, tout confort.

Prix de vente Fr. 270 000.- 132-12083



75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

MINI-ANNONCES

**immobilier**

A louer à La Chaux-de-Fonds, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 PIÈCES**, dans les combles. ☎ 038/33 14 90 28-1509

A louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT NEUF** spacieux. Living. 2 chambres à coucher. Salle à manger. Vaste cuisine agencée. 2 salles d'eau. Confort moderne. Vue. Tranquillité. Ascenseur. Renseignements à Pesoux. ☎ 038/31 81 81 28-1389

A louer aux Brenets, **STUDIO MEUBLÉ** tout confort. Fr. 470.- charges comprises. ☎ 039/32 10 84 157-500906

A louer **GARAGE** pour début février 1994. ☎ 039/31 55 44 157-500905

A louer au Locle pour le 28.92.94 **APPARTEMENT 4 1/2 GRANDES PIÈCES**. Loyer Fr. 580.- charges comprises. ☎ 039/31 45 32 heures repas. 157-500907

A louer, 1<sup>er</sup> mars 1994, rue de la Place-d'Armes, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, Fr. 750.- charges comprises. Ecrire sous chiffres D 132-7650201 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer, Six-Pompes 6, La Chaux-de-Fonds, **CONFORTABLE 2 PIÈCES** avec cheminée. Fr. 880.-. ☎ 077/37 10 19 132-508335

A Saint-Imier, Sapins 1, à louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine mi-agencée. W.-C./bains séparés, Fr. 540.-. ☎ 077/37 10 19 132-508335

A Saint-Imier, B. Savoye 50, à louer, **APPARTEMENT 6 PIÈCES**, confortable, cuisine agencée, 2 salles de bains, Fr. 1120.- + charges. ☎ 077/37 10 19 132-508335

A louer, Soleil 9, La Chaux-de-Fonds, **MAGNIFIQUE TRIPLEX DE 166 m²**, Fr. 1670.-. Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer tout de suite, Paix 107, rez-de-chaussée, **BEAU 2 PIÈCES**, grande cuisine non agencée, salle de bains, confort, Fr. 420.- + Fr. 60.-. ☎ 039/23 22 33, heures bureau. 132-511797

A louer au Locle, Jeanneret 24 **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, balcon, cuisine, salle de bains, réduit, cave, ascenseur, charges, coditel, Fr. 570.-, date à convenir. ☎ 039/26 94 14 (repas). 132-511804

A louer ou à vendre à La Chaux-de-Fonds, quartier ouest, **GRAND ATELIER MODERNE**, bien éclairé avec bureaux. Surface: 420 m² à discuter. ☎ 039/26 92 92 132-510987

**GARAGE** à louer, Gibraltar, tout de suite. ☎ 039/28 43 82 132-508883

A louer, **STUDIO** au Locle. Fr. 300.-. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 57 132-12083

A louer, rue Fritz-Courvoisier **APPARTEMENTS RÉNOVÉS DE 4 ET 6 PIÈCES** en duplex. ☎ 039/232 655, le matin. 132-12083

Centre du Locle, à louer tout de suite **MAGNIFIQUE 4 1/2 PIÈCES**, cheminée de salon, poutres apparentes. Fr. 1300.- charges comprises. ☎ 077/37 28 31, 038/31 60 56. 28-501365

**demandes d'emploi**

**CUISINIER** cherche place de travail dans restauration, home, cantine, etc... ☎ 038/54 13 88 132-511795

**CHEF VERNISSEUR-ZAPONEUR** cherche changement de situation. Date à convenir. Ecrire sous chiffres C 157-710970 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

**JEUNE SOMMELIER DIPLÔMÉ (CAP, BEP, BAC PROF)** recherche emploi sur La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Libre fin janvier, permis valable. ☎ 0033/81 67 28 53, avant 10 heures. 132-511791

**SOMMELIÈRE** cherche emploi étude toutes propositions. ☎ 038/57 27 01 132-511796

**marché de l'occasion**

A vendre **SUBARU IMPREZA 4x4, 1,8 L**, 10 vitesses, radio-cassettes, vitres électriques, 8500 km, mai 1993. ☎ 039/26 89 50, heures des repas. 157-500908

**OPEL ASCONA 16 S**, automatique, 1977, expertisée, Fr. 2500.-. ☎ 038/42 50 56 28-520807

**OPÉL ASCONA 16 S**, automatique, 1977, expertisée, Fr. 2500.-. ☎ 038/42 50 56 28-520807

**OPÉL ASCONA 16 S**, automatique, 1977, expertisée, Fr. 2500.-. ☎ 038/42 50 56 28-520807

**offres d'emploi**

Qui voudrait **GARDER 2 ENFANTS** de 7 et 9 ans. ☎ 039/23 44 56 132-511784

**vacances-voyages**

**CASLANO, LAC DE LUGANO**. Maisonnets ou appartements. Dès Fr. 22.- par personne. ☎ 091/22 01 80. 24-328

**à acheter**

Cherche **AGRANDISSEUR + MATÉRIEL DIVERS POUR LABO PHOTO**. ☎ 039/44 18 00 132-511773

**amitié-mariage**

**JEUNE PAPA, 35 ANS**, célibataire, bonne situation, sérieux et très calin, recherche jeune maman veuve, divorcée ou célibataire de 30 à 42 ans, douce et affectueuse et pour qui l'amour n'est pas tabou mais une chose merveilleuse. Souhaite fonder famille. Réponse assurée, photo ou numéro téléphone. Ecrire sous chiffres F 132-750171, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**TOYOTA STARLET DINO**



**Superéquipement:**

1. En plus, un toit ouvrant électrique (valeur: fr.1000.-).
2. En plus, un radiocassette (valeur: fr.445.-).
3. En plus, un verrouillage central (valeur: fr.300.-).
4. En plus, une sellerie plus cossue.\*
5. En plus, des glaces pivotantes à l'arrière, sur la XLI 3 portes.\*
6. En plus, un tiroir sous le siège du passager avant.\*
7. En plus, des vide-poches plus grands dans les portes avant.\*



**Une plus-value de fr. 2075.-,  
pour à peine fr. 690.-.**

Starlet Dino 1.3 XLI, 60 kW / 82 ch (automatique 55 kW / 75 ch), 12 soupapes, 6,3 l aux 100 km (automatique 7,2 l aux 100 km), en circulation mbta, selon OEV-1, 3 portes, fr. 16 880.- (version de base, fr. 16 190.-), automatique + fr. 900.- ou avec 5 portes + fr. 700.-. Garantie totale de 100 000 km, valable 3 ans. Tous les modèles sont aussi disponibles en leasing attrayant.

**MAINTENANT CHEZ:**

**CENTRE DE VENTE GARAGE DES MONTAGNES M. GRANDJEAN S.A.**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: • La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44  
Le Locle: Garage du Crêt, 31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • Sonvilier: J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

101-222-04/ROO

**La seule expression que vous devriez connaître par cœur pour insérer une annonce.**



Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 21 04 10.

**nos amies les bêtes**

Nouveau au Locle: **À LOUER PONEYS!** Promenades et randonnées pour enfants et adolescents. ☎ 039/31 39 43 157-500824

**COCKER NOIR**, 7 mois. Antivivisection romande. ☎ 039/23 17 40 132-510478

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots) Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues



IMMOBILIER

À LOUER

Dans quartier tranquille et aux abords de la ville

**APPARTEMENTS DE 2, 3 PIÈCES**

Garages à disposition.

132-12083



75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

# Prix bas permanents!

Jus d'orange sanguine Skipper 7.5 dl <b>1.90</b>	Le beurre 250 g <b>2.80</b>	Pour la vaisselle Formany 750 ml 1.55	Bière Cresta 20 x 5 dl 13.80
Café en grains Eduscho Milde Natur 500 g <b>4.95</b>	Aliment complet pour chats König Wapin 400g <b>1.85</b>	Crème à tartiner Rastella noisettes/amandes 400 g 2.95	Litière pour chats Öko Catalot 12 l 4.95
		Aliment complet pour chats Cal's 5 sortes 100 g -0.95	Birchermüesli Ecomi 500 g 3.70
		Pâté de viande Ravallo 120 g 1.30	Yogourt nature Sunalp 180 g -0.50
		Cigarettes Colt Export 10x 22.95	Café Gold lyophilisé 200 g 8.30
		Produit pour laver les vitres Glasal 500 ml 1.55	Chocolat Rast, Crémant 100 g 1.-
		Saucisse à rôti de dinde 1 paire 220 g 2.40	Bière Import Denner 5 dl -0.90
		Vin blanc français Gewürztraminer d'Alsace a.e. 7.5 dl 8.45	

Le plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites! 01-3/18.1.84

**Nous sommes toujours avantageux!**

## DENNER SUPERDISCOUNT

### OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons tout de suite

## carreleurs CFC

expérimentés pour différents chantiers à Zurich.  
Logement à disposition.

**CONDOR-PERSONNEL S.A.**  
Rue de l'Hôpital 44  
2800 DELEMONT  
Tél. 066 224676 252-90053-12/4x4

Restaurant haut standing de grande renommée région Neuchâtel, cherche tout de suite ou pour date à convenir

## un(e) collaborateur(trice)

pour compléter sa brigade de service. Jeune, dynamique et de très bonne présentation.

Veillez écrire sous chiffre K 28-779258 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

*Votre avenir nous passionne*

Mandaté par une importante société de la région, nous recherchons un

## assistant au chef d'exploitation (administration commerciale)

Offres, suivi des commandes, dé-lais, gestion des comptes-poids...  
Nombreux contacts avec la production et les clients.

**Vous avez:**

- un CFC ou une maturité commerciale;
- la maîtrise de l'informatique (Excel, Wordperfect...);
- 25 - 40 ans.

Ce poste ÉVOLUTIF vous correspond, dans ce cas contacter au plus vite M. GONIN. 132-12089

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

### OFFRES D'EMPLOI

Pour notre département EXPORTATION nous engageons pour horaire limité 40 à 50%

# DACTYLO

maîtrisant parfaitement l'anglais et ayant de bonnes connaissances en informatique (WINDOWS) notamment dans l'utilisation du traitement de texte (WORD).

Votre offre de services avec curriculum vitae est à adresser au Service du Personnel de

**Huguenin médailleurs SA**  
Bellevue 32, 2400 Le Locle  
☎ 039/31 57 55

157-14131

IMAGE Info SA est une société informatique qui appartient au groupe PRASA, actif dans le domaine du conseil et du service en prévoyance professionnelle.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

## UN(E) INFORMATICIEN(NE) DE LANGUE MATERNELLE ALLEMANDE

qui sera appelé(e) à participer à des activités liées à l'étude d'implantation, à la préparation et à la mise en place de progiciels de gestion chez nos clients.

Le (la) candidat(e) idéal(e), âgé(e) de 25 à 35 ans, possède de solides connaissances générales en informatique de gestion ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans le développement ou la mise en place de progiciels. Des connaissances ou des notions techniques sur les systèmes AS 400, UNIX et VAX seraient un avantage.

Nous offrons des conditions de travail agréables dans nos bureaux situés à Pesex/Neuchâtel, un horaire hebdomadaire de 40 heures et les divers avantages liés à un poste stable et de confiance. Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien présenter leurs offres écrites à l'attention de notre service du personnel à 2034 Pesex/Neuchâtel, Chasselas 1.

**IMAGE INFO**

28-153-4x4

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**La Chaux-de-Fonds**  
Salon de coiffure mixte, cherche

## COIFFEUSE

pour poste à 80%.  
Prendre contact avec Patricia au ☎ 039/23 26 49 132-509378

**Opportunité!**  
Nous cherchons des directeurs des vendeurs indépendants dans votre région.  
Doublez vos gains rapidement.  
Ecrire sous chiffres P 28-779143 à Publicitas Léman, case postale 645, 1211 Genève 3  
28-520764

Nous sommes une fabrique de machines et tôlerie industrielle dotée des équipements les plus modernes.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un

## CHEF D'ATELIER

pour notre secteur tôlerie industrielle.

Profil souhaité:

- connaissances complètes des métiers de la tôlerie/serrurerie;
- sens de l'organisation du travail;
- aptitudes à la direction de personnel.

Nous offrons:

- place stable;
- travail intéressant;
- salaire en rapport.

Nous attendons vos offres avec curriculum vitae. Discrétion assurée.

**PATRIC SA,**  
Attn. M. P. Scemama  
29, rue de l'Horizon  
2206 Les Geneveys s/Coffrane

28-1447

**SOS DETTES**  
aide efficace  
GESTIFIN sa MEZIERES  
021 903 24 45

**Opel Vectra 2.0i GT ABS**  
toit ouvrant, 5 portes,  
1991, 45 000 km,  
rouge métal.  
Garantie - Crédit  
Echange  
☎ 077/37 53 28  
28-778

**ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES**  
Bus, camionnettes.  
Kilométrage, état: sans importance.  
 Paiement comptant.  
☎ 077/47 61 89  
28-508170

Groupe international, actif dans l'industrie de machines, recherche son futur

## RESPONSABLE DE FABRICATION

Montage et mise au point de machines automatiques et prototypes.  
Cette activité englobe la responsabilité de l'atelier de mécanique.

**Nous demandons:**

- CFC mécanicien de précision;
- maîtrise fédérale ou brevet de technicien d'exploitation;
- expérience industrielle dans la conduite du personnel;
- connaissances CNC souhaitées.

Age: 30 - 40 ans.

**Nous offrons:**

- salaire en fonction des compétences;
- horaire variable.

Adresser vos offres de services manuscrites, documents usuels et prétentions de salaire sous chiffres U 132-750219, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

### BOURSE

#### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	392,50	393.-
Lingot	18.550.-	18.800.-
Vreneli 20.-	112.-	116.-
Napoléon	104,50	112,50
Souver new	136.-	143.-
Souver old	136.-	143.-

#### Argent

\$ Once	5,31	5,33
Lingot/kg	244.-	259.-

#### Platine

Kilo	18.450.-	18.750.-
------	----------	----------

#### CONVENTION OR

Plage or	18.900.-
Achat	18.550.-
Base argent	300.-

#### INDICES

	14/1/94	17/1/94
Swiss Index	1899,02	1910,60
SMI	2990,60	3008,80
Dow Jones	3867,20	3870,30
DAX	2151,08	2113,92
CAC 40	2262,25	2252,99
Nikkei	18725,30	18973,70

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

#### HORS BOURSE

	14/1/94	17/1/94
Calida	1200.-	1200.-
Ciment Portland	600.-	600.-
Kuoni	40000.-	42000.-

#### ACTIONS SUISSES

Adia p	221.-	228,50
Alusuisse p	622.-	640.-
Ascom hold. p	1350.-	1375.-
Baer hold. p	1830.-	1830.-
Baloise hold. n	2720.-	2760.-
BBC IA	1108.-	1117.-
B. C. C.	940.-	940.-
Börsb p	1790.-	1780.-
Bührlé n	133.-	131.-
C. F. N.	780.-	790.-
Ciba p	915.-	923.-
Ciba n	902.-	901.-
Ciba bp	896.-	900.-
Cortailod n	5400.-	5500.-
CS hold p	709.-	722.-
CS hold n	139.-	140.-
Elektrowatt	4050.-	4110.-
EMS-Chemie p	4695.-	4800.-
Georg Fischer p	1250.-	1240.-
Forbo p	2730.-	2750.-
Galenica bp	500.-	508.-
Holderbank p	944.-	983.-
Jelmoli	951.-	955.-
Landis n	967.-	960.-
Logitech n	223.-	225.-
Merkur hold. p	380.-	382.-
Möven p	450.-	445.-
Nestlé n	1324.-	1329.-
Neuchât. n	848.-	820.-
Reassur p	736.-	720.-
Reassur n	705.-	690.-
Roche p	12000.-	12000.-
Roche bj	6390.-	6440.-
Sandoz p	4185.-	4220.-
Sandoz n	4110.-	4035.-
Sandoz bp	4045.-	4085.-
SBS p	503.-	505.-
SBS n	242.-	245.-
Schindler p	7320.-	7520.-
Sibra n	250.-	250.-
SMH 100	201.-	210.-

#### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	14/1/94	17/1/94
Abbott Labor	43,50	43,50
Aetna LF	81,75	81,75
Alcan alu	33.-	33,50
Am Cyanamid	73,50	73,50
Amoco	79.-	79.-
ATL Richf	158.-	159,50
ATT	80,75	80,50
Baker Hu	31,50	31,50
Baxter	35,75	35,75
Boeing	65.-	66.-
Caterpillar	134.-	133,50
Citicorp	60,25	61,75
Coca Cola	62,75	62.-
Du Pont	76,25	77.-
Eastm Kodak	68,25	68.-
Exxon	97,50	98.-
Gen Elec.	156,50	158.-
Gen Motors	89,50	90,75
Halliburton	47,50	47,75
Homestake	34,75	35,75
Honeywell	47,25	47,25
Inco ltd	40,75	40,75
IBM	87,25	86,50
Liton	100,50	101,50
MMM	161.-	161.-
Mobil corp	117,50	117.-
Pacific Gas & El	48,25	48,75
Pepsico	59,75	58,50
Pfizer	101.-	100,50
Phil Morris	85,50	84,75
Phillips pet	42,25	42,25
Proct Gamb.	84,50	84,50
Rockwell	53.-	55.-
Sara Lee	37,75	38,75
Schlumberger	87,75	85,50
Sears Roeb	78,25	77,50
Texaco	98,50	98.-
Unisys	19,50	20.-

#### PARIS

	14/1/94	17/1/94
Alcatel Alsthom	771.-	780.-
BSN	968.-	963.-
Euro Disneyland	37,05	35,55
Eurotunnel	54.-	50,90
Générale Eaux	2805.-	2756.-
L'Oréal	1307.-	1307.-
Lyonnais Eaux	599.-	603.-
Sanofi	1070.-	1052.-
Paribas	501.-	509.-

#### LONDRES

	14/1/94	17/1/94
B.A.T.	5,30	5,23
British Petrol.	3,65	3,67
British Telecom	4,61	4,67
Cadbury	5,28	5,32
Glaxo	6,75	6,75
Imperial Chem	7,75	7,67

#### TOKYO

	14/1/94	17/1/94
Ajinomoto	1350.-	1330.-
Canon	1580.-	1550.-
Daiwa House	1640.-	1610.-
Fuji Bank	2000.-	1960.-
Fujitsu	878.-	885.-
Hitachi	845.-	854.-
Honda Motor	1590.-	1630.-
Komatsu	805.-	786.-
Matsush. el I	1580.-	1580.-
Mitsub. el	563.-	-
Mitsub. Heavy	672.-	668.-
Mitsub. co	733.-	733.-
Nippon Oil	700.-	710.-
Nissan Motor	741.-	753.-
Nomura sec	2050.-	2030.-
Olympus opt	1040.-	1030.-
Ricoh	741.-	740.-
Sanyo	2580.-	2530.-
Sanyo elect.	448.-	440.-
Shiseido	1230.-	1240.-
Sony	5900.-	5930.-
Takeda chem.	1240.-	1240.-
Tokyo Marine	1250.-	1210.-
Toshiba	697.-	688.-
Toyota Motor	1850.-	1850.-
Yamanouchi	2160.-	2150.-

#### NEW YORK

	14/1/94	17/1/94
Aetna LF & CAS	56%	57%
Alcan	22%	22%
Aluminc of Am	73.-	74%
Amac Inc	25.-	25%
Asarco Inc	23%	23%
ATT	54%	54%
Amoco Corp	53%	53%
At Richfhd	107%	108%
Boeing Co	44%	44%

#### BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1,44	1,51
1 \$ canadien	1,08	1,15
1 £ sterling	2,13	2,27
100 FF	24,30	25,60
100 liras	0,0838	0,0898
100 DM	82,45	86,45
100 fl. holland.	73,35	77,35
100 fr. belges	3,95	4,15
100 pesetas	0,98	1,06
100 schilling aut.	11,70	12,30
100 escudos	0,80	0,88
100 yens	1,29	1,37

#### DEVICES

1 \$ US	1,45	1,49
1 \$ canadien	1,10	1,13
1 £ sterling	2,17	2,22
100 FF	24,65	25,15
100 liras	0,0856	0,0878
100 DM	83,55	85,25
100 yens	1,31	1,34
100 fl. holland.	74,65	76,15
100 fr belges	4,01	4,09
100 pesetas	1.-	1,03
100 schilling aut.	11,89	12,13
100 escudos	0,82	0,85
1 ECU	1,62	-

(Walter Schroder & Co., Incorporated, Genève)

## Révision de la loi sur la navigation aérienne

## Rolf Graber en campagne

La révision de la loi sur la navigation aérienne (on votera le 20 février prochain) est à la fois utile, nécessaire et efficace, estime le conseiller national Rolf Graber. Le libéral loclois, qui a succédé l'été dernier à Jean Guinand, a défendu hier cette révision au sein du comité «Oui à l'aviation». Selon lui, les arguments des auteurs du référendum sont infondés.

Berne  
François NUSSBAUM

Rolf Graber voit dans la révision de cette loi (qui date de 1948) une «volonté d'efficacité»: le Conseil fédéral est directement habilité à négocier des accords internationaux, les normes de sécurité internationales sont adoptées plus rapidement, les recours sont adressés au Tribunal fédéral, les enquêtes sur les accidents d'avions bénéficient d'une procédure simplifiée.

## MOBILITÉ EN JEU

D'une manière générale, la révision va dans le sens d'une «amé-

lioration des conditions-cadre de notre économie», note le député neuchâtelais. Il constate précisément que les opposants (gauche et écologistes) font obstacle aux notions de développement et de mobilité, qu'il s'agisse d'aviation, de routes, ou même de rail (transversales alpines).

Première crainte du comité référendaire: un développement inconsideré du transport aérien et de ses infrastructures. Infondée, répond Rolf Graber. La Confédération pourra effectivement prêter jusqu'à 25% des frais d'investissement (construction ou agrandissement d'aéroports), admet-il, mais les 75% restants ne seront placés qu'après une étude de rentabilité. Les cantons, communes et privés y regarderont à deux fois.

## ENTENTE NÉCESSAIRE

Deuxième crainte: les cantons, communes et riverains auront un pouvoir d'intervention réduit. «Les possibilités de recours demeurent intactes», affirme le conseiller national, «il s'agit de réduire le nombre de tentatives de retarder les travaux». Ce qui constitue un élément positif, selon lui.

Mais, sur les compétences locales, Rolf Graber se veut pragmatique et parle d'expérience:



Rolf Graber, engagé dans une campagne nationale. La nouvelle loi sur la navigation aérienne répond à une volonté d'efficacité. (Impar-Galley)

«La collaboration entre les différentes instances est telle qu'un projet aéroportuaire ne peut se

réaliser que si une entente existe; à défaut, il me paraît condamné». F.N.

## CSCE

## L'armée suisse sous la loupe

L'armée suisse n'échappe pas à la surveillance de ses pairs au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Dans le cadre des mesures de confiance et de sécurité, elle a reçu l'an dernier la visite de militaires appartenant aux pays membres de cette organisation. Outre l'inspection d'un exercice de la troupe, deux régiments et l'aérodrome de Payerne ont été passés à la loupe. En échange, des officiers suisses ont suivi pour la première fois des troupes russes.

De telles inspections et vérifications se fondent sur les conclusions du document de Vienne de 1992 que les 52 pays membres de la CSCE ont signé. Selon Heinz Staub, chef de la section exécution des traités au Département militaire fédéral (DMF), ces visites inopinées permettent de vérifier l'application de ces mesures communes de confiance et de sécurité.

## VISITES À ANNONCER

Les inspections ne sont annoncées que 36 heures à l'avance. Elles donnent la possibilité à chaque pays membre de la CSCE d'effectuer une sorte de sondage des activités militaires d'un autre pays, afin de vérifier la mise en œuvre des obligations définies dans le document de Vienne. Quatre officiers allemands ont ainsi parcouru le nord-est de la Suisse pendant deux jours. Ils ont observé l'exercice «Edelstein» et les unités engagées à cette occasion. Accompagnés de responsables suisses, ils ont pu se déplacer librement.

Le but de ce contrôle était de vérifier les informations sur l'armement, les troupes et les systèmes d'armes. Ces données doivent être transmises chaque année par les pays de la CSCE. Comme les décisions du document de Vienne ne s'appliquent qu'aux troupes en service actif, la Suisse et son armée de milice ne seraient en fait pas concernées par ces inspections. Mais, remarque Heinz Staub, la Confédération a accepté volontairement deux contrôles par année.

## BRITANNIQUES À BURE

A la mi-septembre, des officiers britanniques ont suivi dans la région du Gothard le régiment d'artillerie 8 et visité la place de Bure (JU). Deux mois plus tard, des officiers polonais se sont rendus à Thoune et à Bure pour inspecter le cours de répétition du régiment de chars 9. En 1992, des officiers canadiens et allemands avaient conduit deux inspections.

## SUISSES EN RUSSIE

Des militaires suisses se sont aussi rendus à l'étranger pour des contrôles. Un officier suisse a pu observer fin septembre 1993 les activités de troupes polonaises. Pour la première fois, deux officiers suisses ont en outre pu accompagner en mai une unité russe. Ils devaient vérifier les chiffres donnés par Moscou sur les systèmes d'armes et les troupes.

La Suisse et l'Allemagne collaborent déjà dans le domaine de la vérification. Comme la Suisse a clairement exprimé sa volonté de mener une politique plus active au niveau de la CSCE, le DMF souhaite profiter de l'expérience des Allemands et jouer ainsi un rôle croissant en matière de vérification du traité de désarmement de la CSCE. (ats)

18 janvier 1933 - Au nom de la liberté de la presse, le Grand Conseil vaudois rejette une pétition de l'Association «Ordre et tradition», demandant l'interdiction des journaux de gauche. Plusieurs députés réclament une révision de la loi sur la presse qui ne réprime pas assez la diffamation dont abusent certains journaux.

## BRÈVES

## Crédit Mutuel vaudois Appel du pied chez Raiffeisen

Les 11 Caisses de Crédit Mutuel (CCM) du canton de Vaud souhaitent devenir des banques Raiffeisen. Les organes dirigeants des deux instituts ont adopté une convention préparant la voie d'un avenir commun. Les assemblées générales des CCM doivent encore donner le feu vert définitif. La décision sera prise ce printemps. En rejoignant le groupe bancaire Raiffeisen, les CCM conserveront leur autonomie. Ce partenariat n'entraînera aucune fermeture de guichets.

## Session fédérale à Genève Coûteuse

Le déménagement de la session parlementaire à Genève a coûté plus cher que prévu: près de 475.000 francs. Un surcroît de dépenses de 100.000 francs a déjà été accepté par les deux Chambres en décembre dernier. Le solde sera examiné durant la prochaine session d'été.

## Fusion bancaire vaudoise Mécontentement

Mécontent des conditions de l'absorption de la Caisse d'Épargne et de Crédit de Lausanne (CEC) par le puissant Crédit Foncier Vaudois (CFV), un petit groupe d'actionnaires de cette banque régionale fait opposition. Demain, à l'assemblée générale extraordinaire de la CEC, il proposera le refus de la fusion.

## Assurances sociales Pesantes

Le poids des assurances sociales augmente. En 1992, un franc sur quatre produit par l'économie était prélevé pour les assurances sociales. En 1970, on en était à un franc sur sept, indique un communiqué publié hier par la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES).

## Vaccin contre la méningite Enorme succès

Le vaccin contre la méningite, qui a été mis à disposition des nourrissons et des petits enfants depuis décembre 1990 en Suisse, est un énorme succès, a indiqué hier la Société suisse de pédiatrie. Les maladies les plus redoutées dues aux bactéries Haemophilus sont la méningite et l'épiglottite. Elles surviennent le plus fréquemment chez les petits de moins de cinq ans.

## Sommet Clinton-Assad

## L'hôtel panse ses plaies

L'hôtel Intercontinental de Genève panse ses plaies. Au lendemain du sommet Clinton-Assad, peintres, ébénistes et techniciens réparent les dégâts causés par le remue-ménage de ce week-end. En outre, quatre jours seront nécessaires pour redonner leur aspect habituel aux deux étages transformés en bureaux. Une bonne partie de ces frais seront payés par les Américains, a déclaré Herbert Schott, directeur général de l'établissement.

Selon un premier bilan, quelques «souvenirs» ont été emportés: des peignoirs, cendriers ou cuillères en argent. Mais rien qui ne sorte de l'ordinaire, selon M. Schott. Ce dernier compte avec la disparition, tous les ans, de 400 peignoirs au sigle de l'hôtel. Les grandes boîtes de pralinés offertes aux présidents ont été

emportées. Quant au saxo en chocolat offert à Bill Clinton, il a fait le voyage vers les Etats-Unis dans un emballage spécial. Durant quatre jours, les deux étages transformés en bureaux par les Américains seront remis en état. Des travaux payés par les Etats-Unis. Pas moins de 30 tonnes de matériel ont été installées dans l'hôtel. Depuis lundi, leur déménagement dans des caisses métalliques est entamé. Ensuite, une vingtaine de personnes du service d'entretien passeront quelques jours à réparer les dégâts.

Aucun fétichiste ne s'est présenté pour obtenir un drap du lit d'Hillary Clinton ou la taie d'oreiller où a reposé la tête de Hafez el-Assad. Le matelas sur lequel Bill Clinton a reposé avait accueilli précédemment une dizaine d'autres chefs d'Etat. (ats)

## «Winterthur»

## Un pied en Allemagne

Le groupe Winterthur, premier assureur de Suisse, va prendre le contrôle de la Caisse d'assurance des fonctionnaires allemands, la DBV Holding AG à Wiesbaden, ceci par le biais d'une société intermédiaire. Winterthur conforte ainsi «de manière décisive» sa position sur l'un des plus grands marchés européens de l'assurance, a annoncé hier le groupe suisse. Représentant un volume de primes brutes de quelque 5 milliards de francs, l'Allemagne devient, et de loin, le plus important marché pour le groupe Winterthur, en dehors du marché suisse. Avec cette transaction, Winterthur intègre en son sein le secteur assurances d'un important groupe dans lequel la Commerzbank - avec quelque 1000 filiales - détient une participation aux côtés des deux assureurs que sont DBV et Winterthur. (ap)

## «La Suisse»

## Requête de faillite retirée

Le journal «La Suisse» est une fois de plus sauvé. Une audience prévue hier devant le Tribunal de Genève a tourné court: un créancier de Sonor SA, société éditrice de «La Suisse», qui avait déposé une demande de faillite devant la justice a retiré sa requête au dernier moment. Un accord est en effet intervenu hier matin entre Sonor SA et Industriebau-Engineering AG (IE) qui réclamait un montant de 4,4 millions de francs. Les deux parties ont convenu d'un règlement réduit à court terme pour soldé de tout compte. IE a indiqué hier qu'elle renoncera à 1,4 million de francs si Sonor SA lui verse 3 millions jusqu'au 10 février prochain. Jean-Claude Nicole, éditeur de «La Suisse», s'est déclaré «très satisfait» de cette solution. (ap)

## Enlèvement d'un industriel

## En cavale, Daniel Bloch n'est pas devant ses juges

Devant le Tribunal criminel de Morges, l'industriel vaudois Christopher Wassermann a raconté hier le cauchemar vécu lors de son enlèvement le 10 avril 1991. La déposition du directeur de l'entreprise Castolin a constitué l'élément principal du procès intenté par défaut contre Daniel Bloch, accusé d'avoir organisé ce rapt avec un complice déjà condamné en France.

«Il ne faut pas se laisser intimider par des hommes comme Daniel Bloch», a déclaré M. Wassermann devant les juges. Surpris alors qu'il regardait chez lui un match à la télévision, l'industriel a d'abord tenté de bousculer ses agresseurs. Ceux-ci devaient toutefois parvenir à le ligoter et à la bâillonner après l'avoir aspergé de gaz lacrymogènes.

Avec un sang-froid hors du commun, Christopher Wassermann devait toutefois échapper à ses ravisseurs au terme de péripéties dignes d'un roman de série noire. Emmené dans sa propre voiture à destination de la cellule de deux mètres carrés qui l'attendait dans une bâtisse iso-

lée située à Vailly, en France voisine, l'industriel devait parvenir patiemment à se défaire de ses liens. La tête enfouie dans une cagoule, il a ensuite demandé de l'air, car il avait de la peine à respirer. Après avoir obtenu de son agresseur qu'il desserre quelque peu une cordelette nouée autour du cou et qu'il ouvre la fenêtre arrière du véhicule, l'industriel s'était relevé et avait asséné des coups sur la nuque de Michel David qui pilotait le véhicule. Christopher Wassermann s'est ensuite projeté au-dehors du véhicule. Surpris, le ravisseur avait tenté de remonter la fenêtre au moyen de la commande électrique. L'industriel est d'abord resté coincé par un pied et a été traîné la tête en bas sur une dizaine de mètres avant de parvenir à s'enfuir.

Si Michel David devait être arrêté peu après la tentative de rapt, Daniel Bloch avait pu prendre la fuite et fait toujours l'objet d'un mandat d'arrêt international. Les indices retrouvés dans la maison occupée par les ravisseurs ont toutefois permis de l'identifier. Rendu par défaut, le jugement est attendu pour demain. (ats)

## L'âge sans la sagesse

## Un vieillard tire sur des mômes

Un homme de 78 ans a tiré plusieurs coups de revolver en guise d'avertissement, dimanche après-midi à Flawil (SG), car il se sentait importuné par un groupe d'enfants. Atteint par un projectile, un écolier de huit ans a été blessé à une jambe et a dû être transporté à l'hôpital. Les enfants avaient déjà importuné le vieil homme durant un certain temps, a communiqué hier la police cantonale.

Dimanche après-midi, le groupe d'écoliers a frappé à de nombreuses reprises contre les portes et les fenêtres du vieillard, a précisé la police.

Excédé, l'homme a alors empoigné son arme et a tiré des coups de feu d'avertissement. Le garçon de huit ans a probablement été atteint par ricochet. La balle est restée dans sa jambe et a dû être extraite à l'hôpital. (ats)

ROMANEL/LAUSANNE+MONTAGNY/YVERDON

**CMD**

L'IMBATTABLE DISCOUNT

CMD/Romanel - z. i. Ouest A Côté voie LEB - Autoroute sortie Blécherette. Tél. : 021/ 646 16 31  
 CMD/Montagny - z. i. En Chamard - Autoroute sortie Yverdon Ouest. Tél. : 024/ 26 29 82  
 Horaires : lundi à vendredi 9h00 à 12h00 - 13h30 à 19h00 samedi 9h00 à 17h30

**NOUS SOLDONS NOS SOLDES...**

**55.-**  
~~110.-~~

TAPIS synthétique, divers coloris et motifs Orient, dim. 200x290 cm. (24606) 55.- au lieu de 110.-

**40.-**  
~~75.-~~

TAPIS synthétique, divers coloris et motifs Orient, dim. 170x230 cm. (30216) 40.- au lieu de 75.-

OFFRE SPECIALE  
 VALABLE SEULEMENT DU  
**17 JANVIER**  
**AU 22 JANVIER**

vente autorisée du 12.01.94 au 01.02.94.

CHITIRIDE

22-2679

**OFFRES D'EMPLOI**

**EISI**

ÉCOLE D'INGÉNIEURS  
 SAINT-IMIER



Suite au départ à la retraite d'un enseignant, nous mettons au concours un poste de

**MAÎTRE DE PRATIQUE  
 D'ÉLECTRONIQUE**

pour nos Ecoles de métiers affiliées.

Pour ce poste à plein temps, nous cherchons un

**ingénieur ETS en électronique**

avec formation en informatique technique ou

**ingénieur ETS en informatique**

Un apprentissage préalable d'électronicien ou de mécanicien-électricien couronné par un CFC est également demandé.

Pratique industrielle de plusieurs années dans les domaines de l'électronique et de l'informatique.

Intérêt pour le contact avec les apprentis.

Entrée en fonction: 1er août 1994.

Le cahier des charges contenant toutes les informations peut être obtenu auprès du secrétariat de l'Ecole, ☎ 039/41 35 01.

Les offres manuscrites avec photo, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser, jusqu'au 18 février 1994, à la direction de l'Ecole d'ingénieurs, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

5-7722

Institut financier de La Chaux-de-Fonds  
 cherche pour date à convenir une

**secrétaire  
 de direction**

Profil souhaité:

- formation commerciale ou bancaire;
- expérience dans l'administration du personnel et les prestations sociales;
- maîtrise des outils informatiques de pointe;
- sens de l'initiative et des priorités;
- aisance dans les contacts personnels;
- excellente maîtrise du français et bonnes connaissances de l'allemand;
- âge entre 25 et 40 ans.

Nous offrons un travail varié ainsi que tous les avantages sociaux d'une entreprise bien structurée.

Les candidates sont priées d'adresser leur offre de service manuscrite accompagnée d'une photo et des copies des certificats et références sous chiffres Z 132-750065 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

L'annonce, reflet vivant du marché

Société européenne cherche tout de suite ou à convenir dans votre région:

**des collaboratrices**

Nous offrons:

- formation et suivi complet (également pour débutantes)
- salaire de 1er ordre
- activité passionnante.

Vous avez une bonne présentation, une voiture, contactez-nous au **038/21 15 81**

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

22-3594

BUREAU INDÉPENDANT  
 D'ASSURANCES ET DE GESTION

RECHERCHE

**AGENT(E)  
 PROFESSIONNEL(LE)**

Profil souhaité: âge 30 ans et plus, connaissance toutes branches assurances, posséder une voiture, sérieux et entreprenant, région Neuchâtel - Jura.

Nous offrons: supports de vente importants, avantages sociaux d'une entreprise moderne. Notre activité s'étend notamment à un domaine spécifique d'association non touchée par la récession.

Entrée immédiate ou à convenir.

Il sera répondu à toutes offres provenant sous chiffres U 22-170662, à Publicitas Léman, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

**FEUILLETON**

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

36

Marie-Thérèse Labat

**La corde  
 de sol**

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

Mais, à la rigueur, je la verrais assez en justicière fanatique se croyant investie d'une mission divine. Ces gens de couleur sont très primitifs, très impulsifs...

Pauvre Lili! Qu'est-ce que je raconte?... C'est une honte! Tout ça parce qu'elle est noire. Et dire que je me croyais profondément anti-raciste!

Peggy Brandt ne portait pas non

plus Liz Stone dans son cœur. Si elle a cru qu'on allait la renvoyer...

Et il en était question, justement. Curieusement, Liz Stone était jalouse de l'affection de Deborah pour sa nurse. Elle ne s'occupait pas de sa fille, n'éprouvait aucune tendresse à son endroit, ne désirait même pas son amour et, cependant, elle ne pouvait souffrir que Deborah soit attachée à Peggy plus qu'à sa propre mère.

Quand à la triste fille qui pousse le fauteuil de Mrs Arthur Stone et a nom Andréa Wilson, son admiration pour Monsieur ne fait pas le moindre doute. Elle rougit, du plus loin qu'elle l'aperçoit, se dandine d'un pied sur l'autre, bref, se comporte comme une fillette de douze ans, amoureuse d'un grand collégien, ami de son frère aîné.

Qui peut savoir ce qu'il se passe

dans la cervelle de ce type très particulier de vieille fille plus ou moins anormale et refoulée? Elle a peut-être décidé de libérer Gregory Stone d'un joug odieux afin de pouvoir ensuite l'épouser. Oui... L'épouser!... Il y a de quoi sursauter. Et pourtant...

J'ai connu à Paris, dans mon immeuble, une pauvre fille d'une cinquantaine d'années, affligée d'une jambe de bois et d'une verrue sur le nez, que dis-je une verrue, c'était plutôt une loupe. Hé bien, elle se figurait que le médecin du troisième était tombé amoureux fou d'elle et ne tarderait pas à l'épouser.

Le monsieur en question avait trente-cinq ans, était du genre médecin-de-charme-play-boy et traînait après lui un bataillon de jolies filles enamourées.

Vous croyez peut-être que cela troublait ma folle de voisine? Point

du tout. Comme j'essayais de lui faire entendre que la concurrence était redoutable et qu'elle avait peu de chances de réaliser son projet, ma douce amante a répliqué superbe: «Ces minettes qui lui tournent autour?... Bah! Elles ne comptent pas. Son amour sérieux, son amour secret, c'est moi... La preuve: Il m'a tenu hier la porte de l'ascenseur en disant: «Passez donc, mademoiselle!» Et il fallait voir son sourire.»

Quand j'ai quitté Paris, elle méditait d'écrire à l'objet de sa flamme, une lettre du genre «n'ayez pas peur, chéri, déclarez-vous, j'ai deviné vos sentiments.»

Donc, Si Andréa Wilson appartient à ce genre de fille, je dois la compter dans les coupables possibles. Elle a pu s'imaginer que seule l'épouse de Gregory Stone mettait obstacle à son bonheur. (A suivre)



# PAR LA CLASSE 5<sup>E</sup> 1 UNE SEMAINE A GERARDMER

CLASSE DE 5E L  
Collège  
Daniel-JeanRichard

Comment s'est établi  
l'échange:  
Les élèves de Gérardmer  
et nous, on s'est écrit des  
lettres. Chaque élève a  
écrit à son correspondant,  
on s'est envoyé des  
dessins, des journaux et on  
s'est téléphoné.

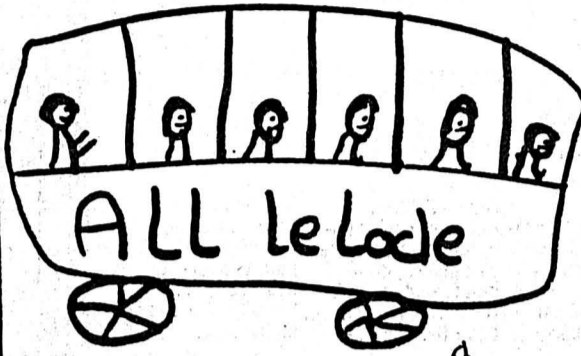
Pedro, O



Les Bas-Rupts  
Les Bas-Rupts est un endroit  
campagnard où il y a des  
fermes et des villets.  
Il n'y a qu'une école  
primaire. Il y a des fleurs  
des ruisseaux, des forêts, des  
sorties, des pistes de ski  
et ça est et beaucoup  
d'autres choses. Il y a  
des coins plus jolis et des  
coins moins jolis. Pour  
nous, c'était un rêve  
exaucé.

Sauvent, meslet

La ville de Gérardmer  
Gérardmer est une très belle  
ville mais elle est toute petite.  
Elle contient 9600 habitants.  
Les échanges entre Le Locle et  
Gérardmer se font en bus.  
Les Loclois logent au centre de loi-  
sirs des Bas-Rupts où, en hiver on  
peut faire du ski de fond, du ski de  
piste et de la marche. En été,  
on peut faire de la marche, du tir à  
l'arc, du tennis, du VTT, du canot et  
de la voile sur le lac. La ville  
a aussi une patinoire artificielle et  
une très belle piscine. En ville, il  
y a de nombreuses boutiques.  
On trouve beaucoup d'industries  
du bois et on fabrique un fromage  
appelé le Gémôme.



Les mots, les chiffres  
En France,  
à Gérardmer, les mots  
et les chiffres, se disent  
tout autrement qu'en  
Suisse. En Suisse on  
a l'accent suisse,  
et à Gérardmer le  
linge, se dit la ser-  
viette, le pull, le pull-over...  
... Quant aux chiffres:  
à Gérardmer, septante  
se dit soixante-dix et  
nonante se dit quatre-  
vingt-dix.

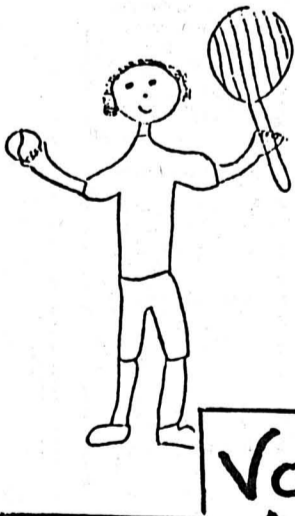
Les Vosges  
Les Vosges sont  
un département  
de France situé  
dans le nord-  
est du pays.  
C'est un massif  
montagneux  
avec beaucoup  
de forêts.  
Le sol est graniti-  
que. C'est pour  
cela que l'on  
trouve des fleurs  
qu'on n'a pas dans  
l'eston et  
leuchâtel comme  
la digitale, le pimper-  
nèze.

Xavier

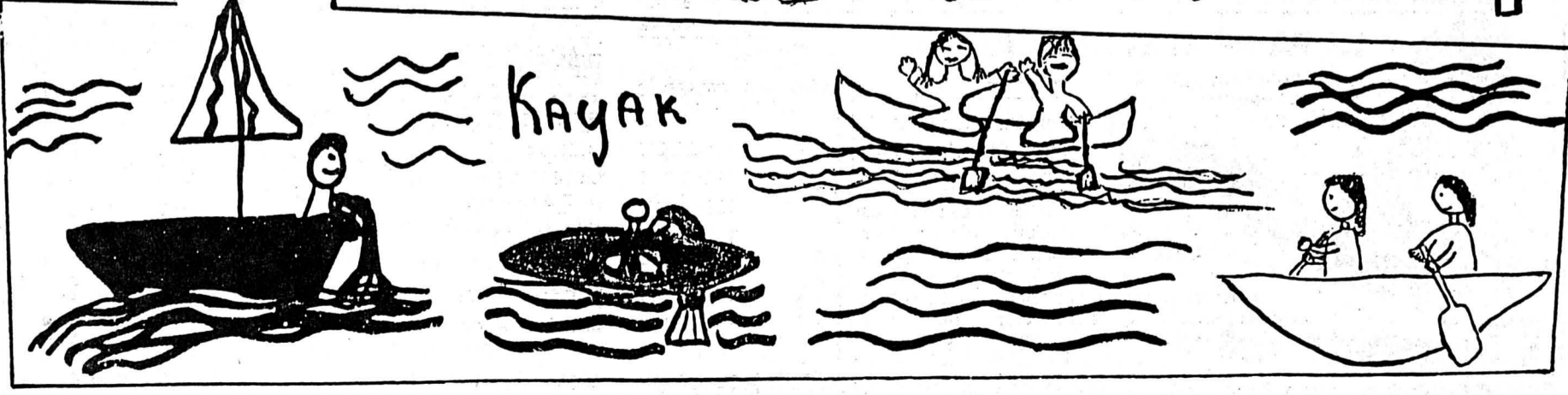
La digitale  
La digitale au clair matin  
Dit-il, dis-tu, dis-je ?  
La digitale au clair matin  
Dresse sur sa tige  
Des grappes de fleurs cramoisies  
Dit-il, dis-tu, dis-je ?  
Dis-je bien ainsi ?  
Dis-je ?  
Robert Desros

La digitale  
La digitale est une fleur que  
l'on trouve dans les Vosges mais  
pas au Locle. On la rencontre  
en forêt c'est tellement beau  
qu'on dirait un jardin de  
millions de fleurs. La digitale  
est rose avec des points cramoisies  
entourés de blanc.  
Camille Dubois

La patinoire  
Quand nous sommes  
allés à Gérardmer  
nous avons été à  
la patinoire mais  
surprise, ce n'était  
pas de la glace  
mais du plastique.  
Nous avons patiné  
mais c'était très  
dur car ça glissait  
moins bien.  
Caroline Tissot

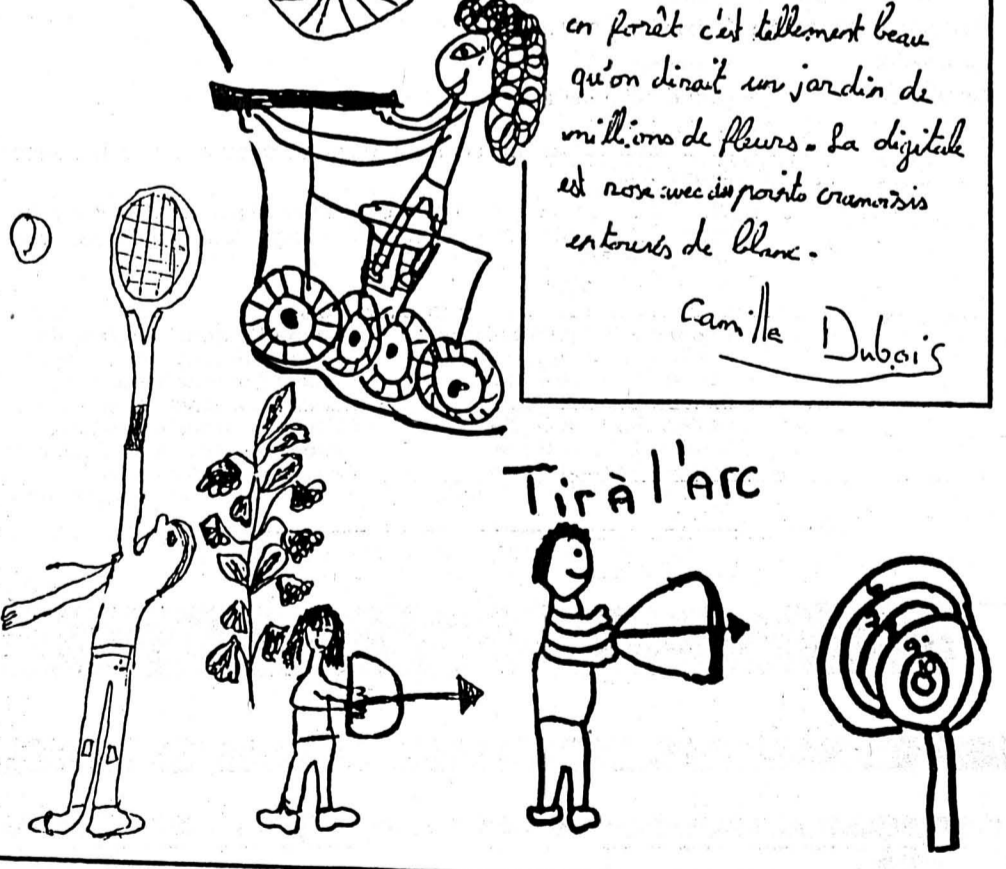


Voile



KAYAK

Tir à l'arc




VTT

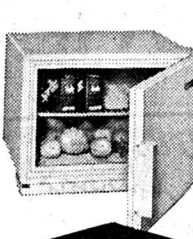
# ing.dipl. FUST SOLDDES

(autorisés du 10. 1. au 29. 1. 1994)


• Toutes les marques immédiatement livrables à partir du stock • Occasions et modèles d'exposition en permanence • Durée minimale de location 6 mois •  
• Paiement contre facture • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)




**1990.-  
1490.-**




**279.-**



**499.-**



**835.-  
698.-**



**149.-**

**Séchoir à linge** Electrolux EDC 532 E  
Séchoir à condensation, 5 kg. Sélection du temps de séchage. 0,7 kWh/kg. H 85, L 60, P 60 cm  
Location/m.\* 86.-

**Congélateur-armoires** Novamatic TF 50  
Congélateur-box. Contenance 55 l. Idéal pour les espaces restreints. H 46,4, L 59 P 60 cm  
Location/m.\* 17.-

**Lave-linge autom.** Candy C 241  
Capacité 5 kg, 12 programmes de lavage autom. tambour en acier chromé. H 85, L 60, P 52 cm  
Location/m.\* 39.-

**Cuisinière** Bosch HES 502  
Cuisinière indépendante avec 4 plaques de cuisson, dont deux rapides. Grill. H 85, L 50, P 60 cm  
Location/m.\* 36.-

**Machine à café** Novamatic DX 12  
Pour espresso, café, cappuccino. Buse pour vapeur-express et au chaude. Chauffe-eau en acier inoxydable.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, bd des Eplatures, tél. 039 26 68 65. Bienne, Zentralstr. 36, tél. 032 22 85 25. Neuchâtel, rue des Terreaux 7, tél. 038 25 51 51. Marin, Fleur-de-Lyss 26, Marin-Centre, tél. 038 33 48 48. Réparation rapide toutes marques, tél. 021 311 13 01. Service de commande par téléphone, tél. 021 312 33 37. 05-2569-110/4x4

FUST - Electroménager  
FUST - Cuisines/Salles de bains  
FUST - Luminaires  
FUST - TV/HiFi/Vidéo

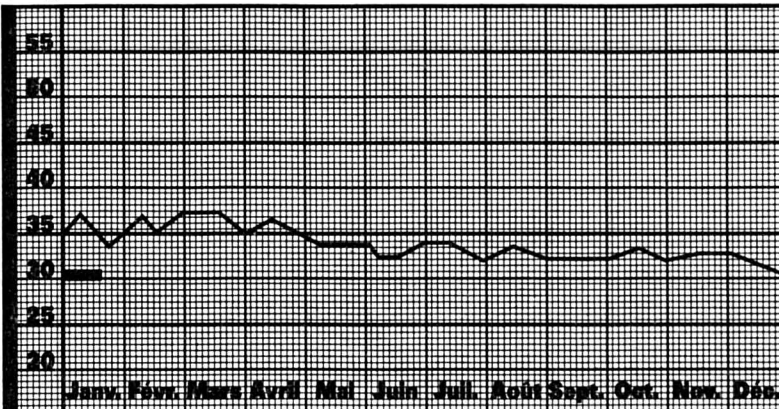
**Crédit rapide**  
038/51 18 33  
Discrétion assurée.  
Lu à sa de 10 à 20 h  
Meyer Finance  
+ Leasing  
Tirage 28  
2520 La Neuveville

**vacances en FRANCE**  
MEDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1994 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne (021) 320 71 06 22-3728

**BENFINA**  
Crédits rapides et sûrs  
038/25 37 45  
ou 037/26 82 10  
Ecluse 61  
2000 Neuchâtel  
28-1356/4x4

## INFORMATION MARGOT-MAZOUT

Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne % kg



1993 ————— 1994 —————

**Prix du mazout à la baisse en ce début d'année!** Pour plus de renseignements, téléphonez-nous au (038) 44 11 55.

Le numéro de téléphone info (038) 42 54 42 vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

**MARGOT** 038 / 44 11 55

### FINANCE

## Centrale Nucléaire de Leibstadt SA

Leibstadt (Canton d'Argovie)

**Actionnaires:**  
Aar et Tessin Société Anonyme d'Electricité, Olten  
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau  
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe  
Forces Motrices Bernoises S. A.,  
Société de participations, Berne  
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne  
Electricité de Laufenbourg SA, Laufenbourg  
Electrowatt S. A., Zurich  
Kraftübertragungswerke Rheinfelden AG, Rheinfelden  
Forces Motrices de Laufenbourg, Laufenbourg  
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S. A., Baden  
S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne  
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Les actionnaires se sont engagés à couvrir au prorata de leur participation au capital-actions les charges annuelles de la société, qui comprennent en particulier les intérêts et le remboursement des emprunts obligataires.

**4%** Emprunt 1994-1999 de fr. 100 000 000

**Durée** 5 ans ferme  
**Prix d'émission** 100.50%  
**Fin de souscription** 19 janvier 1994, à midi  
**Libération** 18 février 1994  
**Cotation** sera demandée à Zurich, Bâle et Genève.

Le prospectus d'émission est disponible auprès des banques ci-dessous.

Une annonce de cotation sera publiée le 18 janvier 1994 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung», «Journal de Genève» et «Basler Zeitung».

**Crédit Suisse**  
Union de Banques Suisses  
Société de Banque Suisse  
Banque Populaire Suisse  
Banque Leu SA  
Darier, Hentsch & Cie  
Lombard, Odier & Cie  
Banque Sarasin & Cie  
Nouvelle Banque d'Argovie  
Banque Cantonale d'Argovie  
Banque Cantonale de Zurich  
Banque Cantonale Bernoise  
Banque Cantonale Lucernoise  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banque Cantonale de Soleure  
Banque Cantonale d'Uri  
Banque Cantonale de Schwyz

Numéro de valeur 174 296 ISIN CH 000 174 296 1 44-4203

**Saint-Imier.** Nous louons pour le 1er février 1994

**4 pièces rénové**  
Loyer: Fr. 890.- plus Fr. 100.- charges.  
GÉRANCE NYFFENEGGER,  
063/76 23 01 150-105322

**À LOUER à SAINT-IMIER**

Plein centre

**MAGNIFIQUES LOCAUX COMMERCIAUX**  
78 à 190 m<sup>2</sup>, conviendraient pour études d'avocats ou notaires, cabinets médicaux, bureaux, architectes, etc.

Pour tous renseignements et visites:  
**jacques burkhalter**  
fiduciaire et gérance immobilière  
rue du midi 32 - 2610 saint-imier  
039/41 20 01 298-2166

**À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS**

Rue Fritz-Courvoisier 34 F, quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave, ascenseur.

**4 1/2 pièces (100 m<sup>2</sup>)**  
Fr. 1380.- + charges.  
Libre 1er avril 1994  
Fritz-Courvoisier 34 C

**3 1/2 pièces**  
Fr. 1085.- + charges.  
Libre le 1er avril 1994  
Fritz-Courvoisier 36 A

**3 pièces**  
Cuisine agencée.  
Fr. 816.- charges comprises.  
Libre tout de suite. 28-486

Régie F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
038/31 90 31

Urgent  
**À VENDRE À SAINT-IMIER**  
pour cause de départ à l'étranger

**MAGNIFIQUE APPARTEMENT de 3 1/2 pièces**  
situation tranquille et ensoleillée, cuisine agencée, grand balcon, places de parc.  
Prix de vente très intéressant.

Pour tous renseignements et visites:  
**jacques burkhalter**  
fiduciaire et gérance immobilière  
rue du midi 32 - 2610 saint-imier  
039/41 20 01 298-2166

### IMMOBILIER

A louer au Locle, près du centre dans immeuble rénové

**appartement 1 1/2 pièce**  
loyer Fr. 660.- c.c.  
cuisine agencée, jardinet  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

**ep**  
GERANCE PERUCCIO  
157-14057

Location-vente, Transactions immobilières  
rue de France 22, Le Locle,  
039/31 16 16

A louer au Locle, quartier neuf

**appartement 3 pièces**  
loyer Fr. 994.- c.c.

**appartement 2 pièces**  
loyer Fr. 788.- c.c.  
cuisines agencées,  
Libres tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

**ep**  
GERANCE PERUCCIO  
157-14057

Location-vente, Transactions immobilières  
rue de France 22, Le Locle,  
039/31 16 16

A louer au Locle, rue de France dans immeuble rénové

**appartement 3 pièces**  
loyer Fr. 860.- c.c.

**joli studio**  
loyer Fr. 540.- c.c.  
avec cuisine agencée,  
Libres tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

**ep**  
GERANCE PERUCCIO  
157-14057

Location-vente, Transactions immobilières  
rue de France 22, Le Locle,  
039/31 16 16

**HPI CREDIT IMMOBILIER**  
cautionné par la Confédération

**1994 AU LOCLE**

Changez votre cadre de vie

Habitez un appartement de 3 pièces avec balcon refait à neuf (sanitaire, bloc cuisine, carrelage...)  
et devenez propriétaire pour une mensualité égale à un loyer de **Fr. 745.-** tout compris.

Prenez rendez-vous pour visiter, vous informer.

**HABITATIONS POUR TOUS**  
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel  
Tél. 038 25 94 94

**A LOUER** Quartier Est  
La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENTS DE 4 ET 6 PIÈCES EN DUPLEX**

Avec cuisine agencée, poêle suédois.  
Libres: à convenir. 132-12083

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

**HPI CREDIT IMMOBILIER**  
cautionné par la Confédération

**NOUS AVONS LE FINANCEMENT**  
Nous étudions la solution adaptée à chaque budget

Pour vous faire acquérir votre logement avec une mensualité égale à un loyer.

**SAINT-IMIER**  
Quartier très ensoleillé, calme.  
3 1/2 pièces, 83 m<sup>2</sup>, balcon 10 m<sup>2</sup>  
2 1/2 pièces, 68 m<sup>2</sup>, balcon 10 m<sup>2</sup>.

Exemple: 2 1/2 pièces  
Mensualités:  
dès **Fr. 532.-** + charges

**HABITATIONS POUR TOUS**  
62, Grand-Rue - 2710 Tavannes  
Tél. 032 91 25 45

### VACANCES - VOYAGES

**LE PARFUM SI DÉLICAT DE Majorque**  
7 millions d'amandiers en fleurs sous le ciel éternellement bleu de

L'organisation parfaite chaîne d'hôtels suisses

Situés au bord de la mer  
Randonnées pédestres  
Piscines chauffées d'eau de mer  
Cuisine soignée (avec spécialités espagnoles)  
Renseignements et réservations auprès de votre agence de voyages ou directement à Lausanne  
Chaque dimanche dès le 6 février Martigny 5

**1 semaine**  
vol et pension complète  
fr. 680.- Hotel Lido  
fr. 565.- Hotel Perla  
(6.2.94 - 13.2.94)

Universal, Heiligkreuz 36  
9490 Vaduz  
s.v.p. veuillez envoyer le catalogue à l'adresse:

**universal** Tel. 021/320 60 71



Ski alpin - Super-G de Cortina d'Ampezzo: une Slovène de 17 ans brouille les cartes

# Au centième près

Une Slovène de 17 ans, Alenka Dovzan, a brouillé toutes les cartes lors du super-G de Cortina, organisé en remplacement de celui qui avait été annulé il y a dix jours à Altenmarkt et qui avait, on s'en souvient, été enlevé par Heidi Zurbriggen. Partie en 29<sup>e</sup> position, Alenka Dovzan, à la stupéfaction générale, a signé le même temps au centième près que la Suédoise Pernilla Wiberg. Même si elle doit le partager, ce succès qui lui rapporte 100 points permet à Pernilla Wiberg de renforcer sa position en tête du classement de la Coupe du monde.

toutes les deux le géant de Sara-jevo.

## «UNE DIVINE SURPRISE»

Alenka Dovzan, qui offre à son pays son troisième succès en Coupe du monde après ceux de Jure Kosir dans le slalom de Madonna et de Katja Koren dans le super-G de Flachau, a mis du temps avant de réaliser son bonheur. «C'est une divine surprise, lançait-elle. Même si j'avais terminé cinquième à Flachau, jamais je n'aurais osé imaginer prendre la première place de cette course.» Elle n'était pas la seule. Pernilla Wiberg était sûre d'avoir course gagnée.

«Franchement, après le passage des Autrichiennes, j'étais persuadée que personne ne pouvait plus m'inquiéter. Surtout pas Alenka» avouait-elle.

## LES SUISSESSES DANS LA MÊME SECONDE

Dans cette course indécente, où les sept premières ne sont séparées que par vingt malheureux centièmes, les Suissesses présentent un bilan qui peut se défendre. Heidi Zeller-Bähler a pris la neuvième place à 34 centièmes.

Pour sa part, Heidi Zurbriggen, souvent en sursis sur la partie initiale du tracé, termine à la 12<sup>e</sup> place à 82 centièmes.

Même si elle rêvait de rééditer son succès d'Altenmarkt pour donner la plus belle des leçons à la FIS après la décision de recourir ce super-G, la Valaisanne a prouvé, à un mois des Jeux, qu'elle était vraiment toute proche des meilleures. Ce cons-

tat réjouissant vaut bien sûr pour Heidi Zeller-Bähler.

A Lillehammer, Vreni Schneider ne misera pas sur le super-G. Sa 24<sup>e</sup> place à 1<sup>er</sup>71 du duo Dovzan/Wiberg après avoir frôlé la chute en début de course met certainement un frein à ses ambitions dans cette discipline. Éliminée, Chantal Bournissen n'a pas retrouvé dans cette course la confiance derrière laquelle elle court désespérément depuis plusieurs semaines.

Victorieuse cette saison lors des slaloms de Veysonnaz et de Morzine, Pernilla Wiberg a démontré sa polyvalence au plus haut niveau avec ce troisième succès de l'année en Coupe du monde. Son duel avec Anita Wachter, une autre fille capable de briller dans toutes les disciplines, pour la conquête de la Coupe du monde s'annonce somptueux. (si)



Pernilla Wiberg - Alenka Dovzan

Des sourires de circonstance.

(Keystone)

## Classements

**Super-G de Cortina d'Ampezzo:** 1. Wiberg (Su) et Dovzan (Sln) 1'20"64. 3. Maier (Aut) à 0"04. 4. Seizinger (All) à 0"07. 5. Wachter (Aut) à 0"16. 6. Eder (Aut) à 0"18. 7. Cavagnoud (Fr) à 0"20. 8. Compagnoni (It) à 0"29. 9. Zeller-Bähler (S) à 0"34. 10. Koren (Sln) à 0"47. 11. Perez (It) à 0"72. 12. Zurbriggen (S) à 0"82. 13. Masnada (Fr) à 0"85. 14. Stallmaier (Aut) à 0"87. 15. Lindh (EU) à 1"03. **Puis les Suissesses:** 24. Schneider à 1"71. 46. Heubi à 3"49.

**Coupe du monde. Général:** 1. Wiberg (Su) 905. 2. Wachter (Aut) 839. 3. Schneider (S) 750. 4. Compagnoni (It) 642. 5. Maier (Aut) 611. 6. Seizinger (All) 605. **Puis les Suissesses:** 12. Zeller-Bähler 246. 26. von Grünigen 158. 44. Rey-Bellet 90. 48. Zingre 79. 52. Zurbriggen 73. 58. Accola 65. 59. Bernet 64. 78. Bournissen 26. 87. Roten 16. 95. Lambrigger 11. 98. Heubi 9. 103. May 7. 109. Nef 4.

**Super-G (3 courses):** 1. Seizinger (All) 210. 2. Wiberg (Su) 185. 3. Maier (Aut) 160. 4. Perez (It) 154. 5. Dovzan (Sln) 145.

**Par nations:** 1. Autriche 6344 (dames 2852 + messieurs 3492). 2. Italie 3557 (1826 + 1731). 3. Suisse 3163 (1598 + 1565). (si)

## AU DÉPART

**Crans-Montana. Slalom géant messieurs: (en remplacement d'Adelboden). Ordre des départs (dès 10 h 15):** 1. Piccard (Fr). 2. Kunc (Slo). 3. Wallner (Su). 4. von Grünigen (S). 5. Aamodt (No). 6. Mayer (Aut). 7. Nyberg (Su). 8. Salzgeber (Aut). 9. Belfrond (It). 10. Mader (Aut). 11. Barnerssoi (All). 12. Tomba (It). 13. Girardelli (Lux). 14. Locher (S). 15. Kröll (Aut). 16. Kjus (No). 17. Thorsen (No). 18. Gstreiner (Aut). 19. Wasmeier (All). 20. Kosir (Slo). **Puis les Suisses:** 23. Kälin. 32. Sulliger. 35. Hangl. 48. Knöri. 56. Eggenberger. 61. Staub. 64. Künzi. (si)

**Deuxième sortie de Nancy Kerrigan -** L'Américaine Nancy Kerrigan a effectué, pendant une heure, devant la presse, à Stoneham (Massachusetts), sa deuxième sortie sur la glace depuis l'agression dont elle a été victime, le 6 janvier dernier. Elle a effectué quelques mouvements et un demi-axe devant son entraîneur, Evy Scotvold. (si)

## BRÈVES

### Curling

#### Neuchâtel-Sports en évidence

Lors du tournoi de Megève, deux des quatre équipes de Neuchâtel-Sports engagées se sont illustrées. Avec quatre victoires, un nul et une défaite, la formation emmenée par Michel Jeannot a pris la cinquième place. Celle de Claude-Alain Vuille a pour sa part terminé au 12<sup>e</sup> rang.

### Ski nordique Universitaires «bronzés»

Lors des championnats suisses universitaires disputés aux Diablerets, plusieurs Neuchâtelois se sont «bronzés». Véronique Beuret a ainsi pris la 3<sup>e</sup> place du combiné, Didier Fattou terminant également 3<sup>e</sup> des 10 km style classique. Enfin, dans le relais 3 x 10 km, Université NE représentée par Lauenstein, Worthington et Fattou s'est classée au 3<sup>e</sup> rang.

### Tennis

#### Coureaux et Girardin s'imposent

Pierre Coureaux de Montmollin, vainqueur de Gilles Maire 6-3 6-4 en finale, et Anne-Marie Girardin avec trois victoires ont remporté les championnats cantonaux des non licenciés.

### Hockey sur glace

#### Nouvelle victoire

Les filles du HCC sont insaisissables. Dimanche, elles ont à nouveau glané deux points. A Porrentruy, elles ont pris largement le dessus sur Ajoie 4-11 (2-5 1-3 1-3). Elles conservent ainsi la tête du classement.

### Football

#### Porto facile

Portugal. Match en retard de la 16<sup>e</sup> journée: Porto - Estoril 3-0. Classement: 1. Benfica 16/26. 2. Sporting 16/23. 3. Porto 16/22.

### Ski alpin

#### Heinzer au Lauberhorn

Après sa grave chute de mercredi dernier à Kitzbühel lors des entraînements de la descente, Franz Heinzer a subi un nouvel examen médical à l'hôpital de Lucerne. Les résultats sont très satisfaisants. Un scanner n'a décelé aucune blessure à la tête. Franz Heinzer a donc décidé de prendre la route de Wengen dès mardi pour s'astreindre mercredi à la première séance d'entraînements en vue de la descente de samedi.

Ski extrême - «Cinéma Adventure» à Neuchâtel

## Handicapé et skieur

Amateurs de sensations fortes, ne manquez pas le rendez-vous: dans le cadre d'une sélection de films pas comme les autres, «Cinéma Adventure» sera projeté demain soir mercredi à 18 h 30 à la salle polyvalente de la Cité universitaire, à Neuchâtel.

Nom: Michael Norton. Nationalité: australienne. Signe particulier: n'a plus quitté sa chaise roulante depuis neuf ans, ce qui

ne l'empêche pas de pratiquer le ski extrême, dont il a fait l'une de ses raisons de vivre.

Suite à un accident de moto, Michael Norton a perdu l'usage de ses jambes. Aujourd'hui pourtant, il est l'un des plus talentueux skieurs de l'extrême, sa troisième place lors des Jeux paralympiques d'Albertville en atteste. Dans quelques semaines, il ne verra ni plus ni moins que l'or à Lillehammer.

De passage dans notre pays, cet Australien présente un film tourné à Chamonix, film au cours duquel on le voit en action sur les pentes vertigineuses du glacier des Grands-Montets. Un spectacle stupéfiant.

L'objectif principal de ce film est de démontrer ce que les handicapés sont capables d'accomplir dans le domaine du ski de l'extrême. Des images impressionnantes, à ne manquer sous aucun prétexte. (Imp)

Bobsleigh - Championnat d'Europe de La Plagne

## Weder vers un sixième titre

Gustav Weder, victorieux des deux journées - il a remporté les 4 manches - d'entraînement disputées en prévision du championnat d'Europe de bob à deux, qui aura lieu demain, à La Plagne, partira à la conquête de son sixième titre consécutif.

Les principaux rivaux du Saint-Gallois seront le champion du monde en titre, l'Allemand

Christoph Langen, et le vainqueur de la Coupe du monde, l'Italien Günther Huber.

Quant au champion suisse, Reto Götschi, il visera au mieux une médaille d'argent ou de bronze.

Weder, 33 ans, conserve de bons souvenirs de la piste savoyarde. Il y a moins de deux ans, le Saint-Gallois décrochait la seule médaille d'or de l'équipe

de Suisse lors des Jeux olympiques d'Albertville.

«Depuis les Jeux, je ne sais quel pilotage il convient d'adopter ici». Car Weder n'abordera pas ce championnat d'Europe en toute décontraction. Au contraire, la piste de La Plagne ressemble sensiblement à celle de Lillehammer et elle aura valeur de test pour tous les pilotes. (si)

Cyclisme - Record de l'heure: Moser se remet en selle

## «C'est la dernière»

Une dernière fois, l'Italien Francesco Moser effectue, aujourd'hui à Mexico, une tentative contre le record du monde de l'heure, trois jours après avoir approché le record du Britannique Chris Boardman et signé la deuxième performance de l'histoire (51,840 km).

«C'est la dernière», a promis le «vieux» champion (42 ans) qui a

décidé plusieurs modifications par rapport à sa première tentative. Moser adoptera un braquet plus réduit (8,70 m contre 8,92 m pour chaque tour de pédale) qui devrait lui permettre d'augmenter le rythme de pédalage. Le Trentin partira aussi plus tôt dans la matinée pour bénéficier, a priori, de conditions météorologiques plus favorables, surtout d'un vent plus faible.

A 42 ans et sept mois, Moser

ne veut nourrir aucun regret avant de ranger son vélo révolutionnaire. Il sait aussi que le délai de trois jours entre deux tentatives est probablement l'intervalle optimum, de l'avis des scientifiques du sport. En 1984, Moser avait attendu quatre jours pour améliorer sa première performance (50,808 km puis 51,151 km), malgré des conditions météorologiques moins favorables. (si)

Patinage artistique - Championnats d'Europe

## Krieg cinquième

La Bienneoise Nathalie Krieg a pris la cinquième place du groupe B des qualifications des championnats d'Europe à Copenhague.

A la faveur de cette brillante performance, elle ne décroche pas seulement un billet pour la suite de la compétition, mais peut également figurer dans les deux derniers groupes du programme technique, ce qui constitue un avantage indéniable. Dans le même groupe, qui voit en tête la championne du monde Baiul (Ukr), la double championne olympique allemande Katarina Witt, gratifiée d'une très bonne note compte tenu de la qualité relative de sa technique, a pris la troisième place.

Nathalie Krieg a fait montre d'une grande maîtrise nerveuse. Comme ce fut le cas déjà lors de sa conquête du titre national, notamment sur un Salchow parfait en fin de programme. «J'ai gagné en confiance avec l'âge», avouait-elle. Avec son nouvel

entraîneur, l'Allemand Uwe Kagelmann, avec lequel elle s'entraîne à Feldkirch, en Autriche, Nathalie Krieg a également fait de gros progrès. «Nous calculons notre programme sur le modèle américain et le genre est-allemand. Nous variations ces deux méthodes aussi souvent que possible» explique Kagelmann. Le résultat ne s'est pas fait attendre: «Depuis deux mois, Nathalie réussit le triple-Toeloop et le double-Axel sans problème». Des notes entre 4,8 et 5,2 pour la technique et de 5,0 à 5,4 pour l'artistique ont sanctionné sa prestation sur la glace de Copenhague. Trois des sept juges lui ont attribué une quatrième place. La juge finlandaise la plaçait même devant Katarina Witt.

**Copenhague. Championnats d'Europe. Dames. Qualifications (37 participantes, 12 premières de chaque groupe qualifiées) Groupe A:** 1. Bonaly (Fr). 2. Ivanova (Ukr). 3. Butirskaja (Rus). **Groupe B:** 1. Baiul (Ukr). 2. Markowa (Rus). 3. Witt (All). **Puis:** 5. Krieg (S). (si)

## Mesures exceptionnelles

Les organisateurs des championnats d'Europe ont pris des mesures de sécurité exceptionnelles afin de prévenir des agressions contre les participants à cette manifestation qui se déroule au hall des sports de Broendby.

«Nous voulons éviter à tout prix une répétition de l'incident de la semaine dernière à Denver, où Nancy Kerrigan a été blessée par un assaillant» a déclaré Flemming Larsen, porte-parole des organisateurs. Dimanche, lors des épreuves de qualification, ces derniers sont allés jusqu'à interdire les pieds posés par les photographes, suscitant de vives réactions de la part des médias.

Un grand nombre d'agents de sécurité seront déployés dans le hall des sports de Broendby, notamment autour de la patinoire elle-même. Les places proches de la glace seront interdites au public afin de prévenir tout acte d'agression. (si)

Tennis - Internationaux d'Australie: Hlasek et Rosset s'affronteront au second tour

# La revanche de Marseille

**Démission -**  
L'entraîneur de l'Atletico Madrid, Emilio Cruz, a présenté sa démission au président du club madrilène Jesus Gil y Gil en raison des mauvais résultats de son équipe. Troisième technicien de l'Atletico cette saison après le Brésilien Jair Pereira et l'Hispano-Argentin Ramon «Cacho» Heredia, Cruz a dirigé le club madrilène pendant dix rencontres avec un bilan plutôt terne de sept défaites, deux matches nuls et une seule victoire. (si)

Onze mois après la demi-finale de Marseille, la route de Marc Rosset croisera à nouveau celle de Jakob Hlasek: les deux Suisses sont appelés à s'affronter demain au Flinders Park de Melbourne pour le compte du deuxième tour des Internationaux d'Australie.

L'an dernier à Marseille, Marc Rosset s'était imposé sur le score sans appel de 6-2 6-4. Le Genevois sera-t-il toujours le «boss» mercredi?

Marc Rosset s'est qualifié en battant en trois sets l'Anglais Chris Wilkinson (ATP 123). Victorieux 6-2 7-6 (8-6) 6-3, le champion olympique ne faisait pas face à un très grand péril devant le droitier de Southampton qui ne pouvait compter que sur ses qualités à la relance pour tenir le choc.

Demain, Marc Rosset sait qu'il devra serrer sa garde pour éviter toute mauvaise surprise

devant Hlasek. «Je suis loin d'être au sommet de mes possibilités, reconnaît-il. Même si je me sens mieux qu'il y a deux semaines, il me manque encore un peu de fond après la coupure de fin d'année. Maintenant face à Jakob, je sais qu'il ne s'agit pas d'un match comme les autres. Il y a une réelle amitié entre nous. Et je n'aime pas affronter un ami. Si je gagne, je serai content pour moi, mais triste pour Jakob...»

Jakob Hlasek a dû rester trois heures sur le court pour fêter enfin sa première victoire à Flin-

ders Park. Face au joueur des Bahamas Mark Knowles (ATP 172), qui a remplacé à la dernière minute l'Allemand Marc-Kevin Goellner, forfait en raison d'une blessure à un pied, le Zurichois s'est imposé en quatre sets, 7-5 4-6 6-3 6-4. «J'ai cherché mes marques dans les deux premiers sets, avouait Hlasek. Je ne suis arrivé ici que samedi soir et, dimanche, je n'ai pas pu m'entraîner à cause de la pluie. J'étais vraiment un peu «juste». Mais heureusement, j'ai retrouvé le bon timing dans les deux derniers sets.»

«Kuba» ne cache pas l'importance de son deuxième tour de demain. «J'ai une revanche à prendre après la demi-finale de Marseille, lance-t-il. Ici, on va

jouer à la limite des cinq sets. Les données ne sont plus les mêmes qu'à Marseille. A mes yeux, ce match comporte un bel enjeu...» (si)



Marc Rosset

«Je n'aime pas affronter un ami.»

(Keystone)

## Principaux résultats

**Simple messieurs, premier tour:** Sampras (EU/1) bat Eagle (Aus) 6-4 6-0 7-6 (7-5). Hlasek (S) bat Knowles (Bah) 7-5 4-6 6-3 6-4. Novacek (Tch/14) bat Orsanic (Arg) 6-3 4-6 6-1 6-4. Rosset (S/11) bat Wilkinson (GB) 6-2 7-6 (8-6) 6-3. Leconte (Fr) bat Kinnear (EU) 6-4 6-0 6-1. Ivanišević (Cro/5) bat O'Brien (EU) 6-4 6-0 6-2. Lendl (EU/15) bat Rusedski (Can) 6-4 7-6 (7-4) 7-5. Wilander (Su) bat Velev (Bul) 6-1 4-6 6-0 6-0. Courier (EU/3) bat Shelton (EU) 4-6 6-1 6-7 (4-7) 6-2 6-4.

**Simple dames, premier tour:** Zardo (S) bat Studenikova (Slq) 6-4 7-5. Graf (All/1) bat Po (EU) 6-1 2-0 abandon. Huber (All/7) bat Meskhi (Géo) 6-1 6-3. Coetzee (AFS/12) bat Begover (All) 6-1 6-3. Hack (All) bat Garrison-Jackson (EU/11) 7-5 6-3. Maleeva-Fragnière (S/8) bat Golarsa (It) 6-0 6-3. Basuki (Indo) bat Tauziat (Fr/15) 6-4 7-6 (9-7).

## BRÈVES

**Unihockey**  
**Deux défaites**

La phalange de Unihockey de La Chaux-de-Fonds a été battue deux fois le week-end dernier, d'abord par Rechthalten (9-5), puis par Lebermatt Berne (7-9). Les Chaux-de-Fonniers occupent le dernier rang du groupe 2 de LNB avec trois points en dix matches.

**Tir**  
**Chaux-de-Fonniers placés**

Lors des éliminatoires du championnat cantonal de groupes au pistolet à air comprimé, les deux phalanges chaux-de-fonnrières des Armes-Réunis ont terminé aux premiers rangs. Un classement qui est de bon augure avant la finale de dimanche prochain au Locle.

## BANCO JASS

- ♥ 6, 9, V, A
- ♣ D, A
- ♦ 10, V, D, A
- ♠ D, R.

## Basketball - Du côté de l'ACNBA

### Faux-pas universitaire

#### DAMES

**Première ligue:** Uni Neuchâtel - Villars 58-48. Baden II - Regensdorf 48-52. Yverdon - Yvonand 52-40. Posieux - Sursee 52-51. Wiedikon - Aesch 59-50. - **Classement:** 1. Regensdorf 10-18. 2. Aesch 10-16. 3. Posieux 10-16. 4. Sursee 10-14. 5. Wiedikon 10-12. 6. Uni Neuchâtel 10-8. 7. Yverdon 10-8. 8. Baden II 10-4. 9. Villars 10-4. 10. Yvonand 10-0.

**Cadettes:** Union NE - Uni NE 41-40. Cortaillod - La Chaux-de-Fonds 31-24. Uni NE - Corminboeuf 34-32. Val-de-Ruz - Cortaillod 10-28. La Chaux-de-Fonds - Union NE 27-39. Corminboeuf - Val-de-Ruz 41-16. Bulle - Posieux 28-44. City Fribourg - Rapid Bienna 54-22. City Fribourg II - STB Berne 45-17. Posieux - Fémina Berne 52-28. Rapid Bienna - Bulle 33-31. STB Berne - City Fribourg 5-74. Fémina Berne - City Fribourg II 28-67. - **Classement:** 1. City Fribourg 6-12. 2. Posieux 6-10. 3. City Fribourg II 6-10. 4. Rapid Bienna 6-8. 5. Cortaillod 6-8. 6. Corminboeuf 6-6. 7. Bulle 6-6. 8. Uni NE 6-6. 9. Fémina Berne 6-4. 10. STB Berne 6-2. 11. Val-

de-Ruz 6-2. 12. Union NE 6-0. 13. La Chaux-de-Fonds 6-8.

**Scolaire:** City Fribourg - Bulle 72-2. Fémina Berne - Val-de-Ruz 26-19. Neyruz - City Fribourg 4-52. Bulle - Fémina Berne 17-47. Val-de-Ruz - City Fribourg 14-38. Neyruz - Bulle 39-18. Neyruz - Fémina Berne 16-34. Bulle - Val-de-Ruz 25-41. Fémina Berne - City Fribourg 26-49. Val-de-Ruz - Neyruz 29-36. City Fribourg - Bulle 56-8. Fémina Berne - Val-de-Ruz 38-33. - **Classement:** 1. City Fribourg 5-10. 2. Fémina Berne 5-8. 3. Neyruz 4-4. 4. Val-de-Ruz 5-2. 5. Bulle 5-4.

#### MESSEIERS

**Troisième ligue:** Val-de-Ruz II - Le Landeron 2-0. - **Classement:** 1. Val-de-Ruz II 7-10. 2. Fleurier II 6-8. 3. La Chaux-de-Fonds II 6-8. 4. Saint-Imier 5-4. 5. Littoral 6-4. 6. Union III 5-4. 7. Le Landeron 7-2.

**Espoir:** Union NE - Monthey 86-72.

**Cadets. Groupe B:** STB Berne - Cortaillod 108-36. - **Classement:** 1. STB Berne 6-12. 2. La Chaux-de-Fonds 6-10. 3. Corcelles 7-6. 4. Val-de-Ruz 7-4. 5. Cortaillod 6-0. Sch.

## Volleyball - Du côté de l'ANVB

### Chaux-de-Fonniers vainqueurs

#### DAMES

**Troisième ligue:** La Chaux-de-Fonds II - Lignières 3-0. Marin - Les Ponts-de-Martel 1-3. **Classement:** 1. Bevaix II 8-16. 2. La Chaux-de-Fonds II 9-16. 3. Les Ponts-de-Martel 9-10. 4. Val-de-Travers 8-8. 5. Colombier III 8-8. 6. Lignières 9-6. 7. Marin 9-4. 8. Pe-seux 8-0.

**Cinquième ligue:** Les Ponts-de-Martel II - Le Locle II 1-3. Le Landeron - Lignières II 0-3. Cerisiers G. II - Val-de-Travers II 0-3. Val-de-Ruz Sport II - Marin II 3-0. **Classement:** 1. Val-de-Ruz Sport II 10-20. 2. Le Locle II 10-16. 3. Val-de-Travers II 10-14. 4. Bevaix III 9-12. 5. Les Ponts-de-Martel II 10-12. 6. Lignières II 9-8. 7. Marin II 10-4. 8. Cerisiers-G. II 10-2. 9. Le Landeron 10-0.

**Juniors A. Groupe 1:** Val-de-Ruz - NUC 3-0. Bevaix - Colombier 0-3. **Classement:** 1. Val-de-Ruz 1-2. 2. Colombier 1-2. 3. Bevaix 1-0. 4. NUC 1-0.

**Groupe 2:** Boudry - Cressier 1-3. La Chaux-de-Fonds - Savagnier 3-1. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds 1-2. 2. Cressier 1-2. 3. Boudry 1-0. 4. Savagnier 1-0.

**Juniors B. Groupe 1:** NUC - La Chaux-de-Fonds 2-3. Lignières - Colombier 1-3. **Classement:** 1. Colombier 1-2. 2. La Chaux-de-Fonds 1-2. 3. NUC 1-0. 4. Lignières 1-0.

**Groupe 2:** Bevaix - Marin 1-3. **Classement:** 1. Marin 1-2. 2. Bevaix 1-0.

#### MESSEIERS

**Troisième ligue. Groupe 1:** Boudry II - La Chaux-de-Fonds III 2-3. NUC II - Marin II 1-3. **Classement:** 1. NUC II 3-4. 2. La Chaux-de-Fonds III 3-4. 3. Marin II 3-4. 4. Cortaillod 2-2. 5. Bevaix II 2-2. 6. Boudry II 3-0.

**Groupe 2:** La Chaux-de-Fonds - Colombier III 3-1. Le Landeron - Val-de-Ruz II 3-1. Savagnier - Le Locle 0-3.

**Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. Le Landeron 3-6. 3. Val-de-Ruz II 3-4. 4. Le Locle 3-2. 5. Colombier III 3-0. 6. Savagnier 3-0.

**Juniors A:** Val-de-Ruz Sport - Bevaix 3-0. NUC - Marin 1-3. **Classement:** 1. Val-de-Ruz Sport 4-8. 2. Colombier 3-4. 3. La Chaux-de-Fonds 4-4. 4. NUC 4-4. 5. Marin 5-4. 6. Cressier 3-2. 7. Bevaix 5-2.

## OÙ ET QUAND

- **TOURNOI DE MINIVOLLEY**  
Dimanche 23 janvier à Panespo (Neuchâtel).
- **APPEL DU CC**  
Attention, sans un (une) responsable de la caisse, un responsable du bulletin, un nouveau vice-président dans le comité central (CC), il n'y aura pas de championnat 1994-95. Bulletin d'inscription pour ces postes dans le prochain bulletin.

**PMUR**  
**L'as à surveiller!**

**Aujourd'hui à Vincennes, Prix de Maisons Alfort (trot autostart, réunion 1, 5e course, 2100 mètres, départ 15 h 45).**

*Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:*

**RESTAURANT CORTINA**  
Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335

**RESTAURANT DUCLOS-DE-SERRIÈRES**  
Salle des turfistes  
Clos-de-Serrières 2  
2003 Neuchâtel  
Tél: 038 313 498

**PUB LA CRAVACHE**  
Rte de Neuchâtel 3a  
2053 Cemier  
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	SE	PERF.
1	Ut-du-Rieux	2100	J-P. Bizoux	J-P. Bizoux	11/1	2a0a0a
2	Val-de-l'Aube	2100	J.-Y. Bodin	J.-Y. Bodin	14/1	Dm6a0a
3	Ugo-des-Neiges	2100	A. Laurent	F.-R. Le Vexier	4/1	4a1aDa
4	Une-de-Brion	2100	C. Bazire	C. Bazire	5/1	2a5aDa
5	Un-Lentillais	2100	P. Rouer	P. Rouer	24/1	0a2a0a
6	Valseur-Barbes	2100	C. Bignon	C. Bignon	6/1	2aDa4a
7	Voile-du-Buisson	2100	J. Verbeeck	J.-C. Rivault	16/1	0a0a0a
8	Un-Lien	2100	J.-P. Viel	J.-P. Viel	10/1	4a0a0m
9	Venus-du-Plessis	2100	M. Lenoir	M. Lenoir	12/1	0a1aDa
10	Ursy-Magny	2100	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	21/1	3a0a4a
11	Vladiposte	2100	J. Lepennetier	J. Lepennetier	15/1	DaDa4a
12	Vice-Versa	2100	B. Oger	L. Verroken	19/1	6a2aDa
13	Uranus-de-Tillard	2100	E. Lecot	J.-C. Hallais	42/1	7a0a0a
14	Uflora	2100	G. Baudron	G. Baudron	17/1	0a3a3a
15	Under-Way	2100	G. Picard	J.-C. Picard	55/1	DaDa0a
16	Vlanek	2100	A. Meunier	A. Meunier	34/1	7a6m1m

**NOTRE OPINION**

4  
Le 18 décembre il terminait 5e alors qu'il partait en seconde ligne.

3  
Idéalement placé pour prendre tête et corde, alors il faudra aller le chercher.

6  
S'il ne commet pas l'irréparable il rentrera aux balances.

9  
Il n'est pas de tous les jours mais à déjà bien fait sur ce parcours bien qu'avec son numéro sa tâche ne soit pas aisée.

1  
Son comportement indique un regain de forme, sa vitesse fera le reste.

7  
Avec ce driver il faut s'attendre à tout et il n'est pas dénué de moyens pour une cote à l'arrivée vu son engagement.

8  
En regain de forme, ce Viel est aussi bon monté qu'attelé.

11  
Ce n'est pas sa place en deuxième ligne qui va le désavantager lui qui a pour habitude de rendre la distance.

**LES REMPLAÇANTS:**

14  
Très bon comportement le 30 décembre, mais n'a pas confirmé.

12  
A l'habitude de mener ses courses, par conséquent sa place rendra sa tâche difficile lui qui n'a qu'une vitesse.

**IMPAR-PRONO**  
4\*  
3\*  
6\*  
9  
1  
7  
8  
11  
\*BASES

**COUP DE POKER**  
7  
AU 2/4  
4-6

**AU TIERCÉ POUR 14 FRANCS**  
4-3-X

**IMPAR-SURPRISE**  
3  
1  
11  
10  
6  
9  
2  
8



## LES SECHES WEEK-END

**Le coup de poing de Romario** - Le Brésilien Romario (Barcelone) n'a pas marqué ce week-end en championnat contre Séville (0-0), mais son coup de poing, au milieu de terrain argentin Diego Simeone, faisait la «une» des pages sportives de la presse espagnole. Entré en seconde période à la place de l'international bulgare Hristo Stoichkov, Romario a été exclu quinze minutes plus tard, et encourt une sanction de trois à cinq matches de suspension. (si)

## GAINS

## Sport-Toto

46 x 13	Fr.	11.091,20
1.235 x 12	Fr.	64,20
10.932 x 11	Fr.	5,40

## Toto-X

13 x 5	Fr.	2.819,10
809 x 4	Fr.	45,30
12.662 x 3	Fr.	3,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: fr 200.000.-

## Loterie suisse

## à numéros

2 x 6	Fr.	1.348.994,10
3 x 5+cpl	Fr.	156.948,10
320 x 5	Fr.	3.365,30
14.693 x 4	Fr.	50,-
224.861 x 3	Fr.	6,-

## Joker

6 x 5	Fr.	10.000,-
46 x 4	Fr.	1.000,-
474 x 3	Fr.	100,-
4.816 x 2	Fr.	10,-

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 1.100.000 francs. (si)

## TV-SPORTS

## DRS (chaîne sportive)

10.05 Ski alpin. Slalom géant messieurs à Crans-Montana (1re manche).

12.50 Ski alpin. Slalom géant messieurs à Crans-Montana (2e manche).

## TSI (chaîne sportive)

21.00 Hockey sur glace. LNA: Ambri-Piotta - Lugano.

## TSR

23.15 Fans de sport.

## DRS

22.20 Slapshot.

## TSI

12.30 Sport. 22.55 Sportsers. 23.25 Basketball. Coupe d'Europe: Taugres - Bellinzona.

## F2

15.40 Tiercé.

## F3

20.30 Journal des sports.

## ARD

16.30 Tennis. Internationaux d'Australie.

22.05 Patinage artistique.

## EUROSPORT

09.00 Ski alpin. 10.00 Ski alpin. 11.30 Saut à skis. 12.30 Ski alpin. 14.00 Tennis. 16.00 Ski alpin. 16.30 Football américain. 18.00 Eurogoals. 19.00 Patinage artistique. 22.30 Handball. 24.00 Snooker.

## QUELLE INSOLENCE!

Depuis que le HCC a réintégré la LNB, les pauses entre chaque tiers temps sont agrémentées d' Exhibitions des membres du club des patineurs. Samedi, Aurélie Brossard et Natacha Romy ont ainsi gratifié l'assistance des Mélézes de quelques lutz et autres axel fort appréciés. Sauf par les joueurs de Rapperswil qui sont revenus sur la glace avant que la gracieuse Aurélie n'en termine avec son programme.

Une insolence saluée comme il se doit par un concert de sifflets qui ont littéralement cloué sur place Bösch et Götz. Pas pour longtemps, hélas pour le HCC...

## LES MALHEURS D'OPPLIGER

Patrick Oppliger n'a pas été ménagé samedi dernier, que ce soit par ses adversaires ou ses coéquipiers. Ainsi, Marc Haueter l'a gratifié, peu avant la fin de la première période, d'un coup de crosse qui «valait» assurément plus que deux minutes pour son auteur. Plus tard, Valeri Shirajev a pris son camarade pour cible, lui envoyant le puck en plein visage.

Il y a des soirs comme ça...

## PLUS DE PEUR...

Dany Ott a lui aussi passé une soirée agitée. Victime d'un cross-check que l'arbitre a proprement ignoré, le défenseur du HCC s'est retrouvé le visage et le pull en sang. Impressionnant, mais pas trop grave. «J'ai reçu un coup de crosse sur la visière et j'ai saigné abondamment. C'est tout» précisait-il à l'issue de la rencontre.

Plus de peur que de mal donc.

## «JOUER NORMALEMENT»

Face à Rapperswil, Claude Lüthi a repris son rôle de policier, qui a réservé un traitement de faveur à Ray Allison. «Je suis content de mon match, puisqu'on n'a pratiquement pas vu le Canadien, racontait le numéro 24 des Mélézes. Cela dit, je me réjouis d'aller à Herisau où je pourrai jouer normalement.»

En attendant une nouvelle mission spéciale...

## STEHLIN HEUREUX

En signant deux buts face au HCC, Laurent Stehlin n'a donc pas manqué son retour sur la glace de ses débuts. Pas étonnant dès lors qu'il affiche un large sourire au sortir des vestiaires. «Je n'allais tout de même pas me faire prier...» glissait-il, malicieusement.

C'est bien connu, ou il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir. (jfb)

## DU DIRECT

Suite à une panne de Rolba, le troisième tiers temps de la rencontre entre Fleurier et Viège a démarré après 22 heures. Conséquences: la partie a pris fin aux environs de 22 heures 45. Cette longue soirée a en tout cas mis à rude épreuve les nerfs des dirigeants de Villars. Dans les Alpes vaudoises, le match entre Villardous et Tramelots s'est en effet terminé peu après 22 heures. Du coup, le téléphone a beaucoup fonctionné entre la patinoire de Villars et celle de Fleurier. Le chef de presse fleurisien a même fait du direct et a commenté à son interlocuteur vaudois la dernière minute de la rencontre.

Un grand moment, surtout lorsque Sébastien Monard a arraché l'égalisation à six secondes du coup de sirène final. «Goooooaaaaal!»

## MARTEL «BÂCHE» À 3-3

Question à Serge Martel: était-il au courant de l'évolution du score entre Villars et Tramelan. «Jusqu'à 3-3, oui, a concédé le Canadien. Après, plus.» Pourquoi? «J'avais assez à faire ici!» Et comment.



## Philippe Marquis

Rejoindra-t-il un jour Gilles Dubois à Bienne?

(Impar-Galley)

## «PAS NORMAL»

Encore une interrogation au boss de Belle-Roche: «Vos gars étaient-ils nerveux pendant le match?» «Bien sûr. D'ailleurs, ils l'étaient durant toute la semaine qui a précédé la partie. C'est normal. Si, avant un match aussi important, tu n'es pas nerveux, c'est que tu n'es pas normal!»

A priori, à Fleurier, tout le monde est donc normal. (gs)

## UNE FÊTE MAL PARTIE

Si le match Bienne - Davos était avancé à 18 h samedi, c'était pour permettre aux supporters bernois de participer à une soirée de soutien après la rencontre. «Notre défaite n'est pas le meilleur moyen de lancer cette fête, avouera Gilles Dubois. Franchement, on n'a pas vraiment la tête à ça.»

Il paraît pourtant que danser et boire un petit verre sont les meilleurs moyens d'oublier ses soucis. Santé!

## UNE QUESTION DE DEGRÉ

C'est grippé que l'ancien joueur du CP Fleurier a pris part à la rencontre de samedi, la seconde depuis son retour à la compétition. «J'ai passé ma journée de vendredi et une grande partie de celle d'aujourd'hui au lit, confiait-il. Maintenant, à la fin du match, ma température est de 37,5 degrés.» C'est peut-être pour cela que le Neuchâtelois n'est pas parvenu à battre le portier davosien à la 33e minute (puck sur la transversale). «Je pense plutôt que c'est une question de degré de chance et pas de fièvre» glissait-il malicieusement. Pas bête!

## EN ESPION

Gilles Dubois (27 ans) s'il en est à sa neuvième saison au Stade de glace n'oublie pas son club d'origine. «Je regarde ce qui se passe en première ligue, indique-t-il. Je vais de temps en temps voir un match et j'essaie d'attirer quelques joueurs de Belle-Roche à Bienne.»

Il ne serait donc pas étonnant de voir Marquis, S. Jeannin ou M. Lapointe porter un jour le maillot blanc et rouge.

## WEBER LE SOUFFRE-DOULEUR

Marc Weber, le talentueux avant-centre biennois, n'est pas ménagé cette saison. Après avoir été victime d'une véritable agression contre Lugano le 14 décembre dernier (merci Djoos...), il a connu la même mésaventure samedi contre Davos. Cette fois le coupable, Roth, a heureusement été puni, qui a écopé de cinq minutes et d'une pénalité de match. Pourvu que cela lui serve de leçon, même si Weber a fini par se remettre. (jc)

## DURS À CUIRE

Samedi au Pavillon des sports, on a pu croire au forfait pour blessure de deux joueurs de SAV Vacallo, et ce en moins d'une minute. Après 9'27" de jeu, l'Américain Mike Zeno s'est en effet abattu en se tenant la bouche. Tout laissait indiquer qu'il avait reçu un coup involontaire à la mâchoire. Mais Zeno n'est sorti que quelques secondes pour reprendre ses esprits... avant de revenir démontrer qu'il n'était aucunement diminué.

Quarante-huit secondes plus tard, c'est le distributeur Walter Bernasconi qui s'est tordu la cheville en se réceptionnant mal après un saut. Mais Bernasconi, qui n'a plus joué au cours de la première mi-temps, a pu reprendre son poste en seconde.

Les Chaux-de-Fonnières auraient-ils préféré que ces deux «durs à cuire» ne reviennent pas...?

## PEUR D'ARBITRER

Certaines décisions du deuxième arbitre, M. Faller, ont eu le don d'énerver Pierre-Alain Benoît, qui s'est livré à de vives réactions dont il a parfois le secret, gesticulant et hurlant pour tout le Pavillon des sports. Il est vrai

que l'arbitre en question n'a pas toujours brillé, ignorant plusieurs fautes commises à l'encontre des Chaux-de-Fonnières, administrant une faute technique au banc chaud-de-fonnier et ignorant les réclamations de Zeno, bref: il n'a en tout cas pas aidé les Chaux-de-Fonnières. «C'est un homme qui a peur d'arbitrer» commentait Benoît. Pan!

## QUATRE FOIS DEUX

Scott McWhorter a donc été tout simplement fantastique au cours de la seconde période, bénéficiant d'un taux de réussite incroyable. Et si le BBCC a failli renverser la vapeur, c'est en grande partie à son Américain qu'il le doit.

Mais c'est en première mi-temps que les Chaux-de-Fonnières - et plus particulièrement McWhorter - ont manqué le coche. Ainsi, Scott a-t-il manqué la réalisation de quatre «un plus un». Quatre fois deux lancers francs font huit points. Or, le BBCC s'est incliné 106-114. Faites le compte...

Cela spécifié, on ne saurait en vouloir à l'Américain, qui s'est plus que largement rattrapé par la suite.

## «EXCITEZ-VOUS!»

A la 25e minute, alors que SAV Vacallo gérait bien son avantage (60-76), Pierre-Alain Benoît a hurlé à ses joueurs: «Tournez-vous! Excitez-vous un peu! Allez!» Lui, en tout cas, était excité. Et ses joueurs se sont, par la suite, mis au diapason.

## VISITE DE FRIEDEN

Les championnats cantonaux indoors de tennis ont reçu, dimanche après-midi, la visite du Neuchâtelois Valentin Frieden, sixième joueur suisse, et qui arborait fièrement le pull de la finale de la Coupe Davis Etats-Unis - Suisse, finale pour laquelle il avait été convoqué par Georges Deniau.

«L'ambiance de la Coupe Davis est telle que j'aimerais bien

pouvoir à nouveau connaître l'honneur d'une convocation pour le Zimbabwe, précisait-il. Mais je ne sais pas si mon programme me le permettra. Je mise beaucoup sur cette année 1994: ce sera tout... ou plus rien. Mon objectif est de finir la saison aux alentours de la 150e place ATP (réf: il navigue actuellement aux environs de la 600e). Mais ce sera dur. Car en tennis, il est plus difficile de grimper dans la hiérarchie que de s'y maintenir.»

Frieden sait ce qu'il lui reste à faire. Bonne chance!

## «PEPI» LE RIGOLO

Les différents concours organisés par les responsables du Vignoble ont connu un franc succès. Soixante-deux personnes ont participé au tirage au sort des coupes de champagne, et soixante ont rempli la feuille de pronostics quant au nom du champion cantonal R7-R9. Mais ils furent seulement huit à pronostiquer la victoire du sympathique et bon vivant Chaux-de-Fonnier Giuseppe Roseano. «Comme quoi ces huit personnes avaient misé sur le bon cheval» rigolait «Pepi».

Roseano a encore amusé l'assistance en s'encouplant sur le podium au moment de la remise des prix et en embrassant trois fois Patrice Journé qui lui remettait ses récompenses. «Depuis hier soir, nous sommes très intimes» ironisait le directeur du Centre du Vignoble. Chose certaine: on ne s'est pas ennuyé lors de la cérémonie de clôture de ces cantonaux.

## JUSTE PRÉDICTION

En messieurs R1-R3, Johan Sermier est donc passé complètement au travers de sa finale. «Il faisait n'importe quoi, reconnaissait son vainqueur Fabien Zuccarello. A la fin du premier set, je savais qu'il n'allait pas dépasser les trois jeux dans la seconde manche.» Une prédiction qui s'est avérée exacte, Sermier s'inclinant 0-6 1-6.

## ENFIN!

La Chaux-de-Fonnière Claudine Pelletier, après cinq finales perdues, est donc enfin parvenue à être sacrée championne, en catégorie R4-R6 pour être précis. «Mais j'ai douté, expliquait-elle. Fabienne Kaufmann est une fille dotée d'une très bonne condition physique et elle court bien. Or, je n'ai pas réussi à régler ma longueur de balle au cours de la première manche. Je n'avais pas le timing.»

Mais après la perte de ce premier set (5-7), Claudine Pelletier s'est nettement reprise, remportant les deux manches suivantes 6-1 6-2. «Ce qui ne correspond pas forcément au rapport des forces en présence, nuancit-elle. Il y a eu beaucoup d'égalités, mais j'ai su faire la différence au bon moment.»

Pour enfin s'imposer. (rt)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Grand Conseil  
neuchâtelois**18 millions  
en jeu**

La première session de l'année du Grand Conseil neuchâtelois s'ouvrira, lundi 31 janvier, sur toute une série de demandes de crédit pour un total de près de 18 millions de francs. Des crédits quasiment incompressibles, dont le plus important, consacré à l'économie agricole, devrait susciter un large débat de fond.

Page 19

Forêts bernoises

**Des prestations  
qui se paient**

La vente du bois ne suffit plus, et de loin, à couvrir les frais d'entretien des forêts. C'est un fait connu, contre lequel les producteurs souhaitent que la nouvelle loi forestière bernoise agisse directement.

Page 22

Fonctionnaires  
jurassiens**Salaires  
au mérite!**

Tout fout le camp! C'est ce que doivent se dire les 800 fonctionnaires jurassiens. Alors qu'on leur ponctionne une contribution de solidarité pour alléger le déficit de l'Etat, voilà qu'un projet vise à remplacer leur système de rémunération par un salaire au mérite.

Page 23



**Météo:**  
Quelques stratus matinaux jusque vers 1500 mètres, sinon en grande partie ensoleillé.

**Demain:**  
Assez ensoleillé, hormis des brouillards en plaine. Jeudi à nouveau nuageux.

Lac des  
Brenets  
751,33 mLac de  
Neuchâtel  
429,27 m

Fête à souhaiter mardi 18 janvier 1994: PRISCA

-2°  
Lever: 8 h 12  
Coucher: 17 h 13-5°  
Lever: 10 h 45  
Coucher: —-12°  
2000 m

La situation de l'asile dans le canton de Neuchâtel

# Les réfugiés de la violence

La guerre en Bosnie et le conflit somalien ont provoqué une augmentation des demandes d'asile dans notre pays l'an passé. Même si les chiffres sont loin d'atteindre les records de 1991, la croissance n'est pas négligeable et a des répercussions sur les tâches confiées aux cantons, notamment en matière d'accueil. Le point dans le canton de Neuchâtel.

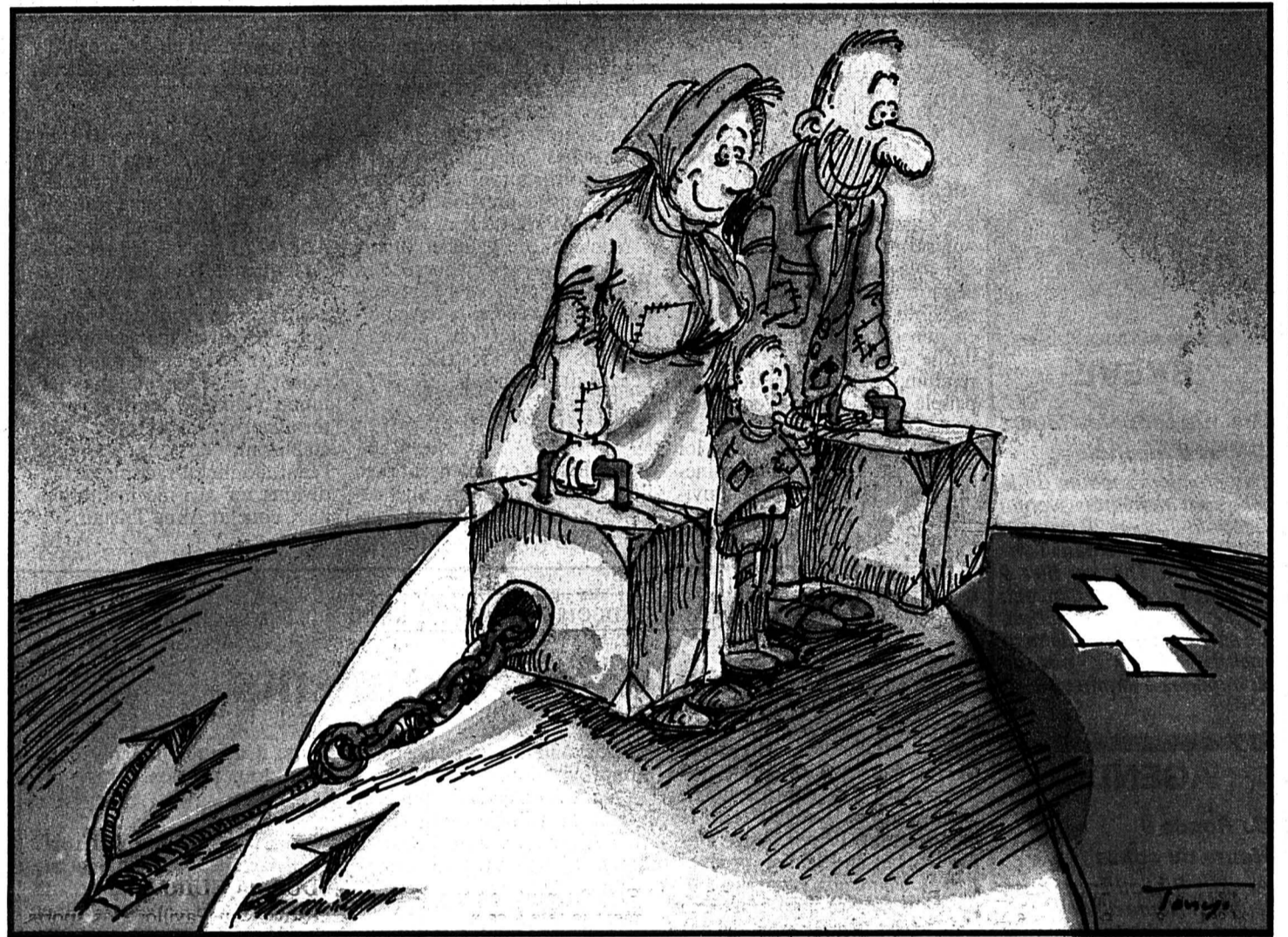
Selon l'Office fédéral des réfugiés (ODR), quelque 24.739 demandes d'asile ont été déposées en Suisse l'an passé, soit 38% de plus qu'en 1992, une augmentation inscrite dans les prévisions en raison des nombreux conflits enregistrés sur la planète. On est par contre bien éloigné des chiffres de 1991, où près de 42.000 demandes avaient été recensées!

Sur le plan neuchâtelois, on rappellera que depuis octobre 1990, les questions de procédure d'asile ont été séparées des tâches de l'Office cantonal des étrangers. La section «asile» est chargée d'examiner les dossiers et de procéder aux auditions à l'attention de l'ODR, qui prend ensuite la décision d'accorder ou non l'asile.

Par ailleurs, les cantons se sont vu attribuer des «quotas», celui de Neuchâtel s'élevant à 2,5% des requérants qui demandent l'asile dans notre pays. Ce sont 573 requérants qui ont ainsi été placés sous la responsabilité neuchâteloise en 1993, contre 406 en 1992, soit une augmentation de 41%.

**ARRIVÉES ET DÉPARTS**

La section «asile», dirigée depuis deux ans par Nicolas Bloudanis, a procédé l'an passé à l'examen de 305 dossiers et supervisé 267 départs du canton, dont 152 directement organisés par le service. En 1992, seuls 156 départs avaient été enregistrés,



nous a précisé M. Bloudanis, qui mentionne aussi que près de la moitié des dossiers traités en 1993 concernaient des ressortissants de l'ex-Yougoslavie, les Somaliens, Angolais et Zaïrois étant en progression depuis mai, alors que les Algériens constituent 10 à 15% des nouveaux dossiers.

Les tâches de l'asile ont aussi été séparées de celles de l'assistance en 1990, par la création des offices d'aide et d'hébergement des demandeurs d'asile. Ainsi, l'hébergement en premier accueil, généralement pour une durée de six mois, se fait toujours dans les trois centres des Cernets, de Couvet et de la

Prise-Imer; des centres qui offrent environ 210 lits occupés en permanence.

Car de la théorie à la pratique, il y a aussi un fossé en matière d'asile. «Un dossier se traite idéalement en six à huit mois, mais la moyenne est plutôt de huit à onze mois, en raison des possibilités de recours qui sont exploitées à 99%», précise M. Bloudanis.

**FOYERS**

Le canton dispose aussi de trois foyers d'hébergement (un dans chaque ville) destinés essentiellement à l'accueil des familles. Tous sont occupés, ce qui oblige le canton à louer des appartements,

alors que le recours temporaire à des chambres d'hôtel de rang inférieur appartient au passé. «On pourrait cependant être condamnés à y revenir, si les demandes continuent d'affluer», explique Robert Ballester, responsable de l'hébergement. Mais seulement après avoir épuisé toute autre solution!»

En fait, à fin décembre 1993, le canton comptait 1116 personnes en attente d'une décision de la part des autorités fédérales et 414 au bénéfice d'une admission provisoire, tous ressortissants de pays en guerre, ont toujours des Bosniaques pour l'essentiel. Denis Berthoud, responsable

de l'aide aux requérants, observe que si le nombre de demandes en suspens a tendance à diminuer, le nombre de personnes autorisées à séjourner ne fait que croître. Ce qui pourrait bel et bien poser des problèmes d'hébergement.

Par contre, les relents de xénophobie apparus surtout en 1991 se sont apaisés. Sans doute parce que les nouveaux réfugiés sont plutôt bosniaques et que la population est quotidiennement sensibilisée à leur martyre et aussi parce que les Neuchâtelois, habitués à affronter les situations de crise, ont toujours fait preuve d'une tolérance au-dessus de la moyenne. M.S.

Exposition-action à Marin-Centre

## Tableau pour les enfants de Sarajevo

«Sarajevo: enfance et guerre» est le thème sur lequel l'artiste-peintre Jacques Biolley a réalisé un tableau qui est actuellement exposé à Marin-Centre. Des reproductions de l'œuvre sont en vente en faveur d'une cantine scolaire à Sarajevo.

La souffrance des peuples de l'ex-Yougoslavie a incité l'artiste suisse Jacques Biolley à écrire un livre, publié en 1992 sous le titre de «Un génocide en toute liberté». Ce premier cri de révolte contre une guerre fratricide déroulant ses horreurs sous les yeux placides du reste de l'humanité a été suivi de la création d'un tableau qui évoque le drame de Sarajevo.

L'action, mise sur pied en collaboration avec «France-Liberté», Fondation Danielle Mitter-

rand, doit permettre le soutien financier d'une cantine scolaire, située dans un quartier de 22.000 habitants, Alipasino Polje (maison des citoyens), à Sarajevo.

Cependant, elle a aussi valeur de symbole puisque l'œuvre doit parvenir à Sarajevo, après avoir été exposée dans plusieurs villes européennes. Le parcours a débuté en novembre dernier à Martigny et le tableau a ensuite été présenté une première fois à Genève (au Victoria Hall) où il sera exposé à nouveau en février-mars dans le cadre de la Conférence internationale sur le respect des droits de l'homme.

Après Neuchâtel, et plus particulièrement Marin-Centre où le tableau est actuellement présenté dans le hall d'entrée, le périple se poursuivra à La Chaux-

de-Fonds (Métropole Centre), au Tessin et dans des villes européennes qui l'ont sollicité, Aoste, Bruxelles et Strasbourg, avant de rallier Paris.

L'action poursuit un double objectif: «humanitaire, par les fonds destinés à des enfants victimes de la guerre, symbolique, grâce à une image qui crée un lien de solidarité entre des gens assiégés et d'autres, libres, qui tentent de les aider». Le tableau, qui sera sans doute exposé en mai ou juin prochains à Sarajevo, se veut notamment un témoignage de soutien aux populations qui luttent pour avoir le droit de vivre dans une société multiethnique. AT

● Marin-Centre, jusqu'au 22 janvier; Métropole Centre, du 24 au 29 janvier.

REGARD

## Le prix de l'asile

Si la problématique de l'asile ne devrait laisser personne indifférent, elle reste du ressort de la confédération au point de vue légal et financier. Les cantons avancent certes les frais de la bonne cause, mais c'est en définitive l'Etat fédéral qui règle les factures. D'où la proposition, lancée en décembre dernier par le nouveau chef de l'Office fédéral des réfugiés (ODR), de verser des forfaits plutôt que de régler des notes disparates.

Bien accueillie dans un premier temps, l'idée du forfait de 18 francs par jour et par personne soulève aujourd'hui le doute et la méfiance. Car, à deux semaines de la fin de la consultation des cantons sur cette proposition, on ne sait toujours pas ce qui est pris en compte par ce forfait.

«Va pour la nourriture, l'habillement et l'argent de poche, mais pas question d'y intégrer une partie des charges d'hébergement qui ont toujours été comptabilisées séparément», explique Daniel Monnin, chef du Service de l'assistance du canton de Neuchâtel. Aussi, dans l'attente de précisions, le canton réservera sa réponse!

«Qui paye commande» a toujours été l'adage appliqué à la lettre par Berne au chapitre de l'asile. Or, les cantons estimaient qu'être un peu plus responsabilisés, tout en disposant d'une marge de manœuvre correspondant mieux aux conditions locales réelles, était l'atout qu'offrait enfin le principe de l'enveloppe budgétaire. Mais, on l'aura compris, pas à n'importe quelle condition... Mario SESSA

Lancement de la campagne pour la loi sur le racisme avec Anne Tristan

# De l'autre côté de la barrière

La journaliste Anne Tristan s'est récemment fait passer pour une candidate à l'asile en France. Une expérience qu'elle relate dans «Clandestine», un ouvrage paru récemment. Elle était à La Chaux-de-Fonds, hier soir, le temps d'une conférence-débat organisée par le Comité romand pour le «oui à la loi sur le racisme».

La Suisse s'est dotée d'une loi punissant entre autres l'incitation à la haine raciale et la propagation d'idéologies racistes. Ainsi en a décidé le Parlement en juin dernier. Mais l'extrême droite a aussitôt lancé un référendum, qui vient d'aboutir. Le peuple sera donc convoqué aux urnes cette année encore. Un comité romand de soutien à la loi s'est constitué et a lancé immédiatement la campagne, en invitant Anne Tristan pour une tournée de conférences, qu'elle

entamait hier soir à l'aula de l'EPC.

## FORTIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Cinq ans après avoir «infiltré» le Front national à Marseille, allant même jusqu'à y occuper des responsabilités à l'échelon local (un épisode qu'elle raconte dans son livre «Au Front»), Anne Tristan est passée de l'autre côté de la barrière. Pour devenir Sonia Nuñez Pineda, une Dominicaine candidate à l'asile en France.

Première constatation: les pays riches s'entourent de véritables fortifications administratives. Sous la pression du parti de Jean-Marie Le Pen, les gouvernements, de gauche comme de droite, qui se sont succédé en France ces quinze dernières années, ont tous suivi la même direction, édictant des mesures toujours plus restrictives à l'égard des étrangers.

## «VRAIE Fausse» RÉFUGIÉE

Les difficultés commencent avec l'obtention d'un visa, une démarche dangereuse dans certains pays. A l'arrivée en

France, c'est l'isolement dans un hôtel-prison, en attendant l'interrogatoire - 50 heures, dans le cas d'Anne Tristan: plus que le délai légal de la garde à vue, qui est de 48 heures. Vient enfin la confrontation avec un fonctionnaire. A ce stade, les demandeurs d'asile se divisent en deux groupes: ceux dont la démarche paraît fondée, et qui obtiennent le droit de séjourner provisoirement en France et d'y déposer une demande d'asile, et les autres.

Ironiquement, Anne Tristan, la fausse réfugiée, sera la seule à passer ce barrage. Française, connaissant le système français, elle pourra donner au fonctionnaire - français - les réponses qu'il attend. Tous les autres seront refoulés. Gare à ceux qui n'ont pas un esprit cartésien, et qui seraient incapables de dire combien de personnes participaient à cette fameuse manifestation à laquelle ils ont été arrêtés avant d'être torturés... «En établissant de tels barrages, l'Etat ajoute au racisme des individus un racisme institutionnel», conclut Anne Tristan.

A. M.



Anne Tristan

De passage en ville pour donner une conférence, la journaliste française a également dédié son dernier livre. (Impar-Gerber)

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

## BRÈVE

### Avenue Léopold-Robert Début d'incendie

Les premiers secours de la ville sont intervenus avenue Léopold-Robert 29 pour un début d'incendie dans l'immeuble du Théâtre, hier à 19 h. Le feu a pris au niveau du système de ventilation. Le sinistre a été rapidement maîtrisé. Il n'y a pas de dommages à l'immeuble.

## AGENDA

### BJ Ronde 9

#### Heure du conte

A la Bibliothèque des jeunes, l'Heure du conte reprend ses droits. Mercredi 19 janvier, de 14 à 15 h, les petits de 6 à 10 ans sont invités à la BJ de Ronde 9 où une gentille grand-maman - ou peut-être un adorable grand-papa? - du MDA les attend avec de belles histoires. (ib)

### Notre-Dame de la Paix

#### Rencontre œcuménique

Dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité qui se déroule en ville de La Chaux-de-Fonds, les aînés et retraités des paroisses de la ville sont conviés à une rencontre œcuménique, mercredi 19 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30, à Notre-Dame de la Paix, rue du Commerce 73. Les participant(e)s pourront découvrir l'activité sociale de Caritas, présentée par la directrice Françoise Currat, et celle du Centre social protestant (CSP) exposée par le pasteur Francis Berthoud. (Imp)

### Université du 3e âge

#### Raisonner pour séduire

Professeur honoraire de la Faculté des lettres à l'Université de Neuchâtel, Jean-Blaise Grize donnera un cours à l'Université du 3e âge, mardi 18 janvier, 14 h 15, Aula de l'Ecole professionnelle et commerciale, rue de la Serre 62. Sur le thème de «Raisonner pour séduire», Jean-Blaise Grize étudiera quelques procédés. (ib)

### Proches de toxicomanes

#### Réunion du groupe Claire-Voie

Le groupe Claire-Voie, qui rassemble des proches de toxicomanes, tiendra sa prochaine réunion mardi 18 janvier à 20 h à la salle de réunion du garage Sporting. (Imp)

Escale heureuse de Jean-François Amiguet à l'abc

## De l'alchimie des sentiments

Après avoir réussi ce véritable petit bijou que fut «La Méridienne» (sélectionné à Cannes en 1988), Jean-François Amiguet eut la bonne fortune de rencontrer Daniel Toscan du Plantier, producteur étonnant qui s'engage encore au coup de cœur. Une aubaine pour le cinéaste veveysan qui put jouir de conditions matérielles appréciables pour «L'Écrivain public».

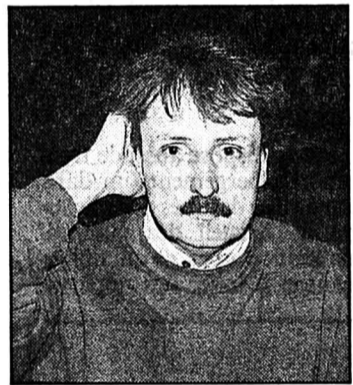
Ce qui ne signifie pas que les problèmes aient été résolus comme par enchantement: il dut renoncer à travailler avec Alain Souchon qui ne parvenait pas à se décider. Quant à Anna Galiena (Fanny), elle ne signa son contrat que quelques jours après le début du tournage!

## MÉTICULEUX

Qu'à cela ne tienne, Jean-François Amiguet avait préparé son film avec une méticulosité sans faille. Avec le concours de sa scénariste attitrée, Anne Gonthier, il avait écrit plus de 1000 pages avant de rédiger la version définitive. Bref, une mécanique parfaitement huilée: pas une seule phrase de dialogue modifiée, pas une seule scène ajoutée. Une rigueur dont voudrait se libérer le cinéaste qui rêve désor-

mais de jouir de plus de liberté et d'improvisation.

Quant à «L'Écrivain public», il clôt la trilogie commencée avec Alexandre. Jean-François Amiguet jette un regard curieux d'ethnologue sur ses personnages. Observateur perspicace des jeux de l'amour et du hasard, il avoue avec une certaine candeur ne rien comprendre aux ressorts amoureux qui agitent ses personnages, véritablement fous et impossibles à vivre. Aux comédiens venus quémander quelque explication sur le tournage, il leur a confié qu'il n'y comprenait rien, et aux specta-



J.-F. Amiguet

Il a présenté son film devant une salle comble. (Henry)

teurs, il assure qu'il n'y comprend toujours rien.

## TRANSFERT

Certes, il y a une forme d'ironie chez Amiguet, trop fin analyste pour ne pas être dupe de son propre jeu. S'il ne peut exprimer les motifs qui animent ses personnages, il analyse parfaitement le transfert survenant dans le couple de son film. Fanny, joueuse invétérée, n'est attirée chez Jacques que par sa personnalité de joueur. Dès lors qu'il abat son masque en lui avouant son amour, la situation est renversée, c'est Fanny qui sera la meneuse du jeu amoureux. Et la comédie de la vie les emportera chacun vers leur destin.

Jean-François Amiguet ne veut toutefois pas donner de suite immédiate à ses «contes moraux». Il a mis en chantier un projet sur des conteurs de Suisse romande. Quant à son prochain film de fiction, il n'aura plus rien à voir avec l'alchimie des sentiments. Le héros en sera un personnage qui est mort (à la suite d'une méprise administrative), argument inspiré d'un authentique fait divers! L'esprit bohème, mais les pieds sur terre, J.-Fr. Amiguet n'a pas fini de nous étonner! B.I.N.

Exposition Rimski-Korsakov à la Bibliothèque

## Russie, une et multiple

Cela s'apparente à une réhabilitation. Les opéras de Rimski-Korsakov sont repris sur les grandes scènes lyriques. La Bibliothèque de la ville, collaborant avec «Les Amis de l'opéra» accrochent une exposition sur ce thème.

En présence, hier soir, de Laurence Boegli, présidente du Conseil général, de Jacques-André Humair, directeur de la Bibliothèque et des «Amis de l'opéra», Henri Houllmann, animateur, a évoqué le parcours de Rimski-Korsakov, né en 1844, obligé, vu sa naissance, de se soumettre aux rites de sa caste, malgré son goût pour la musique. Rimski-Korsakov fut immatriculé, dès l'âge de 12 ans, à l'Ecole des cadets de la marine de Saint-Petersbourg.

On est heureux de penser que ce «produit» de l'Ecole militaire, a composé onze opéras, quatre suites pour orchestre, des pièces pour piano et des centaines de mélodies...le parcours a retenu l'attention de Blaise Cendrars qui a écrit «Rimski-Korsakov et ses aînés».

Document après document on admire les affiches créées par les élèves des Ecoles secondaires, les photos, tirées d'ouvrages anciens, par les mêmes élèves.

Paul-André Demierre, musico-logue, a donné ensuite une conférence sur l'influence de Rimski-Korsakov sur la musique russe.

D. de C.

• Bibliothèque de la Ville, jusqu'au 6 février.

Le Centre de culture abc se présente

## A,B,C... et V... comme vitrine

Le centre de culture abc gère à la fois un petit théâtre et un cinéma, à la rue de la Serre 17, et étend encore ses activités au Temple Allemand, voire en d'autres salles de la ville. Pour quelque temps, le Centre abc se présente de manière originale dans une vitrine de «L'Impartial», côté est, sur la Place du Marché. L'écran barbouillé d'une télé, avec l'injonction «Eteignez vos télé», donne le ton. Au fil de l'année, ce sont plus de 400 séances, tous genres confondus, qui sont organisées dans, et par, ce lieu de spectacles. Il se passe donc chaque jour quelque chose - ou quasi - au Centre abc. Pour soutenir cette activité dynamique, et encourager ces promoteurs culturels qui osent encore sortir des chemins battus, les amis-spectateurs peu-

vent devenir «membres abc» et bénéficier ainsi de réductions sur leurs places et recevoir ponctuellement le journal abc. (ib-Impar-Gerber)



Action de la Croix-Rouge en ex-Yougoslavie

## Soutien de la ville

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a décidé d'octroyer une aide d'urgence de 10.000 francs à la Croix-Rouge suisse, afin de venir en aide aux populations touchées par la guerre civile qui sévit dans l'ancienne Fédération yougoslave.

moyens, aux diverses actions menées dans ce cadre. (comm-Imp)

## PUBLICITÉ

### Estimation cadastrale des immeubles

L'administration des contributions procède actuellement à la révision de l'estimation cadastrale de l'ensemble des immeubles du canton.

Il s'agit dans chaque cas, d'une opération relativement complexe qui fait appel à des notions subjectives et sur laquelle peuvent donc se heurter les points de vue de l'inspecteur du fisc et des particuliers.

Si la réestimation cadastrale de votre immeuble, de votre villa, de votre appartement, provoque des problèmes particuliers, ou simplement suscite des questions, vous pouvez vous adresser à: la Chambre Immobilière Neuchâteloise dont le secrétariat se tient à votre disposition: lui-même et les consultants de la C.I.N. seront à même de vous apporter soutien et conseils.

**Chambre Immobilière Neuchâteloise**  
Rue de Tivoli 28  
Case postale 145  
2003 Neuchâtel  
☎ 038/31 68 41

28-1950

• Voir page «Scènes» mercredi 19 janvier.

## NAISSANCE

DANIEL et LAETITIA sont véritablement heureux d'annoncer l'arrivée de leur GRANDE sœur:

## HANGOTIANA Morgane

née le 13 décembre 1987 à Antananarivo, Madagascar  
Ruth et Jean-Claude HEINIGER  
Rue Jacob-Brandt 2  
2300 La Chaux-de-Fonds  
132-511824



Les autorités entendent en effet participer aux actions menées par la Croix-Rouge en faveur des victimes des divers conflits armés qui ensanglantent ces régions, notamment dans le cadre du programme mis sur pied pour l'approvisionnement en médicaments et articles de première nécessité.

Le Conseil communal tient ainsi à soutenir les populations civiles, dont la survie dépend de l'assistance que leur apportent les associations caritatives.

En effet, ces populations sont les principales victimes de ce terrible conflit, qui viole constamment les principes humanitaires et le droit international.

La population est invitée à participer, dans la mesure de ses



L'École technique imite sans le savoir le célèbre Caltech

# La charte de l'ETLL

L'ETLL s'est dotée d'une charte déontologique, qui a été présentée aux élèves à la rentrée d'août, lors d'une journée entière passée en pleine nature. L'école locloise a imité en cela, mais sans le savoir, le célèbre Californian Institute of Technology (Caltech). Comme référence, on peut trouver pire...

rage et à se respecter les uns les autres.

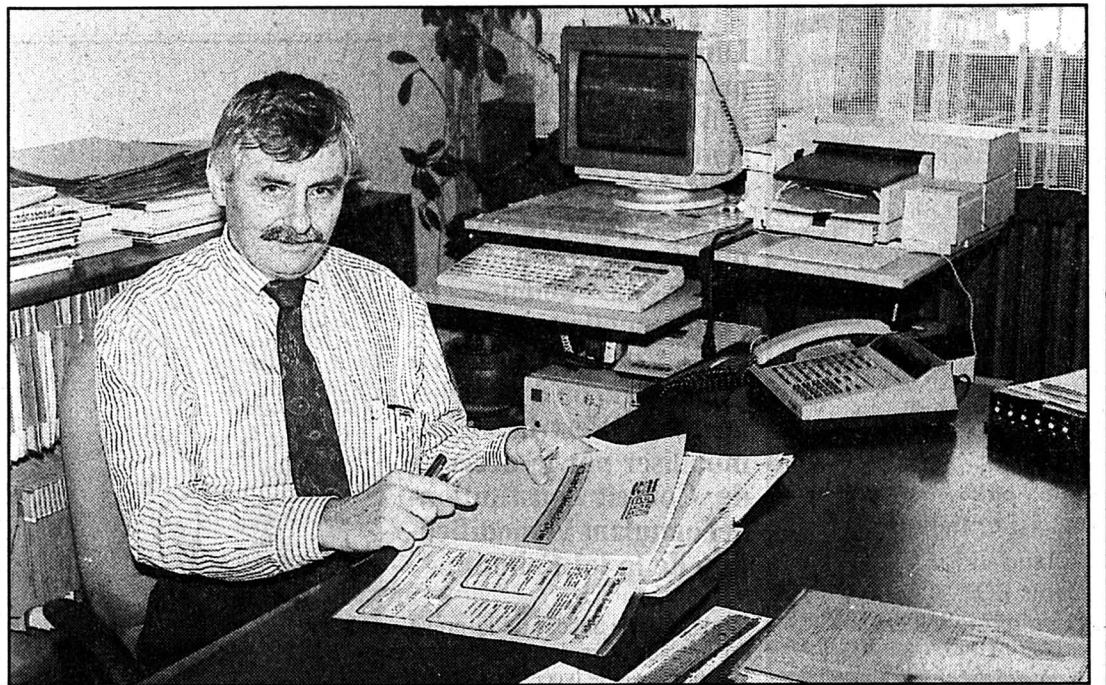
Cette charte «a été relativement bien accueillie par la majorité des élèves, qui n'ont pas hésité à la signer. D'autres ont vu cela un peu comme un piège... mais ce n'est pas un règlement supplémentaire! Nous leur demandons de faire attention à ce qui se passe autour d'eux, et de passer leur temps d'études le plus efficacement et le plus agréablement possible».

L'esprit de la charte requiert aussi des enseignants qu'ils considèrent leurs élèves comme de jeunes adultes, «ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent...»

## UN DIRECTEUR SOURIAINT!

M. Triponez n'est pas naïf au point de penser que cette charte règlera d'un seul coup tous les problèmes de l'école, «mais maintenant, nous devons discuter d'une autre manière avec les élèves. Je pense qu'après quelques années d'efforts, nous devrions arriver à une ambiance et une efficacité de travail nettement meilleures».

Le directeur ne peut cependant cacher sa satisfaction en relevant que, tout à fait par hasard, en visitant le Californian Institute of Technology en novembre passé, il s'est aperçu que le prestigieux établissement s'était doté lui aussi d'un code d'honneur, également présenté aux étudiants lors d'un séjour en



## Une référence prestigieuse.

La charte de l'ETLL (dans les mains de Gérard Triponez) peut se targuer de célèbres devanciers.

pleine nature. Donc, «nous ne sommes pas franchement dans la mauvaise voie!» Autre réaction positive, celle de Luc Tissot, qui a transmis la charte de l'ETLL à l'Académie suisse des sciences techniques, celle-ci ayant également édité un code d'éthique.

Toujours dans l'esprit de la

charte, les périodes ont été diminuées de 50 à 45 unités, d'abord pour harmoniser les horaires avec l'introduction du bac professionnel, ensuite pour laisser aux élèves la faculté de gérer leur temps d'études. De plus, 5 périodes à option, mais obligatoires, sont destinées aux apprentis: ils les choisissent eux-

mêmes selon leurs besoins. Enfin, l'école s'est dotée d'un médiateur, d'un coordinateur technique et d'un coordinateur des programmes, pour favoriser le dialogue. Et comment sont ressenties ces innovations? «Il semble que tout s'est bien passé, compte tenu des nouveautés de la chose!» CLD

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVES

### Conseil général de La Brévine

#### Compostage en question

Les membres du Conseil général de La Brévine se réuniront jeudi 20 janvier à 20 h 15 à l'Hôtel de Ville afin d'analyser dans le détail le budget 1994. Ils auront en outre à se prononcer sur une demande d'engagement de la localité pour l'utilisation de l'installation de compostage du Syndicat intercommunal de gestion des déchets du Val-de-Travers. Enfin, ils devront accepter un legs de feu M. Auguste Grether en faveur de la commune. (paf)

### Café du «Jura»

#### Immeuble aux enchères

A voir le nombre d'enchères publiques d'immeuble annoncées chaque semaine par la Feuille Officielle, tout porte à croire que les présposés des Offices des poursuites du canton ne vont pas chômer cette année. Ce sera le cas au Locle puisque la publication mentionnée ci-dessus annonce, pour le mercredi 16 mars, la vente aux enchères publiques de deux immeubles au Locle. Soit, à 10 h 30, une maison individuelle sise aux Petits-Monts et officiellement estimée à 920.000 francs. Le même jour à 14 h, le préposé mettra en vente l'immeuble Gare 16, situé au nord de la place du Marché, abritant notamment le café-restaurant «Le Jura» et appartenant, en société simple, à Bertrand Coigny et Patrice Michaud. Dans un cas comme dans l'autre, cette vente est requise sur demande du créancier hypothécaire en premier rang. (Imp)

## AGENDA

### Rock à La Chaux-du-Milieu Blacklist sur scène

Le groupe rock Blacklist passe le 21 janvier dès 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu. Un orchestre formé au départ du chanteur irlandais, Sam Seale et d'un guitariste biennois, Lauren Schwaar, auxquels se sont joints d'autres musiciens suisses. Une formation qui a déjà une bonne expérience avec plusieurs albums à la clé. Son répertoire s'est orienté avec le temps vers un rock plus nerveux, tout en gardant l'essentiel: la mélodie et la composition. (Imp)

L'association romande des lutteurs en assemblée au Locle

## Un sport comme passion

En vue de la prochaine Fête romande de lutte, 110e du nom, qui aura lieu le 19 juin sur les hauteurs du Communal au Locle, les membres honoraires et d'honneur, ainsi que les délégués des sections de l'Association romande de lutte suisse se sont retrouvés dimanche à la salle de la FTMH pour leur traditionnelle assemblée générale. Au centre des préoccupations figure toujours le délicat problème du recrutement auprès des jeunes notamment et la ferme volonté de donner à ce sport la force d'exister.

Au départ d'une nouvelle année, le président Joseph Hug a formulé le vœu que «les peuples révoltés retrouvent la conscience des valeurs à respecter et que l'on puisse redonner du travail aux chômeurs. La lutte est un des multiples loisirs offerts à l'être humain. Par le biais d'un entraînement bien conduit, elle

contribue à son équilibre tant physique que psychique. Cependant, le lutteur n'est jamais à l'abri d'un accident qui peut le

perturber profondément. Notre caisse de secours est là pour lui venir en aide».

Sur le plan de l'effectif, le



### Lutteurs en assemblée

Des membres passionnés qui donnent à ce sport la force d'exister. (Favre)

groupement compte actuellement 567 sportifs, soit trois de moins qu'au début de 1993. A leur côté, 2250 membres œuvrent à la promotion de cette activité. Dans le canton de Neuchâtel, on dénombre 61 (+4) lutteurs et 19 (-5) garçons lutteurs. La situation financière est bonne et permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité. Elle permet entre autres de proposer des cours destinés aux lutteurs, moniteurs et jurés.

### CORRESPONDANT NEUCHÂTELOIS

L'association possède son propre organe de presse, lequel relate dans le détail, résultats à l'appui, le déroulement des fêtes fédérales, romandes, cantonales, alpestres et régionales et informe sur l'actualité. Un nouveau correspondant neuchâtelois en la personne de Blaise De-

crauzat est d'ailleurs venu enrichir la rédaction. A la suite d'une proposition émanant de l'Association fribourgeoise, l'assemblée, à une faible majorité, a décidé que les jeunes lutteurs couronnés jusqu'à 18 ans pourraient dorénavant participer aux fêtes romandes.

Au chapitre des divers, Rolf Graber, président de la ville et du comité d'organisation de la prochaine fête romande, a présenté la région: «Malgré une conjoncture économiquement difficile, nous tenterons de tout mettre en œuvre pour que cette manifestation soit une réussite. Elle se déroule sur un site privilégié que nous avons déjà pu tester lors de la Fête cantonale de 1992». Cette réunion, chapeautée par le Club des lutteurs du Locle, s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un repas. (paf)

Portes ouvertes sur la mécanique

## Apprentis en site propre

Une journée portes ouvertes aura lieu vendredi au Centre d'apprentissage des Montagnes neuchâtelaises (financé par Dixi et Voumard), au Locle. Occasion de voir sur le terrain des formations telles que mécanicien de machines (CFC en 4 ans), mécanicien de précision (CFC en 4 ans), conducteur de machines (CFC en 3 ans) ou opérateur en mécanique (obtention d'un diplôme cantonal de capacité en 2 ans).

Occasion de voir aussi que maintenant, les jeunes apprentis travaillent bien moins les mains dans l'huile. On leur demande plutôt de manier des machines à commande numérique...

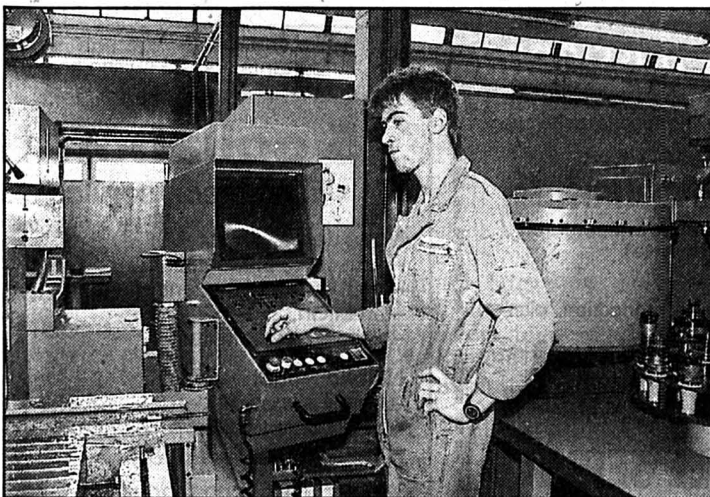
Evidemment que l'introduction du bac professionnel a fait l'objet d'une bonne pub au sein du centre. Mais jusqu'à présent,

seuls deux jeunes gens vont suivre cette voie. Ils sont tous deux en section mécanicien de machines, la formation la plus «poussée». D'ailleurs, au centre même, la barre est placée assez haut, explique le responsable, Marcel Graf. Les candidats apprentis entrent après une semaine de stage conclue par un examen. A la dernière rentrée, seuls six apprentis sur 24 ont été acceptés. Ces exigences donnent certes de bons résultats. Ainsi, en 1993, deux des ex-apprentis du centre se sont classés premiers au niveau cantonal. L'année précédente, c'était encore mieux: trois champions!

Mais M. Graf estime que la tâche des formateurs devient vraiment difficile. «Pour la théorie, c'est de pire en pire! En général, nos apprentis arrivent à passer. Mais le prix est trop éle-

vé, pour eux et pour nous. C'est la galère!»

Actuellement, 22 apprentis sont formés au centre, soit à peu



### Pas les mains dans l'huile!

Ce jeune mécanicien de machines termine sa formation. (Impar-Droz)

près la capacité des lieux, fixée à 24 jeunes gens. Dixi n'engage plus ses apprentis après leur formation, à une exception près cette année (dans le cadre des premiers emplois). Bonne nouvelle quand même: les cinq jeunes gens sortis en 93 ont soit trouvé du travail, ou ont continué leur formation, signale M. Graf.

A préciser que ces formations ne sont pas réservées aux garçons. Il n'y a pas de filles pour l'instant, mais il y en a eu, dans toutes les sections. «Elles avaient toutes un caractère bien trempé!» (cld)

● Journée portes ouvertes vendredi 21 janvier de 14 h à 21 h au Centre d'apprentissage des Montagnes neuchâtelaises, 37 avenue du Technicum (Dixi 4).

350 personnes du Haut-Doubs sont montées à Paris

# Le jour le plus long

Dimanche matin, 4 h, place du Champ de Foire à Morteau, ils sont une centaine à prendre place dans les deux autocars affrétés pour la grande manifestation à Paris «pour la défense de l'école publique et la laïcité». Comme à Levier, à Pontarlier, ou à Maïche, aucun ne s'est laissé démobiliser par la décision du Conseil constitutionnel annulant la modification de la loi Falloux.

Dopés par le succès de la grève du 17 décembre dans les écoles, les collèges et le lycée du secteur, encouragés par les reculades du gouvernement, tous sont bien décidés à «enfoncer le clou». Un premier frémissement déjà devant la gare de Besançon, il est 5 h 30, vers laquelle convergent sac au dos et calicots sur l'épaule de nombreux manifestants. Puis c'est l'autoroute. Des dizaines d'autocars envahissent les aires de stationnement ou les cafétérias alors que d'autres continuent leur montée vers la capitale. Elèves, parents d'élèves, instituteurs, professeurs ou tout simplement «défenseurs de l'école de la république», chacun a tenu à apporter une touche personnelle à son moyen de transport dont les vitres sont maculées d'affiches et de slogans.

## EN RETARD, SUR LE «PÉRIF»

Il est maintenant 11 h, heure prévue du départ de la manifestation, et parmi des centaines d'autres, les cars des gens du Haut-Doubs sont encore sur le «périf». La radio rassure. Le cortège n'a pas encore démarré.



Une manif qui s'est déroulée dans la liesse

Le déplacement à Paris «pour la défense de l'école publique et la laïcité» laissera de bons souvenirs dans les mémoires. (Véry)

12 h: les Mortuaciens sont déposés place de la Madeleine en face de la Concorde à deux pas de l'angle du boulevard Haussmann et de la Chaussée d'Antin, lieu de rendez-vous pour tous les Francs-Comtois. De partout convergent par grappes colorées des milliers et des milliers de manifestants. Il leur faudra encore de longues minutes pour rejoindre le lieu de rassemblement. Il est maintenant 12 h 30. Il pleut. Il fait très froid.

## UNE IMMENSE LIESSE

Mais malgré tout c'est une immense joie que l'on perçoit. Il faudra attendre près de 3 heures pour voir enfin le cortège s'ébranler sur quelques mètres puis s'arrêter à nouveau pendant de longues minutes, pour reprendre enfin sa marche en avant. Envoyée la fatigue du

voyage et de l'attente. Enorme, gaie, colorée, pleine de musique et de rires, bon enfant, la «manif» s'étire sur près de 10 km d'un parcours hautement symbolique: République, Bastille, Nation! Très unitaire aussi! Les frères ennemis du syndicalisme enseignant de la FSU et de la FEN arpentent le pavé parisien d'un même pas décidé. Communistes et socialistes marchent presque côte à côte, et les slogans comme «l'égalité c'est la liberté, la liberté c'est la laïcité», ou encore «l'argent public pour l'école laïque» sont repris à pleins poumons. La nuit tombe sur Paris et ce n'est pas avant 19 h 30 que la délégation du Haut-Doubs atteindra la place de la Nation où a lieu la dislocation du cortège. Il faudra encore remonter le cours de Vincennes sur près de 2 km pour retrouver

les autocars et venir à nouveau s'enfermer dans les bouchons du «périf».

## SALVE D'APPLAUDISSEMENTS

L'oreille collée à la radio, c'est une salve d'applaudissements qui salue le chiffre d'un million de manifestants donné par les organisateurs alors que le chiffre de 260.000 donné par la police est vigoureusement conspué. Encore près de 7 h de route pour retrouver la neige et les sapins du Haut-Doubs. Fatigué, engourdi mais satisfait, chacun reprend le chemin du retour, la tête encore pleine des images des slogans et des souvenirs du jour le plus long des défenseurs de l'école publique. Demain à son voisin, à son collègue, à son copain, il dira: «J'y étais». (rv)

Frontaliers: CSG

## L'apaisement après l'affrontement

L'administration préfectorale invite les URSSAF de Franche-Comté à faire preuve de diplomatie et de délicatesse pour le recouvrement de la CSG (contribution sociale généralisée) auprès des travailleurs frontaliers.

Cette volonté d'apaisement n'est sans doute pas étrangère au succès de la manifestation organisée par les frontaliers à Besançon en octobre dernier. Il s'avère aussi que le recouvrement de cet impôt est un échec patent auprès de cette catégorie de contribuables dont moins de 15% se sont acquittés pour l'année écoulée.

## LA MÉTHODE PLUS QUE LE FOND

Les frontaliers contestent en fait moins le fond que la méthode. Roger Tochot, président de l'association nationale des frontaliers, assure «qu'il n'est pas question de vouloir échapper à la CSG par solidarité avec les autres français, mais nous demandons simplement à l'administration fiscale d'en faire le calcul et d'opérer un prélèvement automatique différé comme cela se pratique pour les travailleurs indépendants et les artisans» Or, «actuellement le frontalier est tenu de faire la démarche et la déclaration au risque d'être soumis à un redressement fiscal car le taux de change bouge», observe R. Tochot. Les frontaliers ne sont donc pas hostiles à l'idée de payer la CSG, mais selon les modalités explicitées précédemment et sous réserve également que la solidarité nationale joue aussi en leur faveur. Sur ce dernier point, Roger Tochot revendique «une indemnisation des frontaliers malades et inaptes à l'emploi et qui de ce fait n'ont plus droit aux allocations de chômage». Il précise qu'en raison de cette disparité de traitement entre salariés français et frontaliers, «ces derniers vivent de véritables drames sociaux avec trois suicides en 93». Et Roger Tochot de s'interroger afin de savoir «combien il faudra encore de cas tragiques de cette nature pour que l'administration prenne en compte cette revendication?»

## MODÉRATION

En tout cas, les URSSAF qui s'étaient montrés un temps menaçants à l'égard des frontaliers, adoptent aujourd'hui un comportement plus mesuré suite à des consignes de modération venues d'en haut. Le préfet lui-même, dans un courrier adressé aux représentants des travailleurs frontaliers évoque d'une certaine manière une pause sans exonérer naturellement les intéressés de leur obligation en la matière. «Aucune mise en demeure, aucune procédure de recouvrement forcé ni aucun contentieux n'ont été engagés en Franche-Comté à l'encontre de frontaliers au titre du paiement de la CSG...» (pr.a)

## BRÈVES

### Montbenoit Dédicaces

Gabrielle Pourchet, présidente de la République du Saugeais, présentera son livre de mémoires le vendredi 21 janvier, à 15 h, à l'abbaye de Montbenoit. Cet ouvrage richement illustré, véritable album de souvenirs de cette ancienne bergère, devenue présidente, est disponible dans toutes les librairies au prix de 320 FF. (pr.a)

### Morteau

#### Le maire à la barre

Pierre Cheval, maire de Morteau et président du district, comparait aujourd'hui en cour d'appel à Besançon, poursuivi par le ministère public et des associations de défense de la nature concernant l'enfouissement sur la commune du Blieu de 8000 tonnes de broyats d'ordures ménagères. Lors d'un premier jugement, en juin dernier devant le tribunal de grande instance de Montbéliard, P. Cheval avait été relaxé. Qu'en sera-t-il aujourd'hui? (pr.a)

### Maïche

#### Jugement différé

L'examen de l'affaire «d'injures racistes», impliquant un ferblantier maïchois et l'imam de cette même ville, qui devait intervenir hier devant le tribunal correctionnel de Montbéliard, a été renvoyé au 14 mars en raison de l'absence de l'un des avocats. (pr.a)

## Besançon

# Le chauffard de Miserey se rend

L'automobiliste qui a mortellement percuté un cyclomotoriste samedi soir près de Besançon avant de prendre la fuite s'est finalement constitué prisonnier hier matin auprès des gendarmes.

Vers 7 h 30 hier, la brigade de Marchaux recevait l'appel téléphonique d'un jeune homme de Geneuille. «C'est mon frère qui a eu l'accident près de Miserey. Il a des remords et voudrait se rendre. Venez le chercher» déclarait-il en substance. L'attente aura donc duré une trentaine d'heures depuis le drame de la RN 57. Samedi soir un cyclo-

motoriste de 15 ans regagnait le domicile de ses parents à Miserey. Sur la nationale, il s'apprêtait à tourner à gauche en s'immobilisant sur l'ilot directionnel. Une voiture roulant en sens inverse à grande vitesse et dépassant un autre véhicule mordait alors la ligne blanche et le percutait de plein fouet. Au lieu de s'arrêter le conducteur poursuivait son chemin. A l'arrivée des secours l'adolescent était décédé.

Placé en garde à vue hier matin à la brigade de Besançon-Nord, le conducteur responsable a expliqué les causes de l'accident.

Ce jeune ouvrier polisseur de Geneuille âgé de 20 ans se rendait ce soir-là à une soirée à Besançon avec son frère. Devant eux, une amie conduisant une Mitsubishi. Elle seule connaissait le lieu de rendez-vous.

## PEUR PANIQUE

Lorsqu'elle doublait une voiture sur une portion à quatre voies son suiveur tentait d'en faire autant. Mais trop tard, la route était à deux voies. Craignant de la perdre de vue à l'arrivée sur Besançon, il a quand même dépassé et provoqué le drame.

De toute évidence il a senti le choc. S'il ne s'est pas arrêté c'est en raison «d'une peur panique». Regagnant aussitôt son domicile avec son frère, il a «gambergé» tout le dimanche avant de décider de se rendre. L'amie qui les précédait était aussi entendue hier par les gendarmes. Présenté au substitut du procureur André Merle hier en fin de journée l'automobiliste, qui n'a aucun antécédent judiciaire, était laissé en liberté. Il doit comparaître rapidement, sans doute en février, devant le Tribunal correctionnel de Besançon qui décidera de la sanction. (p.sch.)

## OFFRES D'EMPLOI

### Votre avenir nous passionne

Industrie œuvrant dans le milieu de l'horlogerie recherche un

#### chef de fabrication expérimenté

(Technicien en mécanique / maître mécanicien / mécanicien de précision expérimenté)

Responsable de l'atelier CNC (réglage, maintenance, gestion de la production, planning, contrôle qualité).

Ce poste demande des connaissances en CNC (Fanuc) et si possible dans la production horlogère. N'hésitez pas à vous renseigner et demandez. M. Gonin. 132-12089

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Importante société suisse en pleine expansion engage

## 5 collaboratrices (pour son service externe)

Nous demandons:  
- excellente présentation,  
- goût du contact et entretient,  
- ambition,  
- voiture personnelle.

Nous offrons:  
- travail à la carte,  
- salaire fixe très élevé - primes,  
- formation de haut niveau.

Pour un rendez-vous, appelez le  
☎ 038 25 44 82

22-16440/4x4

## PARTNER Job

Pour cette nouvelle année 1994, nous sommes à la recherche de «Partners» dans les domaines du

● CHAUFFAGE ● SANITAIRE  
● SERRURERIE ● ÉLECTRICITÉ

Nous cherchons des personnes avec CFC ou grande expérience pour des missions de longue ou courte durée.

Nous offrons un salaire en fonction de vos capacités et des prestations à la hauteur de vos exigences.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Vega. 470-176

Tél. 039/23 22 88

## DIVERS



Jardin d'enfants  
TOM POUCE  
Marais 27  
2400 Le Locle

Le jardin d'enfants «TOM POUCE» a la plaisir de vous annoncer son changement de direction.

Dès le 1er décembre 1993

**STÉPHANIE ROTH**  
jardinière d'enfants diplômée

accueille dans une ambiance gaie et chaleureuse vos enfants dès 2 ans.

Pour tout renseignement :  
☎ 039/31 21 60 aux heures des repas.

157-500890

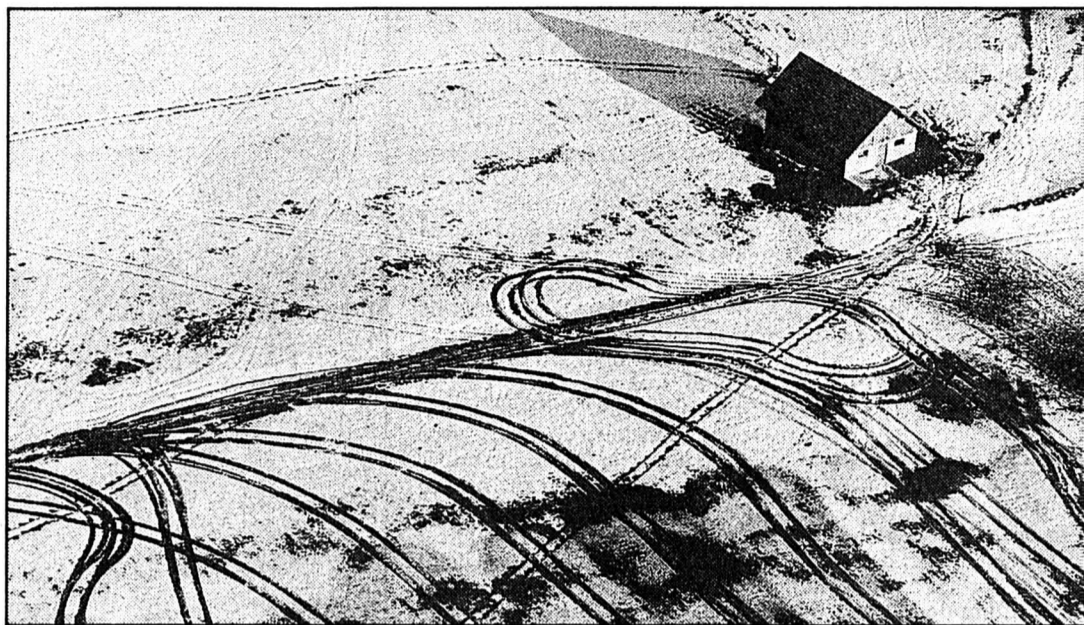
L'annonce, reflet vivant du marché

Session de printemps du Grand Conseil neuchâtelois, les 31 janvier, 1 et 2 février

# 18 millions de crédit en jeu

La première session de l'année du Grand Conseil neuchâtelois s'ouvrira, lundi 31 janvier, sur toute une série de demandes de crédit pour un total de près de 18 millions de francs. Des crédits quasi incompressibles, dont le plus important, consacré à l'économie agricole, devrait susciter un large débat de fond compte tenu des incertitudes qui pèsent désormais sur ce secteur économique.

Par  
Mario SESSA



## Agriculture neuchâteloise

La politique agricole du canton consiste en la poursuite de la modernisation des équipements, mais à un rythme plus modeste que par le passé.

(Impar-Gerber)

tables. Ces paiements directs, autorisés par les accords du GATT, financeront des prestations écologiques dans le cadre de la production ou du passage à d'autres modes ou d'autres types de production animale ou végétale.

### BAISSE DU REVENU

Quoi qu'il en soit, malgré ces garanties, il est clair que le revenu agricole aura tendance à stagner, voire à franchement diminuer, dans les années à venir. Ce qui signifie qu'un nombre important d'exploitations disparaîtront encore.

Dans ce contexte, l'agriculture neuchâteloise est en moins mauvaise posture au plan des structures. La surface moyenne des exploitations est supérieure à la moyenne suisse et la plupart d'entre elles ont été régulièrement modernisées et paraissent,

de ce fait, mieux adaptées aux mutations à venir. En fait, c'est le plus souvent le montant de la dette qui grève l'exploitation qui déterminera les chances de survie de cette dernière!

Le canton, et avec lui le peuple neuchâtelois, n'a jamais « lâché » son agriculture et poursuit, depuis plus de 30 ans, une politique active et mesurée à la fois d'aide en matière d'améliorations foncières collectives et individuelles. Ainsi, jusqu'à ce jour, seize crédits extraordinaires ont été alloués à l'agriculture cantonale pour un montant de 64 millions de francs.

### NOUVEAU CRÉDIT

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat revient à la charge avec un projet de décret demandant l'octroi de 11,4 millions de francs supplémentaires pour l'exécution de travaux d'améliorations fon-

cières, ainsi que la transformation, l'assainissement et la construction de bâtiments ruraux et de fosses à purin. Cela pour la période 1994-1998.

Actuellement, sept projets d'améliorations foncières collectives sont en cours. Trois seront financés par le crédit précédent, mais les quatre autres ne pourront s'achever sans crédit complémentaire.

Il s'agit: du renforcement du réseau électrique de la Montagne-Nord de Travers, le canton est sollicité pour 804.000 francs dans ce projet; du remaniement parcellaire de Brot-Plamboz qui concerne 665 ha groupant 55 propriétaires, auquel s'ajoute la construction de chemins ruraux et la réfection de drainages (3 millions); le remaniement parcellaire de Coffrane et des Genevey-sur-Coffrane nécessite encore 420.000 francs

(pour 140 ha et 51 propriétaires); quant à celui de Fontaines qui regroupe 52 propriétaires sur 346 ha, il nécessite un complément de 930.000 francs.

### À VENIR

Deux projets nouveaux ont reçu l'aval de l'Etat: il s'agit du remaniement parcellaire (100 ha et 50 propriétaires) de Saint-Aubin-Sauges (640.000 francs) et de l'adduction d'eau dans la région des Prés-sur-Lignièrès-Enges qui concerne l'alimentation de 27 fermes et 23 immeubles (1,64 million).

D'autres projets sont à l'étude, mais n'ont finalement pas été pris en considération dans cette demande de crédit. On y trouve: la réfection des drainages de la plaine de Crescier et du Landeron; le remaniement parcellaire de La Côtère et celui de Chézard-Saint-Martin: les adductions d'eau dans la région de la Montagne-de-Chézard, de celle du Plateau de Boindod et de la région du Cernil (Les Bayards).

### RELANCE

Au total, les objets pris en compte représentent 7,42 millions du crédit demandé, auxquels s'ajoutent 4 millions au titre des améliorations foncières individuelles qui sont, pour l'essentiel, des redimensionnements de fosses à purin et l'adaptation de ruraux à la nouvelle législation en matière de protection des animaux.

Dans son rapport, le Conseil d'Etat précise que ces 11,42 millions de francs permettront de poursuivre la politique de modernisation des équipements agricoles du canton jusqu'en 1998, mais à un rythme plus modeste que par le passé. Sans omettre de souligner que ces travaux seront aussi profitables au secteur, sinistré, de la construction et du génie civil...

### Bourses d'études et de formation

Le rapport sur les bourses d'études et d'apprentissage avait donné lieu, en juin 1993, au renvoi du dossier en commission pour tenir compte des nombreux amendements proposés. Élément essentiel: il devait être tenu compte, dans la nouvelle loi, des notions de perfectionnement professionnel, de reconversion et réinsertion, ainsi que de préparation à la formation ou apprentissages et études. La loi en tient désormais compte. D'où son nouvel intitulé qui parle de Bourses d'études et de formation. Élément à souligner: l'Office des bourses et celui de l'emploi sont priés de collaborer afin d'empêcher toute tentative de fraude qui verrait une bourse octroyée à une personne au bénéfice du chômage, alors que les deux subsides ne sont pas cumulatifs.

### Entraide judiciaire

Le canton a décidé d'adhérer au concordat sur l'entraide judiciaire et la coopération intercantonale en matière pénale adoptée par la Conférence des chefs de départements de justice et police. Un instrument destiné à accroître l'efficacité des mesures et investigations nécessaires à combattre le crime organisé. L'autorité d'exécution seront les juges d'instruction de Neuchâtel et des Montagnes.

### Naturalisations

Depuis octobre dernier, quelque 76 dossiers de demandes de naturalisation ont été achevés par le Conseil d'Etat. A l'issue de sa réunion du 21 décembre, la commission des naturalisations a décidé de retirer deux dossiers pour informations complémentaires, alors qu'au vote, par 7 voix contre une et une abstention, une demande a été refusée. Par contre, pour les 73 autres dossiers, représentant 112 personnes, la commission a suivi les recommandations positives du Conseil d'Etat.

### Pétition

Afin de tenter de résoudre un litige l'opposant à deux services cantonaux, une entreprise d'agencement de cuisines, sise à Peseux, a adressé une lettre-pétition à la commission des pétitions et grâces. Une affaire fort embrouillée au demeurant qui a nécessité l'audition des diverses parties en cause, sans que le problème puisse être réglé. Même si la commission estime qu'un dialogue entre services aurait permis d'éviter de provoquer une crise, les considérations juridiques sont claires, raison pour laquelle la commission propose le classement de cette pétition. Même si les députés en feront de même, parions toutefois que le sujet suscitera des réactions...

## Registre foncier informatisé

Le service du registre foncier (RF) doit aujourd'hui gérer les informations juridiques et administratives relatives à quelque 100.000 immeubles, 250.000 gages immobiliers, 50.000 propriétaires et un bon million de droits inscrits! Pour répondre aux nouvelles exigences de la législation, notamment la consultation publique du registre, il est nécessaire d'informatiser la gestion du RF, d'où une demande de crédit de 1,95 million à répartir sur quatre ans.

Quatre ans, c'est le temps nécessaire à saisir l'ensemble des données qui formeront la base d'exploitation du registre; un travail qui sera exécuté par six personnes à plein temps. Le registre foncier occupe aujourd'hui 40 personnes et gère toutes les in-

formations relatives à la propriété et aux droits réels immobiliers dans le canton.

Or, il lui est difficile de répondre aux nouvelles exigences du Code civil, entrées en vigueur le 1er janvier, qui permet une libre consultation des données du RF. Par ailleurs, les cantons ont l'obligation d'introduire leur registre dans celui de la Confédération, une opération de longue haleine qui aurait dû prendre une soixantaine d'années, mais qui en prendra bien plus encore, en raison du volume et de la complexité des affaires à traiter. A ce jour, seules les données relatives à 28 des 62 communes neuchâteloises figurent dans le RF fédéral...

Le Conseil d'Etat a choisi d'informatiser son RF en prenant pour base le programme

mis au point par Thurgovie (TERRIS), lequel correspond bien à l'intégration informatique souhaitée à Neuchâtel, au travers du «noeud» informatique cantonal. Cette informatisation, dévisée à 1,95 million sur quatre ans, permettra à terme un gain de productivité certain, puisque, malgré des charges de l'ordre de 520.000 francs par an, ce sera toujours 130.000 francs de moins que les coûts annuels enregistrés aujourd'hui.

Mais l'élément décisif n'est pas à rechercher du côté des coûts, mais bien de celui de l'amélioration de la qualité des services et prestations assurés par le RF, notamment dans l'usage que peuvent en faire les utilisateurs professionnels et celui propre à répondre aux questions du grand public.

## Un coup de fil plus facile

Bonne nouvelle pour les 2500 personnes qui, chaque semaine, appellent ou tentent d'appeler le Château. Si les députés acquiescent, l'administration cantonale sera dotée, d'ici un an, de nouveaux centraux téléphoniques numériques propres à répondre aux besoins des utilisateurs actuels et futurs. Coût de l'opération: 3,6 millions.

Plus de 1000 fonctionnaires dépendent du central du Château installé en 1975 et étendu en 1982, des équipements désuets, dépassés et saturés qui ne permettent plus aucune extension et dont la tendance aux pannes s'est exagérément accrue ces

dernières années, alors que les pièces de rechange sont quasi introuvables.

La seule solution raisonnable consistait à renouveler ces installations en tentant de conserver au mieux les câblages existants et les centraux et appareils périphériques déjà renouvelés, comme à Tivoli ou au Bâtiment administratif de la police.

Le changement de central nécessitera l'installation de quatre centraux principaux et l'achat de 1155 postes de téléphones. Un achat (462.000 francs) rationnellement préféré à la location (180.000 francs par année), puisque la durée minimale de location était de huit ans. Le crédit d'ensemble s'élève à

3,64 millions de francs. Un montant important qui doit aussi être apprécié en regard des économies qu'il sera possible de faire par un gain de temps et d'efficacité de prestations. Le coût annuel net de l'investissement et d'exploitation est dévisé à 230.000 francs, soit un montant qui représente le coût de remplacement inévitable des installations en fin de vie et entièrement amorties.

L'appel d'offre a été envoyé à six fournisseurs homologués OFCOM qui commercialisent des matériels susceptibles de répondre aux besoins spécifiques, précise le rapport du Conseil d'Etat.

## Formation professionnelle: première réalisation à Couvet

Décision d'importance pour le Val-de-Travers: en février de l'année passée, le Grand Conseil acceptait le rapport sur la formation professionnelle dans le canton, dont un des points majeurs traitait de l'avenir du Centre cantonal de formation professionnelle du Vallon. Pour des raisons politiques d'équilibre et d'équité, il était ainsi décidé de créer à Couvet un Centre de compétence cantonale pour les métiers de la mécanique.

Il sera opérationnel dès la rentrée scolaire d'août 1994, raison pour laquelle il est indispensable d'adapter les installations de l'ancienne Ecole technique de Couvet à ses nouvelles fonctions. D'où une demande de crédit de 560.000 francs. A relever que les subventions fédérales ne dépasseront pas 10% du crédit demandé.

Ce Centre de compétence au service des Ecoles techniques de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, recevra en principe chaque année environ 500 apprentis qui seront accueillis dans quatre entités de formation: trois en mécanique et une en soudure.

Outre les cours de soudure, un très large éventail de cours sera dispensé à Couvet, notamment tous les cours d'introduction pour mécaniciens de machines et de précision, ceux de base pour les mécaniciens en machines agricoles et en automobiles, la mécanique de base, les essais et résistance des matériaux pour les techniciens constructeurs en méca-

que et micromécanique, ainsi que les travaux sur matériaux composites.

L'organisation de ces stages pratiques nécessitait, à l'évidence, le réaménagement des locaux actuels. Celui des ateliers de mécanique et de soudure en premier lieu, mais aussi l'agrandissement de la cafétéria, sans parler de l'achat d'équipements et de matériel didactique, le tout pour un montant de 560.000 francs.

Par ailleurs, afin de faciliter les déplacements des apprentis à Couvet, les horaires ont été coordonnés avec celui des trains, pour les apprentis qui viendront du Littoral, et des bus pour ceux des Montagnes.

Autre nouveauté intéressante dans le cadre de la réorganisation de la formation professionnelle cantonale, c'est à Couvet que sera créé un atelier d'intégration professionnelle de douze places, destiné aux travailleurs que la maladie ou un accident ont contraint à changer d'orientation. Cet atelier permettra de se recycler dans des activités conformes à leurs possibilités, soit en mécanique légère, en micromécanique ou en micro-montage. Un développement bienvenu qui sera entièrement financé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

A souligner enfin que ce regroupement d'activités à Couvet permettra de libérer, dès la fin de la présente année scolaire, les locaux occupés par l'Ecole professionnelle commerciale à Fleurier.

Neuchâtel: comité pour l'introduction de bandes cyclables sur l'avenue du 1er-Mars

## Eviter l'anarchie

**Votation populaire des 19 et 20 février: le comité «Neuchâtel à vélo, c'est sûr» entre en campagne pour soutenir l'option «pistes cyclables sur le 1er-Mars». Ses arguments? Eviter une situation anarchique sur l'avenue en y garantissant la sécurité des deux-roues légers.**

Pour le comité, qui regroupe des représentants des partis socialiste, Ecologie et Liberté, Solidarités ainsi que la section neuchâteloise de l'Association transports et environnement (ATE), l'aménagement de bandes cyclables sur le 1er-Mars est avant tout une affaire de sécurité. La solution préconisée par les référendaires, soit la réalisation de bandes cyclables dans les rues parallèles (Beaux-Arts et Faubourg du Lac), ne répond pas à cet impératif premier.

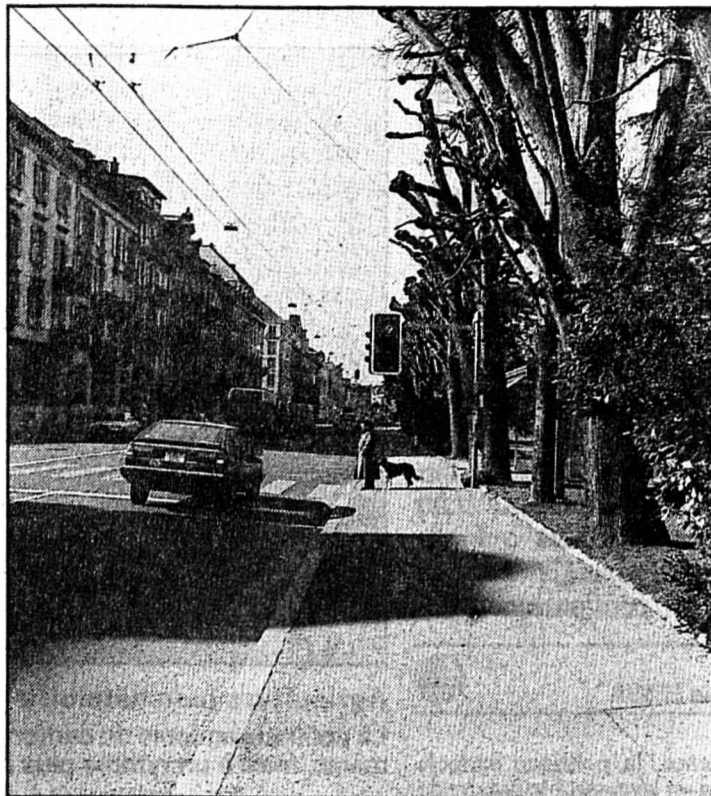
D'abord parce que le trafic cycliste utilitaire continuera à emprunter le 1er-Mars avec la seule alternative de se retrouver

coincé entre bus et circulation ou d'emprunter les futures voies réservées au bus, estime Armand Blaser, de l'ATE.

Ensuite parce que sur les itinéraires parallèles, carrefours non protégés et zones de parkings en épis rendront ces parcours peu sûrs. Sans parler des nuisances phoniques que les vélomoteurs génèrent ainsi dans ces quartiers d'habitation.

Pour le comité, seule la solution «tout au 1er-Mars», comme les arrêtés amendés par le législatif mais combattus par les référendaires le prévoient, permet de garantir la sécurité des deux-roues. L'avenue est assez large pour supporter les bandes cyclables, les parcours en site propre des transports publics et deux pistes de circulation. Il faudrait certes dans ce cas faire son deuil des présélections «tournez à gauche» sur une troisième voie centrale. Mais c'est là un moindre mal: une signalisation adaptée devrait permettre de palier cet inconvénient, estime Anne Tissot-Schultess, de l'ATE.

Au point de vue financier, le comité tient à relever que l'option «itinéraires parallèles» occasionnerait un surcoût de 250.000 fr



Avenue du 1er-Mars

La campagne pour la votation des 19 et 20 février est lancée.

(Henry)

par rapport à la variante «tout au 1er-Mars». Quant à l'éventuelle subvention fédérale de 400.000 fr que la ville pourrait obtenir au titre de l'encouragement à la séparation des trafics, le comité n'y croit pas: «La ville ne remplit pas les conditions d'application, notamment en matière de nuisances sonores et de pollution de l'air», estime Marco Pedrol, pour Ecologie et Liberté.

Et quand bien même la solution «tout au 1er-Mars» devait revenir plus chère, cela importe peu: «près d'un milliard ont été investis pour faire passer le trafic sous la ville. Il est légitime de consacrer quelque argent à l'amélioration de la qualité de la vie en ville», relève Pierrette Erard, du Parti socialiste.

Le comité entend mener campagne par le biais d'un tous ménages et d'affiches. Ses membres se sont engagés à respecter la volonté populaire telle qu'elle s'exprimera dans l'urne et ne s'opposent pas à la présentation devant le législatif d'arrêtés expurgés de pistes cyclables sur le 1er-Mars si le «non» aux arrêtés comportant cette option devait l'emporter au soir du 20 février. C. P.

Rédaction  
de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

### AGENDA

#### Le Landeron

##### «Comprendre nos conflits»

Psychothérapeute du couple et de la famille, Jacques Poujol a écrit, en collaboration avec Claire Poujol, cinq ouvrages ayant pour thème la résolution des conflits, le vie en couple, l'après-divorce, le travail de deuil et l'équilibre psychologique. Ce soir, à 20 heures, au Temple du Landeron, il donnera une conférence sur le thème «Vivre ensemble et comprendre nos conflits». (at)

#### Neuchâtel

##### «En lieu et place»

Sous l'égide du Groupe neuchâtelois de philosophie, M. J.L.H. Thomas, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, donnera, demain mercredi, à 20 h 15, en la Salle RE48 de l'Espace Louis-Agassiz, à Neuchâtel, une conférence intitulée «En lieu et place». Il examinera notamment le phénomène de représentation personnelle dans les domaines juridique, dramatique, politique et symbolique. (Imp)

#### Conservatoire de Neuchâtel

##### Piano et soprano

A l'enseigne de ses «Récitals du jeudi», le Conservatoire de musique de Neuchâtel propose, jeudi prochain à 20 h 15 à la Salle des concerts, faubourg de l'Hôpital 24, un concert de deux jeunes artistes suisses, Christa Goetze, soprano, et Isabelle Fournier, piano, qui se produiront dans des œuvres de Robert Schumann, Hugo Wolf et Alberto Ginastera. (comm)

#### Neuchâtel

##### Le cimetière des éléphants

Invité à Neuchâtel par la Saison théâtrale de la ville, «Le cimetière des éléphants», de Jean Paul Dumas dans une mise en scène du comédien Serge Danglerterre, a été l'un des meilleurs moments du festival «Avignon off 1991». Dans une mystérieuse maison, cinq femmes en noir, un livre à la main, n'évoquent que leur passé. Sont-elles venues là pour mourir? Représentation vendredi 21 janvier à 20 h 30 au Théâtre de Neuchâtel. Location: OTN, tél. (038) 25 42 43. (comm)

Plus d'un million de déficit

## Majoration de l'impôt au Landeron

Le budget pour 1994 du Landeron présente un excédent de charges de 1.101.760 francs, accentuant la dégradation de la situation financière communale qui s'est amorcée en 1991 (déficits successifs de 613.666, 1.231.455 et 798.210 francs).

L'exécutif landeronnais a donc étudié les possibilités de recettes supplémentaires en se fixant pour objectif une rentrée de 500.000 francs. Il a constaté tout d'abord qu'une augmentation de la taxe hospitalière à son maximum légal serait insuffisante et que seule une augmentation linéaire de l'impôt permettrait d'atteindre l'objectif.

Par ailleurs, il a posé certaines conditions: que les plus bas revenus ne soient pas touchés, que la mesure soit prise pour un an seulement (quitte à la reconduire avec des modifications éventuelles en 1995) et qu'une solution, telle que la révision de l'échelle fiscale, soit mise en place à plus long terme.

AT

Le Conseil communal proposera donc au législatif, vendredi 28 janvier, une majoration linéaire de 8% sur les contributions dues sur le revenu des personnes physiques, exception faite de celles dont le revenu est inférieur à 24.000 francs (après déductions légales).

Les conseillers devront par ailleurs voter le renouvellement de la taxe hospitalière, fixée à 5% du bordereau d'impôt (pour les personnes physiques et morales), ainsi qu'un crédit de 183.000 francs représentant la participation de la commune du Landeron à la construction, à Hauterive, d'un poste sanitaire de secours pour la protection civile.

Des crédits extrabudgétaires seront mis au vote: 42.000, 55.000 et 27.000 francs pour l'extension des réseaux des services industriels et les liaisons routières, ainsi qu'un crédit de 183.000 francs représentant la participation de la commune du Landeron à la construction, à Hauterive, d'un poste sanitaire de secours pour la protection civile.

AT

Conseil général de Boudry

## Chauffage communal au bois

En tenant compte du bonus à l'investissement et des subventions énergétiques cantonales et fédérales, Boudry ne devrait payer que 395.000 francs pour une centrale de chauffage à bois déchéqueté. Le crédit que sollicitera l'exécutif le 31 janvier, lors de la séance du budget, sera de 925.000 francs, montant total de la dépense.

Séance ordinaire pour le Conseil général de Boudry, le 31 janvier (19 h 30 à l'Hôtel de Ville). Après quelques nominations, un projet de règlement concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux. Un rapport important suivra, qui explique les choix «politiques» dans le cadre du programme Energie 2000 destiné à favoriser les énergies renouvelables - et techniques relatifs à une centrale de chauffage au bois déchéqueté.

Cette centrale serait installée au 1er sous-sol de l'Hôtel de Ville et permettrait de chauffer cinq bâtiments communaux proches, dont le Temple et le bâtiment du Tribunal, propriété de la Caisse de pension de l'Etat. Quant au silo nécessaire pour stocker le bois, il pourrait être réalisé de concert avec la commune de Cortaillod, elle aussi intéressée par ce combustible.

La séance sera aussi celle du budget, qui boucle avec un déficit de près de 146.000 francs (pour plus de 25 millions de charges totales), après deux prélèvements sur réserves, de quelque 160.000 francs. Ce résultat a été obtenu grâce au report de 84 à 90% de la perception des impôts communaux sur l'échelle cantonale. La taxe d'épuration des eaux est maintenue à 3,5% et la taxe hospitalière baisse de 10 à 9%. AO

Expo à Neuchâtel

## Provoquer la réflexion

Remplir une chasse d'eau de 10 litres de contenance, ça prend 2 petites minutes. Pour la même quantité de liquide nécessaire à l'alimentation de toute une famille, une femme africaine doit marcher pendant deux heures. La comparaison est tirée de l'exposition «La Planète n'est pas à vendre», ouverte hier au péristyle de l'Hôtel de ville de Neuchâtel. Elle illustre bien le but premier de la démarche de ses organisateurs, les Magasins du Monde: susciter le débat sur la problématique de l'environnement, du développement et des relations Nord-Sud.

Vernie hier soir en présence du conseiller communal André Buhler, l'exposition aborde les thèmes de la forêt, de l'eau, des modes de consommation et du commerce mondial. A travers d'autant d'exemples volontairement provocants pour faire naître questions et réflexions plus particulièrement auprès des élèves et de leurs professeurs pour qui des visites commentées seront organisées à la demande.

(cp)

● L'expo sera ouverte jusqu'au 29 janvier, en semaine de 8 à 19 h et le samedi de 8 à 17 h.

Retraits de permis

## En baisse

Le nombre des retraits de permis et avertissements a baissé de 11% dans le canton de Neuchâtel en 1993 par rapport à 1992. Selon les statistiques du Service cantonal des automobiles et de la navigation, ils sont passés de 3586 en 1992 à 3168 (dont 1552 retrait de permis) en 1993.

Comme toujours, ce sont les excès de vitesse (+ de 30%), suivis des ivresses (+ de 20%) et des inattentions et violation des règles de priorité (+ de 20%) qui ont constitué les principaux motifs de retrait.

La diminution du nombre des retraits de permis a également été observée dans d'autres cantons romands, elle correspond aussi à une baisse du même ordre de grandeur des accidents de circulation, malgré une très légère hausse du parc automobile cantonal. (comm)

La culture au quotidien véhiculée par Pro Helvetia

## C'est quoi le BAC?

Si la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia est largement connue pour ses échanges avec l'étranger, ses activités à l'intérieur du pays sont plus discrètes. Le bus d'animation culturelle (BAC) en est l'un des instruments méconnus. Il a été présenté par ses animateurs, hier à Neuchâtel.

La culture ne s'arrête pas aux portes du musée ou de la salle de concert. Elle fait partie de la vie quotidienne. Les régions périphériques en voie de vieillissement et de désertification, les quartiers ghettos des villes, les groupes de personnes, les associations sont tous susceptibles d'avoir des idées, de mener à terme un projet d'apparence utopique. Mais, souvent, ils sont inexpérimentés ou trop peu nombreux pour ficeler une idée.

C'est pour répondre à ces besoins que le BAC sillonne toutes les régions linguistiques de Suisse depuis le début des années 80. Discrètement, mais efficacement, avec ses animateurs socio-culturels et son matériel, dans une relation de partenariat

avec les demandeurs. «Un projet est réussi lorsqu'il tourne et que le BAC s'en retire», explique Rita Rudaz, animatrice. Des exemples? Mettembert, où une fête villageoise a donné des idées à quelques personnes, lesquelles ont abouti au rassemblement de l'ensemble du village, toutes générations confondues, autour d'un événement théâtral. Ou Poschiavo, enclavé entre la Bernina et la frontière italienne, où un groupe de jeunes a créé un journal.

«L'idée du BAC est à mettre en rapport avec l'identité communautaire. En Suisse, les villages sont éclatés, comptent beaucoup de pendulaires, il faut aider les gens à avoir du plaisir à vivre dans leur région», selon Pro Helvetia. Le BAC n'est toutefois pas destiné aux professionnels de la culture, ni aux partis politiques.

En une décennie, il a appuyé plus de 130 projets culturels au sens large. (sg)

● Contacts: Pro Helvetia Zurich, Bernard Wandeler, tél. 01/251 96 00.

Pro Polonia Neuchâtel fête Noël à Marin

## Tradition et renouvellement

Fêtant traditionnellement Noël à mi-janvier, l'association polono-suisse Pro Polonia Neuchâtel a attiré, samedi à l'Espace Perrier de Marin, ses membres de l'ensemble du canton, ainsi que des compatriotes venus pour l'occasion de la région bernoise et bernoise. Au nombre de l'assistance, mentionnons la présence de représentants de la Mission catholique polono-suisse de Marly, de Mgr Ksawery Sokolowski, ainsi que de la ville de Neuchâtel et de la commune de Marin. Une localité où la Pologne a déjà laissé des marques, notamment lors de l'internelement de soldats polonais il y a un demi-siècle.

Tout en respectant la tradition du partage d'«Oplatek», le pain azyne qui accompagne les vœux, le repas de cette année a été confectionné par une cuisinière venue tout spécialement de Pologne. Une partie musicale

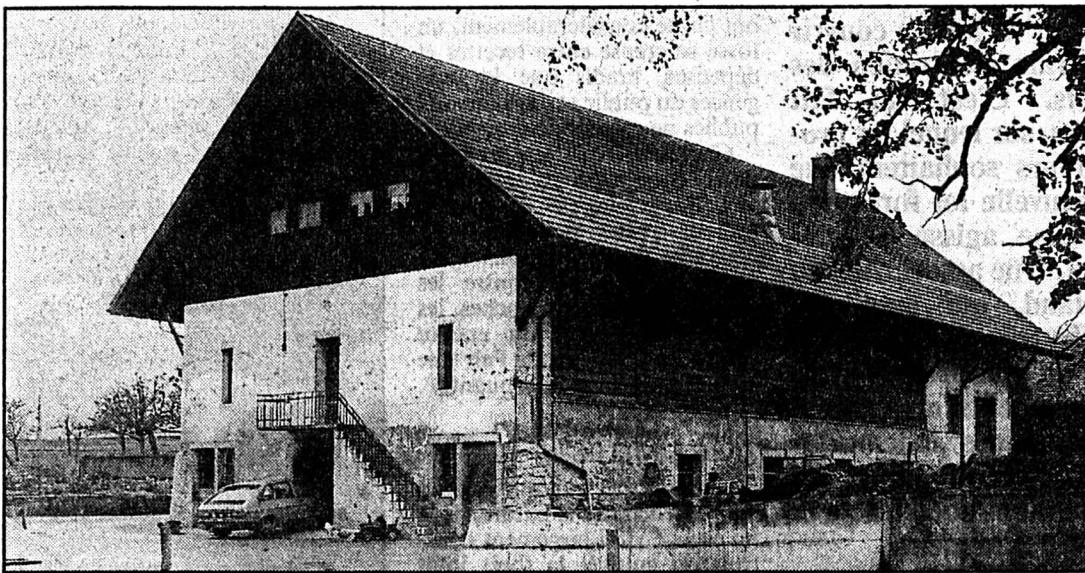
originale emmenée par Dariusz et Lucyna Mroczkowski, de Couvet, des cantiques de circonstance entonnés en chœur avec beaucoup d'émotion et de nostalgie, l'arrivée inattendue du Père Noël près de la crèche géante et du sapin, ont précédé la danse.

Cette fête de Noël marquait la fin d'une période d'intenses activités de l'association, dont l'envoi de deux camions de vêtements, jouets, médicaments et vivres, généreusement offerts par la population en faveur d'institutions pour enfants défavorisés des régions de Lodz et de Cracovie. Poursuivant ses efforts pour développer sans cesse et consolider les relations entre la Pologne et la Suisse, le prochain projet de Pro Polonia sera concrétisé début février, avec l'arrivée de lycéens de Poznan au Gymnase de La Chaux-de-Fonds. (sg)

Hôpital du Val-de-Ruz: domaine agricole et budgets séparés

# Gestion par la Fondation

Un domaine agricole exploité à l'avenir par la Fondation de l'hôpital et deux budgets pour la première fois séparés (hôpital et home): tels sont les points que discutera la Commission générale de l'Hôpital du Val-de-Ruz réunie en séance le 26 janvier prochain.



Landeyeux, côté cour

Mercredi 26 janvier, la Commission générale de l'hôpital dira si elle accepte que le domaine soit exploité et géré par la Fondation de l'hôpital. (Schneider-a)

Vendre ou ne pas vendre le domaine de Landeyeux? La question n'est plus à l'ordre du jour. Il y a mieux: le domaine pourrait être exploité par la Fondation de l'hôpital, de manière rentable et sans alourdir ses comptes (ce que le canton n'admettait plus). La commission d'étude a remis son rapport. Elle recommandait de retenir la solution «affermage des terres par parcelles», solution présentée en août dernier et que le comité administratif de l'hôpital n'a finalement pas pu retenir n'ayant pas reçu l'aval du Département de l'économie publique.

## SOLUTION QUI TOMBE À PIC

Reste donc la solution d'un domaine exploité par la Fondation. Une solution qui tombe à pic et à temps: le bail avec le fermier actuel arrive à terme le 30 avril prochain.

Si la Commission générale y

souscrit, les travaux agricoles feront l'objet d'une attribution auprès de différents agriculteurs du Val-de-Ruz (selon un tournoi à définir). Le rendement estimatif laisse supposer un bénéfice de 25.000 francs par année.

Quant au bâtiment (partie non rurale), moyennant une demande de crédit de 700.000 francs, il sera complètement rénové. La Fondation y réalisera deux appartements à louer de 2½ et 4½ pièces, ainsi que 8 chambres indépendantes pour le personnel temporaire de l'hôpital (stagiaires, élèves). Soit une rentrée de 56.800 francs au total, dont 28.000 pour les chambres

alors que l'hôpital paie actuellement 33.000 francs, soit 5000 francs de plus pour loger son personnel temporaire.

Quant à la partie qui constitue le rural, elle sera mise à disposition d'un ou plusieurs locataires.

## RÉNOVATION

Ainsi géré, le rendement global du domaine avoisinera les 82.000 francs. Ce qui permettra de financer les travaux de réfection, d'assumer les charges financières de l'emprunt (un solde de 70.000 francs), d'amortir le déficit cumulé (46.000 francs à

fin 1992) et de constituer un fonds de rénovation pour les travaux d'entretien.

Voilà qui devrait satisfaire la Commission générale appelée à se prononcer mercredi 26 janvier. Après quoi, elle examinera les budgets, séparés, de l'hôpital et du home médicalisé. Le premier affiche un déficit de 2,7 millions pour des charges qui culminent à 10,7 millions. Le home, lui, accuse un déficit de 868.500 francs sur un total de charges de 5,7 millions. Ces deux déficits sont couverts par des subventions cantonales et communales. S. E.

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

## BRÈVES

### Engollon

#### Un habitant de moins

Au terme du recensement 1993, Engollon, la plus petite commune du canton, compte un habitant de moins qu'à fin 92, soit 65 au total. Dans le détail, la commune a perdu 3 Neuchâtelois (44) et gagné 2 Confédérés (19). Comme l'an passé, on y recense toujours 27 ménages et aucun étranger. (se)

### Val-de-Ruz

#### Les vétérans de la course à pied

L'an dernier, le championnat cantonal neuchâtelois des courses à pied hors stade a connu une affluence remarquable, puisque plus de cinq cents concurrents ont été classés. Parmi eux, certains coureurs du Val-de-Ruz se sont distingués: dans la catégorie vétérans, Oscar Hirchi, de Vilars, qui a remporté la palme devant un autre coureur du district, Erwin Reber, de Cernier. Chez les dames, Martine Reber, de Cernier, s'est classée au 7e rang. (comm)

### Villiers

#### Proclamé élu

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de Villiers a proclamé élu conseiller général Thierry Oppliger, proposé par le parti de l'Entente communale, en remplacement de M. Marc Veuve, démissionnaire. (comm)

## Conseil général de Couvet

# Taxe hospitalière à réintroduire

Lors de leur traditionnelle séance du budget, les conseillers généraux de Couvet auront à se prononcer sur la réintroduction d'une taxe hospitalière avec effet rétroactif au 1er janvier 1994, supprimée en 1982 au moment de l'élaboration d'une nouvelle échelle fiscale qui englobait ladite taxe. Le montant fixé à 7% de l'impôt communal apportera une recette de 360.000 francs.

L'exécutif relève que la charge communale relative aux hôpitaux a passé de 194.174 à 503.889 francs entre 1983 et 1994; soit une augmentation de 309.715 francs. Durant cette même période, les rentrées fis-

cales ont évolué d'une manière moins rapide, puisqu'elles se montaient à 3.094.266 fr en 1983 et à 5.220.000 fr au budget 1994 (une hausse de 2.125.734 fr). La comparaison de ces chiffres démontre que la charge à l'aide hospitalière a augmenté de 159,5%, alors que le revenu de l'impôt a progressé de 68,69% seulement.

«Par conséquent, la part à l'augmentation d'impôt de 1983 attribuée aux hôpitaux ne couvre de loin plus les charges réelles. Ce qui a pour effet qu'une grande partie du montant dû est prise sur les ressources attribuées aux autres tâches communales», souligne le rapport. D'ajouter que «pour

1994, au vu de l'état des finances du canton, le Grand Conseil a remis des charges supplémentaires aux communes (+167.717 fr pour Couvet). Dès lors, le surplus de l'aide hospitalière ne peut être absorbé par les revenus fiscaux sans que d'autres postes nécessaires à la bonne marche des affaires communales ne soient diminués». La taxe hospitalière serait réintroduite pour une durée de deux ans, à l'expiration de laquelle le problème serait rediscuté.

## PRÉSERVER L'AVENIR

Le budget covasson 1994 présente un excédent de charges de 683.044 francs. La mesure dictée ci-dessus diminuerait donc de

moitié ce dernier chiffre. Tant pour le Conseil communal que pour la Commission financière, il apparaît que ce déficit ne doit pas être entièrement absorbé par la fortune nette mais que, par équité, la moitié de cette perte doit être supportée par le contribuable, ceci afin de préserver l'avenir.

Notons que la réfection du HLM de la rue de la Flamme, le Centre sportif, la gestion des déchets et la modulation du trafic figurent parmi les préoccupations actuelles des autorités. (paf)

● Séance du Conseil général de Couvet, vendredi 21 janvier à 20 h à l'Hôtel de ville.

## Fontaines

# Impôts et budget

Comme les communes du Pâquier et de Villiers, Fontaines, rattachée au bordereau unique en 1986, envisage aujourd'hui de confier la perception des impôts et la gestion du contentieux à l'Etat. Le système n'engendre aucune modification pour le contribuable, mais décharge l'administration communale d'une lourde tâche. Il en coûtera 6000 francs par année (contre 1500 actuellement), si le législatif y souscrit lors de sa séance du 25 janvier.

Ensuite de quoi, il examinera le budget 1994 qui, malgré les mesures prises par l'Etat, présente un bénéfice présumé de 44.140 francs pour des charges qui culminent à 3,1 millions.

Tout ne va donc pas trop mal à Fontaines.

Si ne n'est que le projet de rénovation et d'agrandissement du collège connaît quelques embûches. A ce propos, les autorités rappellent, comme nous l'avions évoqué, que la mise à l'enquête a soulevé deux oppositions. Elles sont aujourd'hui levées. Cependant, un recours en première instance (Département de la gestion du territoire) a été lancé. Les autorités restent très confiantes, sûres de la qualité de leur dossier. Mais le recours pourrait bel et bien retarder le début des travaux, donc éliminer de l'ardoise le bonus fédéral de 600.000 francs. Et, pour mémoire, ce bonus ne sera alloué par la Confédération que si les travaux se terminent le 30 juin 1995, soit dans une année et demie. (se)

## Saint-Sulpice

# Mini-boom

Neuf de perdu, 37 de retrouvé. Après avoir subi une légère baisse de sa population à fin 1992 (553 habitants), la commune de Saint-Sulpice enregistrait au 31 décembre 1993 une jolie hausse, passant ainsi à 590 âmes.

Un mini-boom démographique.

Dans le détail, la localité compte 255 (227) Neuchâtelois, 249 (242) Confédérés et 86 (84) étrangers. Ensemble, ils forment 268 (218) ménages. A l'état civil, on dénombre 212 célibataires, 300 marié(e)s, 34 divorcé(e)s et 44 veuves et veufs. Avec 397 unités, les protestants arrivent très largement en tête. Ils sont suivis de 148 catholiques romains, de 41 personnes de religions diverses ou sans confession et de 4 catholiques chrétiens. (paf)

## DIVERS

Emission VIVA (TSR) cherche en Suisse romande, pour reportage,

### lectrices assidues et lecteurs passionnés

de magazines féminins. Si intéressés, écrire vos coordonnées à: VIVA / TSR, case postale 234, 1211 Genève 8

L'annonce, reflet vivant du marché

## OFFRES D'EMPLOI

### Retraité est demandé

tous les matins de la semaine, pour 1 heure, pour petites commissions.

☎ 039/26 04 47, Rebetez, Eclair 12, La Chaux-de-Fonds

## Prêts personnels

Agence: H. Minary  
Jusqu'à Fr. 40.000.- en 24 heures.  
Discretion absolue. Sans aucune garantie.  
Reprise de crédit en cours possible.  
Frontaliers exclus.  
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

## ENSEIGNEMENT

# INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE  
allemand - anglais  
italien - français  
espagnol - portugais

en leçons privées  
À LA CARTE

en petits groupes  
en cours intensifs

Renseignements et inscriptions:

La Chaux-de-Fonds Rue de la Poix 33  
Neuchâtel Rue du Trésor 9

## DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme avec CFC et expérience cherche place comme

### employée de bureau

à mi-temps ou temps complet, éventuellement à domicile. Ecrire sous chiffres D 132-750066 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Jeune homme cherche place comme

### chauffeur catégorie C ou D

Etudie toutes propositions. Faire offres sous chiffres G 157-710998 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

## CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS  
La Chaux-de-Fonds: Serre 67  
chaque jeudi de 16 à 19 h.  
Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19a  
chaque mercredi de 16 à 19 h.  
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.

## VACANCES - VOYAGES

# OVRONNAZ

Mayens de Chamoson Valais

(Sortie autoroute Riddes)

### Abonnement ski + bains thermaux

6 jours 180.-

Forfait ski et bains + hébergement

du 8.1 au 5.2, du 5.3 au 17.4

logement 6 ou 7 jours +

abonnement ski et bains

Location d'appartements

dés 290.- (par personne)

Logement hôtel (y compris 1/2 pension)

dés 432.- (par personne)

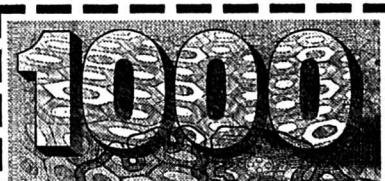
Renseignements:

Office du tourisme Ovronnaz

Tél. 027/86 42 93

☐ Veuillez nous renvoyer la documentation

## FINANCE



Veuillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois env. Fr. ....

Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

Canton de Berne: les propriétaires de forêts en appellent au législateur

# Des prestations qui se paient

La vente du bois ne suffit plus, et de loin, à couvrir les frais d'entretien des forêts. C'est un fait connu, sur lequel les producteurs souhaitent que la nouvelle loi forestière bernoise agisse directement. Une association du Seeland, qui sera appuyée très probablement par de nombreux autres groupements du canton, réclame des indemnités, enfin, pour les prestations sociales de la forêt notamment.

L'Association des producteurs de bois d'Aarberg-Büren a en effet saisi le taureau par les cornes, créant un groupe de réflexion intitulé «indemnités», qui a couché sur papier le fruit de son travail. Ce texte, qui vient d'être traduit en français par l'inspecteur forestier du 13e arrondissement, Renaud Baumgartner, de l'office de Courtelary, est d'ailleurs soumis actuellement aux propriétaires de forêts de la région.

## PRESSÉS COMME DES CITRONS

S'ils ne l'écrivent évidemment pas ainsi, les propriétaires de forêts ont l'impression d'être pressés comme des citrons. Tant que les prix du bois demeurent stables, l'augmentation des frais d'exploitation pouvait être compensée par le développement de méthodes de travail plus ration-

nelles. Mais depuis que ces prix ont chuté considérablement, un fossé se creuse entre recettes et dépenses, tandis que les exigences du public et des pouvoirs publics ne cessent de croître.

C'est ainsi que les prescriptions d'exploitation imposées aux propriétaires deviennent toujours plus pointues, afin d'assurer des prestations telles que la protection contre les hautes eaux, les avalanches, les chutes de pierre, ou encore contre les polluants de l'air que la forêt filtre en grande quantité.

## UNE PROPRIÉTÉ TRÈS LIMITÉE

De surcroît, en tant que dernier milieu proche de la nature, dans un espace vital largement construit ou cultivé, la forêt jouit d'une protection étendue. Cette protection limite considérablement la propriété privée en la matière, par exemple en imposant les lisières étagées, les îlots de vieux bois et d'autres biotopes.

S'ajoutent à cela les prestations sociales importantes qu'offre la forêt - dont l'accès libre est garanti par le Code civil suisse - aux promeneurs, cueilleurs de baies, amateurs de course d'orientation, de vélo tout terrain ou encore de randonnées équestres notamment. La multiplicité de ces prestations confronte d'ailleurs le propriétaire de forêt à un flot d'exigences qu'il ne peut toutes satisfaire et pour lesquelles il ne perçoit aucune indemnité: entretien de sentiers ou création de pistes spécialement adaptées à un sport, par exemple.



Forêts bernoises

Les producteurs de bois comptent sur la nouvelle loi forestière pour les indemniser de toutes les prestations sociales dont ils sont les garants, notamment. (Impar-Eggler)

La fonction récréative et sociale de la forêt est désormais reconnue unanimement. Mais contrairement à la pratique en vigueur pour d'autres genres de propriétés, on n'a jamais envisagé concrètement de dédommager les prestataires directs.

A l'origine de cette lacune, les propriétaires de forêts voient

notamment la difficulté évidente de quantifier ces prestations d'une part, de définir le cercle des bénéficiaires, d'autre part.

Pourtant, jugeant que l'indemnisation des propriétaires de forêts incombe à l'Etat et aux communes, le groupe de travail seelandais estime que le canton doit assumer le financement des prestations interrégionales (protection des voies de communication, par exemple), et créer les conditions-cadre pour que les secondes assument celles qui les concernent directement.

## PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le texte propose donc de quantifier les prestations de services des propriétaires de forêts au niveau communal et de les faire indemniser par les collectivités publiques concernées.

Quant aux manifestations organisées en forêt, le groupe de

travail suggère qu'elles soient frappées d'une taxe d'utilisation, comme pour n'importe quel autre objet entretenu.

Rappelant que la nouvelle loi forestière en gestation va poser les conditions-cadre pour l'économie forestière des prochaines décennies, les producteurs souhaitent que cette révision crée en priorité quatre conditions préalables. A commencer par des dispositions rendant possibles des structures d'entreprises efficaces (création de triages et collaboration entre les entreprises), et par la suppression des charges d'entreprises jugées superflues, telles que l'imposition fiscale ou la planification.

Enfin, les propriétaires revendiquent une indemnisation des prescriptions représentant une restriction à la concurrence, d'une part, des produits externes telles que prestations sociales et économiques d'autre part. (de)

## «Chasserab» à l'étude

Le document émanant des producteurs d'Aarberg-Büren est destiné à l'association forestière cantonale, afin qu'elle en défende le contenu dans les discussions portant sur la nouvelle loi.

Mais pour avoir un poids réel, il faut bien sûr que ses auteurs soient soutenus par les autres cercles concernés.

Or sur le principe, et à l'exception de certains détails pratiques dont elle estime qu'ils frisent le ridicule - par exemple l'indemnité par chien ou par cheval - l'Association seelandaise des producteurs

de bois, entre autres, appuie les revendications présentées par le groupe de travail. L'Association des propriétaires de forêts «Chasserab», qui recouvre les districts de La Neuveville et de Courtelary, va débattre de cet objet la semaine prochaine en comité. Et comme dans le Seeland, il apparaît qu'on y appuyera le fondement du texte, à savoir l'exigence que tous ceux qui profitent des prestations multiples de la forêt participent directement ou indirectement à son entretien.

A suivre...(de)

Péry: excellentes conditions pour le 17e Tir des Rois

## Des résultats brillants

287 concurrent(e)s ont pris part au 17e Tir des Rois, organisé récemment à Péry et qui a bénéficié de conditions de temps et de tir excellentes. Les fins guidons de la région ne se sont d'ailleurs pas fait faute de prouver leurs qualités, signant des prestations brillantes.

Les meilleurs résultats:

**Catégorie A, mousquetons:** 1. Alban Lindenberger, Zullwil, 97 points, remporte le challenge. 2. Walter Furer, Dotzigen, 96. 3. Edouard Büttikofer, Bienne, 95. Puis: Werner Chételat, Liesberg, 94; André Perroud, Dombresson, et Samuel Marti, Bévillard, 93; Jean Boegli, Tramelan, et Charles Hubik, Péry, 91; Heinz Suter, Evillard, et Georges Döbler, Bassecourt, 90; Henri Laager, Péry, Pierre Unternahrer, Courcelon, et Erwin Michel, Bellelay, 89. Paul Grimm, Cormoret, Joseph Pauli, Moutier, et Paul Gerber, Saicourt, 88, etc.

**Catégorie B, fass 57:** 1. Hans Koller, Grossdietwil, 93, challenge. 2. Gérard Steiner, Péry, 92. 3. Urs Muff, Nidau, 92. Puis: Serge Nicolet, Moutier, René Grosjean, Péry, et Robert Cudré-Mauroux, Courtelary, 91; René Rimaz, Sonceboz, 89; Robert Aellen, Saint-Imier, 88; Werner Gyger, Moutier, et

Heinz Gaeumann, Prêles, 87; Frédéric Perroud (junior), Dombresson, 86; Jules Bessire, Péry, 85; Henri Mathez, Cormoret, et Pierre-Alain Gauchat, Lamboing, 84, etc.

**Catégorie C, fass 90:** 1. Fritz Stettler, Longeau, 95, challenge. 2. Franz Bartlomé, Lamboing, 95. 3. Werner Aebi, Wengi, 94. 4. Paul Sutter, Worben, 94. Puis: Pierre Tanner, Sonvilier, et Camille Perroud (junior), Dombresson, 93; Jean-Pierre Rochat, Bienne, 92; Denis Racine, Plagne, et Didier Eicher, Court, 91; Jean-Pierre Schertenleib, Nods, et Franco Viloz, Plagne, 89; Christian Boil, Moutier, Erwin Voiblet, Plagne, Willy Probst, Péry, et Vreni Scheidegger, Les Bois, 88, etc.

**Meilleurs vétérans:** Alban Lindenberger, Zullwil, 97, challenge; Walter Furer, Dotzigen, 96; Fritz Stettler, Longeau, 95.

**Meilleures dames:** Heidi Hochuli, Brugg, 91, prix-souvenir; Brigitte Stettler, Lyss, 91; Hedwige Gautschi, Orbe, 89.

**Meilleurs juniors:** Camille Perroud, 1979, Dombresson, 93, prix-souvenir; Frédéric Perroud, 1976, Dombresson, 86; Manuela Hessig, 1976, Walperswil, 84. (pst)

Grand Conseil bernois

## Protection de l'Aar: recours rejeté

La votation sur l'initiative cantonale pour la protection de l'Aar ne sera pas annulée comme le demandaient trois recourants. Ainsi en a décidé hier le Grand Conseil bernois par 98 voix contre 62. Les Forces motrices bernoises (FMB) et la Communauté des eaux de Berne S.A. ont toutefois manqué à leur devoir de réserve et d'objectivité

pendant la campagne, a averti le président du gouvernement Hermann Fehr.

Les recourants avaient reproché aux deux entreprises de droit public d'avoir faussé le résultat de la votation par de fausses déclarations pendant la campagne. Ils ont été soutenus par la gauche et les écologistes.

L'initiative avait été rejetée le

26 septembre dernier par 57,4% des voix. La majorité bourgeoise du Grand Conseil a estimé au contraire que les deux entreprises, directement concernées par l'enjeu de la votation, avaient le droit de prendre part à la campagne. Le président du gouvernement a relevé que le résultat était trop net pour justifier un nouveau scrutin. (ats)

Région neuvevillose: appel aux témoins

## Cambriolages en série

Après une série de cambriolages, dont le dernier en date a été perpétré à Prêles, la police lance un appel aux témoins et à la prudence.

En outre, plusieurs autres cambriolages ont été perpétrés ces derniers jours dans des villas et des résidences secondaires, sur le Plateau de Diesse et à La Neuveville.

Toute personne susceptible d'apporter un élément concernant ce genre de délits est priée de se mettre en rapport avec la Police cantonale, à La Neuveville, tél. 038/ 51 55 36.

En outre, la police recommande à chacun de se montrer prudent et de lui signaler immé-

diatement tout fait suspect en relation avec de telles infractions. Et de souligner que le moindre indice peut parfois contribuer au démantèlement d'une bande de cambrioleurs.

La Police cantonale rappelle enfin que son service de prévention contre la criminalité (tél. 031/ 634 40 81) est à la disposition de la population pour lui fournir des conseils de sécurité et lui proposer des mesures de protection contre vols et cambriolages. (pcb-de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## BRÈVES

Canton de Berne  
L'Etat vendeur

Le gouvernement bernois propose au Parlement de vendre à la Caisse de pension, juridiquement autonome depuis le début 94, 18 biens immobiliers appartenant au canton, pour la somme de 12,72 millions de francs. Il s'agit de trois immeubles sis à la Herengasse, à Berne, qui abritaient jusqu'ici des bureaux de l'administration cantonale. Sur promesse du gouvernement, ces locaux devront être transformés en appartements et la Caisse de pension sera tenue de les exploiter à une telle fin. Les quinze autres maisons, toutes à Berne, appartenaient à la société immobilière Ringhof S.A., elle-même propriété de l'Etat, qui a été liquidée en 87. Ces maisons avaient alors été transférées provisoirement dans le patrimoine financier du canton. (oid)

Corgémont

Plus de porcs,  
moins de taureaux

Le nombre de têtes de bétail soumises à l'inspection des viandes a subi une augmentation l'année dernière, passant de 824 à 844 unités. La progression est ressentie notamment au niveau des porcs et des moutons, tandis que le nombre de taureaux est en diminution. La répartition par espèces: 86 taureaux, un bœuf, deux vaches, 23 génisses, 96 veaux, 39 moutons, 5 chèvres et 592 porcs. (gl)

Bienne

Du cœur, s.v.p.

Le laboratoire de cardiologie de l'Hôpital régional de Bienne doit être équipé d'une unité de diagnostic invasif cardiologique. Pour ce faire, le Conseil exécutif sollicite, auprès du Parlement, l'octroi d'une subvention cantonale de 1,13 million de francs. (oid)

Tramelan

Histoire de glace

La glace des Lovières sera ouverte au public, ces prochains jours, selon le programme suivant: pour le patinage, jeudi de 9 à 10 h 15, samedi et dimanche de 14 h 15 à 17 h, mercredi 26 janvier de 13 h 30 à 16 h, jeudi 27 de 9 à 10 h 15; pour la hockey, vendredi de 19 h 45 à 21 h, samedi de 14 h 15 à 15 h 15. (comm)

Dossier chaud: pour stimuler les fonctionnaires jurassiens

# Et voilà le salaire au mérite!

**Décidément, tout fout le camp! C'est ce que doit se dire les 800 fonctionnaires jurassiens. Alors qu'on leur ponctionne une contribution de solidarité pour alléger le déficit de l'Etat, voilà qu'un projet vise à remplacer leur système de rémunération.**

A l'avenir, l'augmentation des salaires, quasiment automatique aujourd'hui, ne va plus suivre le rythme des annuités. Elle va suivre celui plus subjectif d'une appréciation du travail en fonction des performances. Bref, chaque agent sera noté. Ce salaire au mérite repose sur une échelle des traitements plus étendus. Mais l'idée est loin de faire l'unanimité...

## BASE CONSULTÉE

Le ministre Brahier ne pensait pas consulter la base. Odile Montavon le juge nécessaire. Les syndicats jurassiens de la fonction publique se penchent ces jours-ci sur un projet de service du personnel. Ce projet tend à remplacer le système actuel des annuités par l'appréciation annuelle des fonctionnaires.

En soi, les intentions de ce projet sont louables. Après 15 ans, le système mis en place par le nouvel Etat montre ses limites. Il repose sur le système des classes: il y a 25 classes de 10 degrés (on part de 3026 francs

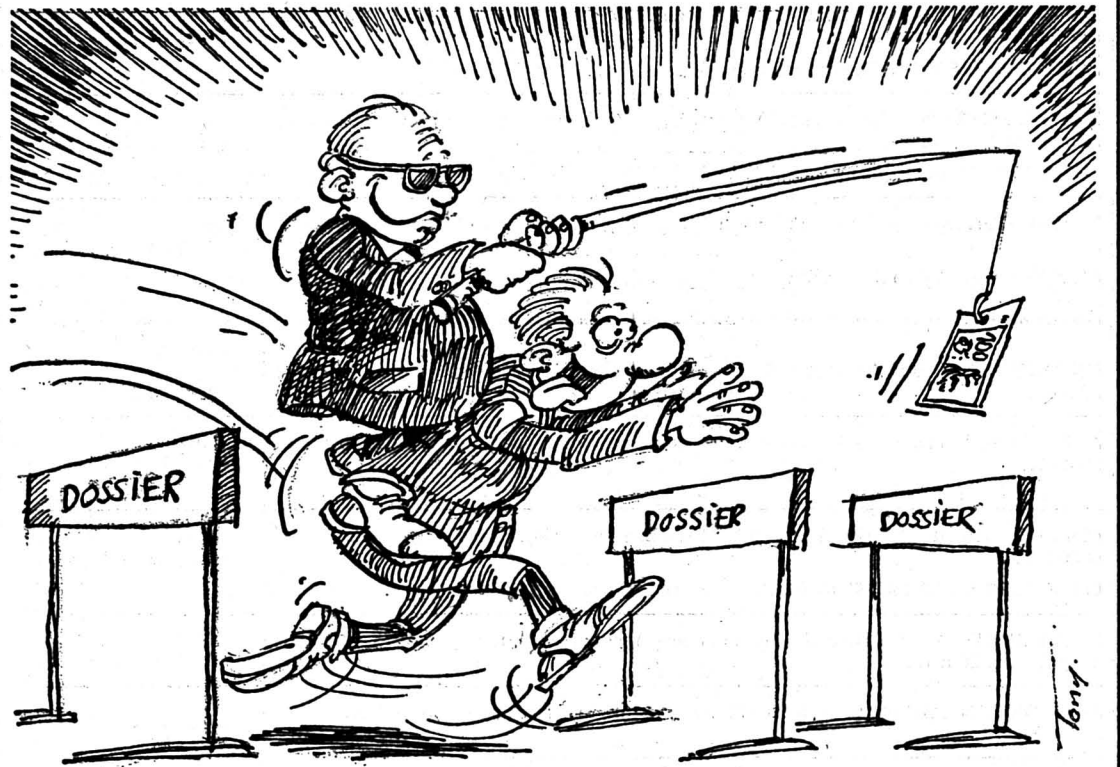
en classe 1.0 pour finir à 11.600 francs en classe 25.10). Sauf problèmes majeurs, le fonctionnaire monte d'une annuité chaque année, sauf pour les deux dernières où il doit patienter 5 à 6 ans. Avantage du système: une certaine sécurité (financière) et une égalité entre agents de la fonction publique. Ses inconvénients: se trouver bloqué en haut de classe, ce qui n'est guère motivant, et surtout le manque de nuance entre un agent qui s'en tient à son cahier des charges et celui qui étoffe ses connaissances et prend des responsabilités, bref, un agent qui en veut.

## NOUVEAU SYSTÈME

Le nouveau système passe donc par le déblocage des traitements au-delà de la dixième annuité. Il passe surtout par une individualisation de la rémunération basée sur une évaluation des prestations. A la conception hiérarchique actuelle succéderait une meilleure prise en compte du «potentiel humain». Des objectifs seraient fixés pour responsabiliser les collaborateurs.

On le voit, le projet avancé par le service du personnel s'inspire largement du privé. A ce titre, 45 entreprises du pays l'appliquent. Il repose sur trois critères: l'appréciation des tâches, le comportement de l'agent (initiative, indépendance, relations avec les collègues et le public...) et enfin une appréciation globale.

Le tout débouche sur cinq degrés qui sont autant de points



donnés à l'agent (excellent: 5 points, très bon: 4, bon: 3, satisfaisant: 2 et insatisfaisant: 0). Il faut trois points pour décrocher une annuité alors que 5 points donnent droit à une hausse de salaire de 4,3%. Du coup, il y a un élargissement de l'échelle des traitements. On passe de 25 à 40 degrés. La classe 1 et 0 degrés part de 2876 francs pour finir en classe 25 degré 40 à 11.910. On notera l'apparition de la classe 25 plus (maximum 12.448) qui est une classe de promotion. Du

coup, la carrière du fonctionnaire peut s'étendre sur 17 à 26 ans.

En mars prochain, l'Association du personnel de l'Etat (APJU) va se pencher sur ce projet. Les avis sont très divisés. Certains trouvent un peu facile qu'on profite de la situation économique pour fragiliser le statut des fonctionnaires et briser les droits acquis. D'autres pensent que ce projet est une bonne chose s'il est bien appliqué.

Mais il comporte en lui-même des dangers extrêmes. Si le Gouvernement veut qu'on serre les boulons, il y aura peu de «promotions». Où mettre les garde-fous? Le système d'appréciation repose en grande partie sur des critères subjectifs. Que faire si vous ne vous entendez pas très bien avec votre chef direct? Les fonctionnaires auront-ils aussi le droit de noter leur chef? Autant de questions qui vont animer les débats.

Mgo

Rédaction  
du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85  
Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Austérité à Delémont Subvention au TPR réduite

Le Conseil de ville de Delémont a approuvé hier soir sans opposition le budget pour 1994, qui boucle avec un déficit de plus de 1,8 million de francs. Deux représentants du Conseil delémontain des jeunes (CDJ) ont demandé que le crédit alloué à ce «Parlement des enfants» ne soit pas ramené de 20.000 à 13.000 francs. Cette proposition a tout d'abord été rejetée (par 27 voix contre 15), mais le PDC est revenu à la charge, en suggérant de s'en tenir à 20.000 francs, tout en diminuant de 10.000 francs la subvention accordée au Théâtre populaire romand (TPR). Cette proposition l'a emporté par 19 voix contre 17.

### Chutes de neige Bonheurs divers

Dans la nuit de dimanche à lundi, la neige est tombée sur le Jura causant des bonheurs divers. Le trafic a été quelque peu perturbé sur la route des Rangiers où un poids lourd s'est mis en travers dans le virage du Fer à cheval. Du côté des Enfers, on a noté des ralentissements. Par contre, cette poudre blanche (30 centimètres) fait le bonheur des fondeurs: les pistes ont été tracées tant depuis les Breuleux que depuis Saignelégier. Les organisateurs de la course de chiens polaires sont optimistes au sujet de l'organisation de leur manifestation en cette fin de semaine. (mgo)

### Ecoles enfantines

Des activités cadrées  
Les activités auxquelles doivent se livrer les écoles enfantines du canton ont été définies dans le document «Objectifs et activités préscolaires» adopté par la Conférence des départements latins de l'Instruction publique. Durant trois ans, ce plan fera l'objet d'une évaluation afin de vérifier son adéquation aux objectifs définis. Le Syndicat des enseignants sera associé à cette évaluation. Aucune modification du plan n'aura lieu avant 1997. (comm-vg)

## Les Bois

### Nouveau secrétaire communal

Le secrétaire-caissier communal des Bois, Alain Fournier, s'en ira à fin mars prochain.

En onze années de fonction, la population a pu apprécier largement ses compétences et la précision de son travail. Entre autres, il a eu la tâche délicate d'introduire, puis de renouveler, l'équipement informatique, ainsi que de moderniser le secré-

riat communal. Il a aussi voué une attention toute spéciale aux problèmes des chômeurs. Sa démission a été enregistrée avec regrets.

Pour lui succéder, le Conseil communal a fait son choix parmi soixante candidats. Il vient de désigner M. Yves Jeanbourquin, des Bois, employé de commerce, qui entrera en fonction le

1er février prochain. Né en 1953, M. Jeanbourquin est au bénéfice d'une bonne expérience professionnelle, acquise essentiellement dans les milieux bancaires.

Par ailleurs, le Conseil communal a désigné en son sein M. Emile Hugi-Erard (PLR) pour occuper le siège de vice-maire en 1994. (bt)

### Premier marché d'élimination à Saignelégier

## Des prix qui dégivrent!



### La montée dans les camions

Un au revoir sans regret quand les prix se tiennent.

(Impar-Gogniat)

Feu Djoset Dubail, qui a exploité une ferme durant de longues années à Saignelégier, avait l'habitude de dire que le marché d'élimination, c'était un peu le Noël des paysans.

Hier, dans le chef-lieu franc-montagnard, les éleveurs qui ont amené 200 têtes de bétail pour le premier marché de l'année avaient dans tous les cas le sourire aux lèvres. Voilà trois ou quatre ans qu'on ne leur avait

offert de tels prix: un franc supérieur à la moyenne habituelle.

«C'est le problème de l'offre et de la demande, explique Georges Chariatte de l'économie rurale. La demande des marchands est forte aujourd'hui, il suffit qu'on ouvre les frontières et...». En ajoutant aussitôt que le marché de Saignelégier est apprécié des marchands qui sont sûrs de remplir leurs camions avec une offre concentrée et de qualité.

Les marchands étaient donc présents hier sur la montagne et les prix ont varié entre 5 francs et 7 fr 50 pour des vaches aux remontées d'engrais. On relèvera que cette année va suivre, sur le plan des subventions, les mêmes prescriptions qu'en 1993. Les subsides avaient été abaissés l'an dernier de 30%. De nouvelles directives vont tomber pour 1995. Quelque 45 marchés d'élimination seront mis sur pied dans le Jura en 1994. Mgo

## Assemblée de la IIe section des Bois

### Budget au menu

Un dizaine d'ayants droit seulement se sont réunis vendredi autour du président Pierre Godat pour commenter et approuver le budget 1994 de la corporation bourgeoise des Bois.

Rien de particulier n'est envisagé pour l'exercice 1994. Le montant des dépenses a été réduit de 5% par rapport aux prévisions de 93, pour atteindre 275.900 francs. Il ne manque que 3700 francs pour que la compensation soit atteinte par les produits.

L'entretien des pâturages est autofinancé, alors que l'exploitation forestière laisse entrevoir un rendement net de 8%. Aucune adaptation ne sera faite sur

les salaires et les taxes. Ce sont 15.000 francs qui iront à l'entretien des bâtiments, et encore autant aux 12,5 km de chemins communaux. Le service de la dette représente 4% des dépenses budgétisées.

L'assemblée a ratifié un échange de terrain de 250 m<sup>2</sup> avec la commune municipale. Il s'agit d'un déplacement de surfaces engendré par la modification de la route au Corbeau.

Par ailleurs, le berger-tenancier de La Combe-à-la-Biche quittera ses fonctions cet automne. Pour le remplacer, 21 offres sont parvenues au conseil de la IIe section, qui n'a pas encore arrêté son choix. (bt)

### Reprise de Thermidor à Bonfol

## La FTMH rue dans les brancards

La semaine passée, annonce était faite que Thermidor S.A. à Bonfol, qui occupe 17 employés dans l'horlogerie, était à remettre. Son patron voulait se défaire de cette société pour des questions de disponibilité et non pas pour des questions économiques ou financières. La directrice en place était à la recherche de 400.000 francs pour reprendre l'entreprise. La commune de Bonfol était prête à voter 50.000 francs à cet effet, alors que l'Etat jurassien et la BCJ étaient contactés.

Hier, dans une lettre ouverte adressée au ministre Beuret, à la mairie de Bonfol et à la BCJ, la FTMH a réagi à ces négociations. Ce syndicat salue les efforts entrepris pour sauver les postes de travail dans le canton et pour y maintenir les entreprises.

Mais, au sujet de Thermidor, la FTMH met un bémol. Elle relève que cette entreprise, qui emploie du personnel soumis à

autorisation, ne respecte pas les conventions en vigueur dans la branche horlogère, que les décisions en matière de compensation du renchérissement ne sont pas appliquées et que le 13e salaire n'a pas été payé en 1993. Malgré un carnet de commandes plein et une augmentation des heures de travail hebdomadaires (on est passé de 40 à 43 heures, sans que cet effort soit rémunéré; mais on a pris soin de le faire accepter par écrit aux ouvriers).

Aussi, la FTMH estime-t-elle que ce n'est pas aux contribuables (via l'Etat ou la BCJ) de verser de l'argent pour une entreprise qui fausse le jeu de la concurrence. Comme des exemples le prouvent, «la dérégulation sauvage mène à la faillite», conclut le syndicat, en avançant qu'il ne faut pas sauver des postes de travail à n'importe quel prix. Affaire à suivre, donc.

Mgo

## CINÉMAS

L'ÉCRIVAIN PUBLIC (de J.-F. Amiguet avec R. Renucci), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (de M. Scorsese avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (de B. Sonnenfeld avec A. Huston), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h. L'INCROYABLE VOYAGE (de Walt Disney), pour tous, mercredi à 14 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
BÉETHOVEN 2 (de R. Daniel avec R. Edelman), pour tous, tous les jours à 16 h 30 et 20 h 45, mercredi aussi à 14 h 15. THE SNAPPER (de S. Frears avec T. Kellegher), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 21 h. ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, mercredi à 14 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15 et 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, tous les jours à 14 h, 16 h 30 et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (de B. Sonnenfeld), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. LES ÉPICES DE LA PASSION (de A. Arau avec L. Cavazos), 12 ans, tous les jours à 18 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O. et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
JAMBON JAMBON (de B. Luna avec P. Cruz), 18 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel avec R. Edelman), pour tous, tous les jours à 16 h 30. SACRÉ ROBIN DES BOIS (de M. Brooks avec C. Elwes), pour tous, tous les jours à 18 h 30 et 20 h 45.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
SHORT CUTS (de R. Altman avec T. Robbins), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
NUITS BLANCHES À SEATTLE (de N. Ephron avec T. Hanks, M. Ryan), 12 ans, à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (032) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
<b>AU PROGRAMME</b>	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU Ouv. tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE Dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONFÉRENCE de Bruno Manser, «Des dernières forêts tropicales au supermarché», Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
CONFÉRENCE de Francis Matthey, «Les finances publiques dans le contexte économique actuel», Aula des Jeunes-Rives, à 16 h 30.	NEUCHÂTEL
<b>URGENCES</b>	
PHARMACIE D'OFFICE: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

## BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
<b>MUSÉES</b>	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (africaine), paléontologie et géologie régionales, minéralogie, dioramas. Temporairement «Instants d'insectes», jusqu'au 17 avril, mardi-samedi 14 h-17 h, dimanche 10-12 h et 14-17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'plattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MEDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes), mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, instruments astronomiques). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. «Orfèvrerie neuchâteloise», jusqu'au 9 janvier. «Concours Unimail», jusqu'au 16 janvier. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Temporairement, «Si...», jusqu'au 23 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
<b>GALERIES</b>	
DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. J.-C. MEIER. Bogdan Achimescu, eaux-fortes, monotypes, dessins, jusqu'au 22 janvier. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours 10-17. CLUB 44. Hervé Ballay, peinture, jusqu'au 28 janvier. Lundi-vendredi 10-14 h et 17-22 h. VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous.	LA CHAUX-DE-FONDS
DU HOME LE FOYER. Serge Soguel, aquarelles, lithographies. Jusqu'au 31 janvier. Tous les jours 10-18h.	LA SAGNE
DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Aline Dubreuil, peinture, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 6 février. DU POMMIER. Denis Vessaz, œuvres récentes, jusqu'au 29 janvier. Lundi-vendredi 10-12 h et 14-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Réouverture le 22 janvier, Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h.	HAUTERIVE
ARCANE. N. Guerne, peinture, dès le 22 janvier, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h.	PESEUX
NUMAGA. Artistes de la galerie. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février.	PETIT-CORTAILLOD
NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roure, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
ESPACE NOIR. Henri Skrzypczak, peinture, aquarelle, tous les jours dès 14 h, jusqu'au 31 janvier.	SAINT-IMIER



**FAITS DIVERS**

**La Chaux-de-Fonds**

**Cinq blessés**

Un automobiliste de Neuchâtel, M. M. T., circulait hier à 16 h 15 sur le boulevard de la Liberté. Quelque 200 mètres avant le carrefour du Bas-du-Reymond, pour une raison indéterminée, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui traversa la chaussée, la berme centrale et entra en collision avec l'auto de M. C. M., de la ville. Blessés, M. M. T. ainsi que ses passagers MM. M. C., de Neuchâtel, M. C. de Cornaux, M. A., de Fontaines, et C. B., de Neuchâtel ont été transportés par deux ambulances à l'hôpital. Ces trois dernières personnes ont pu quitter cet établissement après y avoir reçu des soins.

**Route de Biaufond**

**Auto contre car postal**

A 16 h 50 hier, M. B. Z., de la ville, descendait la route de Biaufond. Dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de son auto qui entra en collision avec un car postal conduit par M. P. P., de la ville également.

**COMMUNIQUÉ**

**Nominations dans le canton de Neuchâtel**

**La chancellerie d'Etat communiqué:**

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à Mme Anne Laure Gauchat, à Chézard-Saint-Martin, Mme Rose-Marie Rodriguez Aiassa, M. Yves-Daniel Cochand, M. Christophe Germain et M. Laurent Margot, tous les cinq à Neuchâtel.

Par ailleurs, il a inscrit M. Laurent Castella, à Boudry, au registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs.

Enfin, le gouvernement neuchâtelois a ratifié la nomination de M. Henri Schindelholz aux fonctions de préposé à la police des habitants de la ville du Locle.

**CARNET DE DEUIL**

**Saignelégier**

C'est au Home de Saignelégier que s'est éteint M. Raymond Bédât dans sa 87e année.

Né à Fontenais, il avait travaillé dans un atelier de taillage de pierre. Au moment de la crise, il se déplaça à La Chaux-de-Fonds pour poursuivre son activité.

En 1942, M. Bédât avait épousé Nellie Wuillème qui lui a donné une fille unique. Au décès de son épouse en 1989, M. Bédât était venu s'établir au Home de Saignelégier pour se rapprocher de sa fille. Homme agréable, il avait pratiqué la gymnastique avec talent dans sa jeunesse. (y)

**DÉCÈS**

**Neuchâtel**

Mme Brigitte Fust, 1914  
Mme Clara Rigoli, 1905  
M. Jean Weber, 1910

**Peseux**

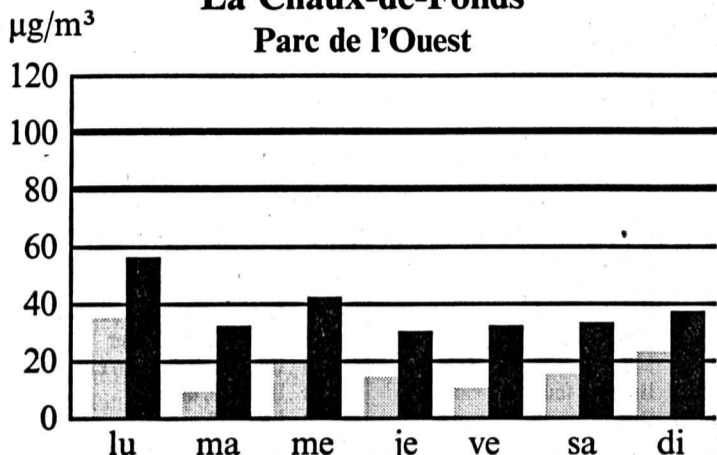
Mme Suzanne Mattlé, 1904

**ENVIRONNEMENT**

**La qualité de l'air**

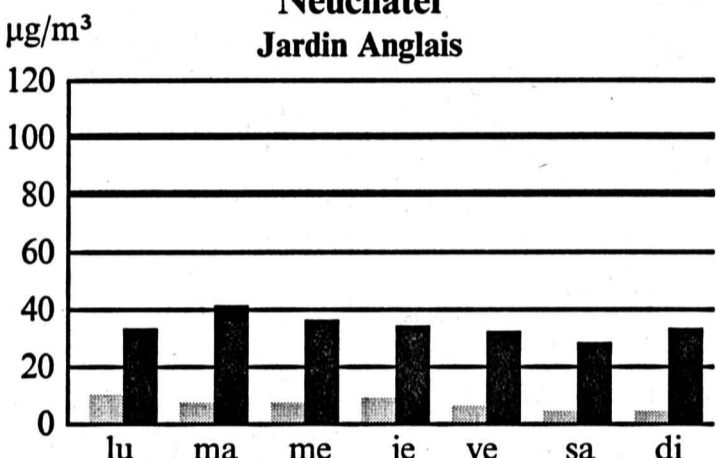
du 10 au 16 janvier 1994

**La Chaux-de-Fonds  
Parc de l'Ouest**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 65 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

**Neuchâtel  
Jardin Anglais**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 53 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO<sub>2</sub> (Dioxyde de soufre)  
■ NO<sub>2</sub> (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO<sub>2</sub>
- 80 = limite NO<sub>2</sub>

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

**ÉTAT CIVIL**

**Les Ponts-de-Martel**

(décembre)

**Mariage**

Monard Yvan Michel et Huot Pascale Françoise Marie.

**Décès**

Guinchard Albert Arthur, 1901, veuf de Guinchard, née Jeanpetit-Matile Louisa. - Jean-Mairé Frédy Marcel, 1932, époux de Jean-Mairé, née Andrey Monique Andrée. - Benoît Daniel Alexis, 1897, veuf de Benoît, née Ducommun Ruth Elise.

**Saignelégier**

(décembre)

**Mariages**

Beuret Gérard et Françoise, née Pelletier. - Gogniat Olivier et Hadda, née El-Mhef. - Hemler Pascal et Sandra, née Guisolan. - Lambert Raphaël et Marie, née Gury.

**Décès**

Bilat Irma, 1901. - Ecabert, née Baume Antoinette, 1907. - Herren, née Schärer Gertrud, 1914. - Strambini, née Berniot Gabrielle, 1914. - Humair Delphine, 1924. - Hulmann, née Aubry Virginie, 1938. - Ruch, née Heimo Emilia, 1903. - Jobin Alfred, 1910. - Mahler Thierry.

**CHAUFFAGE**

**CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE**

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

**SEMAINE DU 10.1.1994 AU 16.1.1994**

Neuchâtel (ville)	4,7°C	107.2 DJ
Littoral ouest	5,2°C	103.6 DJ
Littoral est	4,6°C	107.9 DJ
Val-de-Ruz	1,7°C	128.0 DJ
Val-de-Travers	2,6°C	121.6 DJ
La Brévine	0,2°C	138.3 DJ
Le Locle	2,5°C	122.6 DJ
La Chx-de-Fds	1,3°C	131.1 DJ
La Vue-des-Alpes	-0,4°C	143.1 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de mesurer et de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «dégrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 22 35 54) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

**LAUSANNE**

Le Docteur Paul Bloch, à Lausanne;  
Le Docteur et Madame Antoine Bloch, à Genève;  
Monsieur et Madame Gérald Bloch-Berthet et leur fille Ania, à Lausanne;  
Madame Renée Karel, à Vienne;  
Madame Jean Bloch, à Genève;  
Madame Henri-Louis Bloch, à Malvilliers;  
Madame Henri Metzger, à Strasbourg, et ses petits-enfants;  
Madame Oscar Metzger, à Strasbourg;  
Monsieur et Madame Harry Karel et leurs enfants, aux Etats-Unis;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Chabloz et leurs enfants, à Gland;  
Monsieur et Madame Marc Bloch, à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants;  
Monsieur François Metzger, à Paris;  
Les enfants de feu Madame Pierre Légeret,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et amie,

**Madame Herta BLOCH**  
née SONNENFELD

enlevée à leur tendre affection le 16 janvier 1994 à l'âge de 82 ans.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mercredi 19 janvier.

Cérémonie au Centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 16 h 30.

Honneurs à 17 heures.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille: 19, avenue Villamont  
1005 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille et les amies de

*Dieu est amour.*

**Madame Jeanne BOILLAT**  
née STEIMER

font part de son décès, survenu samedi dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 janvier 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 19 janvier, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé «La Paix du Soir», ccp 23-346-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

**LE PERSONNEL ET LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE INSTEL**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Madame Blanca SASSI**

maman de notre secrétaire, Madame Testaz.

*La douleur de perdre un être qui nous est cher ne s'apaise point par des mots, mais le soutien moral et les marques d'affection que l'on reçoit permettent d'adoucir notre chagrin.*

Votre présence  
Votre prière  
Votre message  
Votre envoi de fleurs  
Votre don

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre chère épouse, maman, grand-maman et parente

**Madame Marie-Antoinette BRITSCHGI**

Merci de votre amitié.  
Merci de nous avoir réconfortés.

Monsieur André BRITSCHGI;

Monsieur et Madame Jean-Bernard BRITSCHGI-BURRI et leurs enfants  
Madame et Monsieur Frédy CHATRIAND-BRITSCHGI et leurs enfants.

LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1994.

Société éditrice et imprimeur:

**L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

☎ (039) 210 210 Rédaction.  
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.  
Fax: Rédaction 039 - 210 360.  
Tirage contrôlé (REMP)  
29.418.

Régie des annonces:  
**Publicitas**



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.  
Le Locle ☎ (039) 311 442.

**Rédaction:**

Rédacteur en chef: Gil Baillod.  
Secrétaire général: Roland Graf.

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.

Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey,  
Benoît Couchepin, Ivan Radja.

Monde et Suisse: Daniel Droz.

A Berne: François Nussbaum.

Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.

Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Val-de-Ruz: Simone Ecklin.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egler.

Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,  
Julian Cervino, Gérard Stegmüller.

Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.

Dessinateurs: Elzingre, Tony.

LA SECTION SSP V.P.O.D.  
GROUPE DES TRAVAUX PUBLICS RETRAITÉS  
a le pénible regret de faire part à ses  
membres du décès de leur collègue retraité

Monsieur

**Jean-Louis LEHMANN**

dont elle gardera un excellent souvenir.

132-501192

Que tous ceux qui, par leur présence, leurs messages de sympathie, leur aide, leurs envois de fleurs ou leurs dons, nous ont soutenus lors du décès de notre cher époux, papa, grand-papa et parent

**Monsieur  
Maurice MÜLLER**

trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Que son souvenir reste dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Germaine MÜLLER-SCHOUWEY  
ses enfants et petits-enfants.



La Première

5.00 Le 5 9. Journal. 5.07 Points forts du 5... 7. 5.12 Dans tous les sens: le goût. 5.22 Micromega...



Espace 2

6.40 Clé de voute. 6.50 env. Perles de culture. 7.30 Memento culturel...



Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal...



6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR...



Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo...

HCA

20 h: retransmission du match HC Ajoie - HC Herisau...



Radio Jura bernois

RSR 1. 6.16 Secouez l'édrédon ! 6.30 (et 7.30, 9.30) RJB-Info...



Suisse romande

7.00 Euronews. 8.30 Coup d'pouce emploi Industrie et agriculteur...

DRS - Chaîne suisse alémanique 10.05 - 11.35 Ski alpin Coupe du monde. Slalom géant messieurs, 1re manche...

10.05 Magellan. 10.35 Vive les animaux. 11.00 Perry Mason. 11.50 Premiers baisers...

DRS - Chaîne suisse alémanique 12.05 - 14.20 Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant messieurs, 2e manche...

13.05 Rosa. 13.25 Arabesque. 14.15 Drôles de dames. 15.05 Inspecteur Derrick (R)...

17.05 Les Babibouchettes et le kangouroule. 17.15 Coréentin. 17.40 Les filles. 18.05 Paradise Beach...



Suisse alémanique

20.30 Comédie, comédie: Pas si grand que ça. Film de Bruno Herbulot (France 1992)...

TSI - Chaîne suisse italienne 21.00 Hockey sur glace: Ambri - Lugano. En direct d'Ambri...

21.55 Oh! les filles. 22.25 La vie en face. Amour à tous les étages...

DRS - Chaîne suisse alémanique 22.50 Der Club

23.15 Fans de sport. 0.00 TJ-nuit. 0.05 Histoires fantastiques: Le collectionneur...



Arte

17.00 Thérèse Raquin (R). 19.00 Absolutely. 19.30 Un observateur en Finlande...



France 1

6.00 Intrigues. 6.28 Météo. 6.30 Club mini Zig Zag. 6.58 Météo...

11.00 Tribunal. 11.30 Santa Barbara. 11.55 La roue de la fortune. 12.25 Le juste prix...

20.50 Ciné mardi: Itinéraire d'un enfant gâté. Film de Claude Lelouch. Avec J.-P. Belmondo...

23.00 Ciné-gags. 23.05 Méprise fatale. Film TV d'Alan Metzger...

0.45 Le Bébé show. 0.50 TF1 nuit/Météo. 0.55 Reportages (R) Grefefes... la vie en suspens...



Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Ski alpin: Epreuves dames. 10.00 En direct: Ski alpin...



Italie 1

13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 L'agenda di Uno per tutti...



Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas...



France 2

5.55 Dessin animé. 6.05 Secrets. 6.30 Télématin. 8.35 Amour, gloire et beauté...

15.40 Tercé en direct de Vincennes. 15.55 La chance aux chansons. 16.45 Des chiffres et des lettres...

20.50 Le grand film du mardi: Le diamant du Nil. Film de Lewis Teague (1986)...

22.35 Bas les masques. Nous nous sommes aimés malgré nos différences...

23.45 Journal/Météo. 0.05 Le cercle de minuit. 1.15 Jamais sans mon livre...



M 6

5.50 Boulevard des clips. 7.10 Les matins d'Olivia. 8.00 M6 express...

11.50 M6 express/Météo. 12.00 Papa Schultz. L'antiquaire...

12.35 Les routes du paradis. Changement de vie. 13.30 Drôles de dames...

20.50 Les enfants d'Avonlea. Un baiser pour Felicity. Le supplice de tante Hetty...

0.30 6 minutes. 0.40 Boulevard des clips. 2.30 Ferté Alais 91...



France 3

7.00 Premier service. 7.15 Bonjour les petits loups. 7.45 Pingu...

12.00 Le 12/13. 12.05 Le programme de votre région. 12.30 Editions régionales...

20.50 Mardi en fête. Attention magie. 22.05 Soir 3

22.35 Les brûlures de l'histoire. L'affaire Dreyfus. Il y a plus d'un siècle commençait l'affaire Dreyfus...

23.35 A la une sur la 3. 0.00 Continentales. 6.00 Monsieur le Ministre...

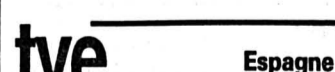


TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre. 6.30 Télématin. 8.00 Météo/Flash Canal Infos...

12.00 Flash Canal Infos. 12.05 La chance aux chansons. 12.40 Météo...

21.00 Journal télévisé français. 21.35 Envoyé spécial. 23.00 Le chat...



Espagne

13.00 Lingo. 13.30 Ninette y un sen r de Murcia. Serie. 14.30 No te rías que es peor...



Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulfemsehen: Geschichten aus der Bibel (1+2)...

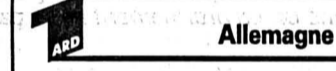


Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Carloni a mezzogiorno: I Moomin...



6.00 Euronews (e/d). 7.00 TextVision. 8.00 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie...



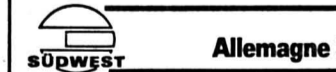
Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Das Geheimnis des 7. Weges...



Allemagne 2

14.00 Invasion der roten Krabben. 14.30 Wartesaal zum kleinen Glück. 14.55 Gesundheits-Tip...



Allemagne 3

14.00 Erste Begegnung mit Deutsch in der Grundschule. 14.15 Zwischen Ostsee und Thüringer Wald...

Les faces diurnes et nocturnes d'Yvan Moscatelli à Neuchâtel

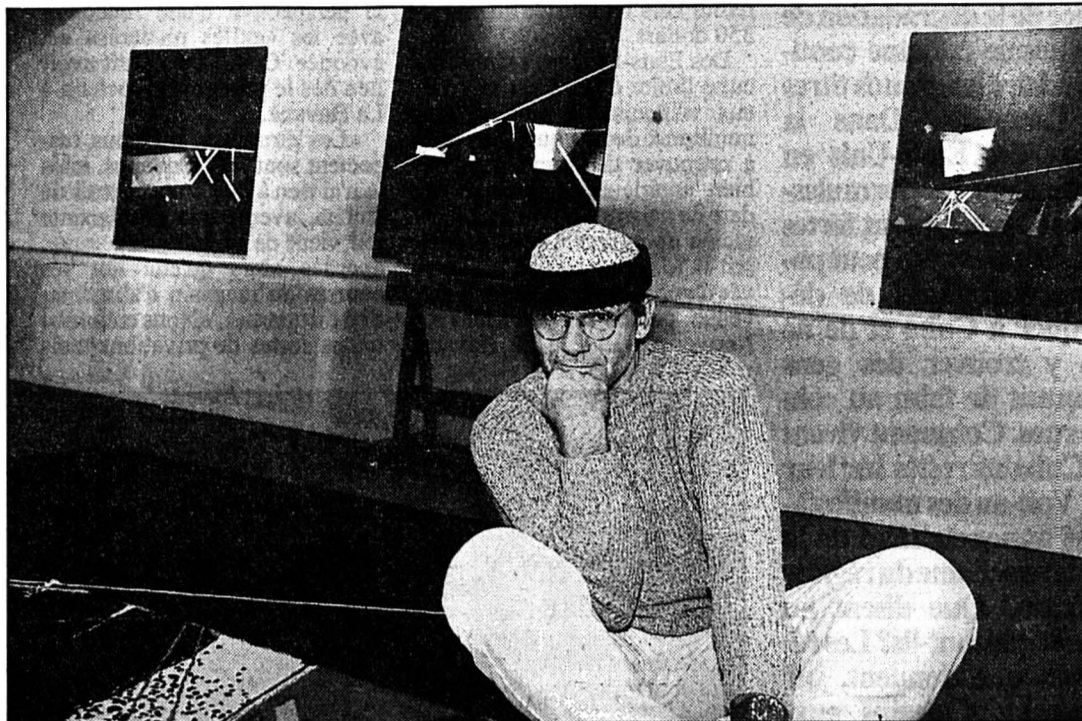
# «Je raconte ce qui m'arrive»

**Géométries déstabilisées par une part d'impondérable, hommage au constructivisme, ruptures dans la rigueur, cohérence dans la démarche, telle se présente l'œuvre d'Yvan Moscatelli.**

Moscatelli propose un inlassable questionnement avec ou sans réponse, sans jamais sombrer pourtant, car l'aube revient toujours au bout de la nuit. A l'image des choses de la vie, des émotions, des pas en avant et des pas en arrière, qui alimentent son discours pictural. «Situations» et «Nuits andalouses», travaux réalisés entre 1990 et 93, sont actuellement accrochés aux cimaises des Amis des arts de Neuchâtel. Ils ouvrent l'année de la galerie dans un concert de couleurs sonores, à l'image des douleurs et des joies de l'artiste et du monde.

Après les «Sud» et plus ou moins parallèlement aux «Lettres andalouses» de 1989, dans lesquels il avait sciemment changé d'écriture, Yvan Moscatelli revient à sa calligraphie antérieure, à ce langage qu'on lui reconnaît, mais avec cette différence inhérente à l'évolution de l'homme et du peintre.

Dans sa mise en scène nocturne aux Amis des arts, Moscatelli dévoile pour la première fois ses «Nuits andalouses». Œuvres nées voici trois ans, à un moment charnière de la vie de l'artiste, qui menait alors un rude combat intérieur dans l'éclat impitoyable de la lumière méridionale, à Mojacar en Espagne, elles déclinent ses interrogations et ses insomnies dans



## «Nuits andalouses»

Yvan Moscatelli assis sur la version tapis.

(Impar-Galley)

un chromatisme bleu, noir, gris, où jaillissent les couleurs vives, presque agressives. Car c'est sur ces fonds sombres que Moscatelli a jeté ses angoisses et ses espoirs, ses certitudes et ses regrets, en obliques qui traversent la toile comme des rayons laser, en croix, en larges bandes horizontales coupant l'image en deux, comme les plages du jour et de la nuit, voire en reliefs, lorsque la couleur est propulsée directement du tube.

## SITUATIONS

Deux autres salles de la galerie sont réservées aux «Situations», tableaux peints en atelier, mais

tributaires de ce qui se passe dans la journée. «Je raconte ce qui m'arrive, parce que la vie est comme cela», dit Moscatelli humblement et sincèrement. Une situation où tout se passe bien peut soudainement ressembler à un bel objet brisé en mille morceaux. Mais du chaos peut resurgir quelque chose de mieux encore, semble dire le message, outre l'esthétique formelle. Quant aux grandes courbes en arc de cercle qui apparaissent ici et là, elles sont directement liées aux fenêtres de cet atelier rêvé et désormais réel dans la blancheur du Sud, écrasée par le soleil de Mojacar, où il travaille une par-

tie de l'année. Homme du Sud nourri du Nord, Moscatelli paraît parvenir ainsi à la synthèse de deux climats.

Réalisées à l'acrylique, car les émanations de térébenthine collaboraient à la ruine de sa santé, ces toiles sont le résultat d'applications au tube de couleur, de projection de peinture, dans des formes tracées au tire-ligne souvent. Adoucissant cette géométrie d'apparence parfaite, comme des étoiles ou des rayons, des taches ou des dégradés, des traits qui partent se noyer quelque part interprètent l'aléatoire, l'impondérable, apportent la

note poétique. Ce qui, par exemple, échappe à une programmation préalable, celle que l'on peut se proposer le matin et qui se révèle non conforme lorsque l'on fait le bilan d'une journée au soir, permettant ainsi l'évasion et les chemins de traverse. «Je maîtrise la toile durant un certain temps. Elle se plie à ma volonté. Après nous sommes en lutte, elle résiste, elle s'affirme avant de prendre son indépendance. Au bout du compte s'établit le dialogue».

## UN TAPIS ET UNE VIDÉO

A regarder à plat ou à accrocher au mur, une nuit andalouse a été nouée à la manufacture Melchnau de Laugenthal, sous la direction d'Urs Baumann. Neuf exemplaires de ce tapis seront commercialisés et c'est une première pour l'artiste, ravi de l'expérience. De plus, cette exposition dédiée à Yvan Moscatelli a été le prétexte de la réalisation d'un document vidéo. Denis Maurer, qui n'en est pas à ses premiers pas, a en effet tenu à aller au-delà de la peinture. Au cours d'entretiens, dans l'atelier en sous-sol de Colombier et dans celui de Mojacar, convaincu que Moscatelli exprime un message complémentaire à celui de ses pinceaux, le vidéaste a saisi une sensibilité à fleur de peau, un visage buriné, une voix à l'accent caractéristique, en bref les dépositions d'un homme au cœur tendre qui a vécu, qui a saigné et qui est conscient du bonheur. C'est précieux. S. G.

● Neuchâtel, Galerie des Amis des arts, Yvan Moscatelli, peinture, vidéo durant l'exposition, jusqu'au 13 février (ma-ve 14-18 h, sa-di 10-12 h et 14-17 h)

## Sol LeWitt à Winterthur

450 dessins, esquisses et projets, trente-cinq ans de travail. Tel est le contenu d'une rétrospective consacrée à l'artiste américain Sol LeWitt par le Musée des beaux-arts de Winterthur jusqu'au 13 mars. Après un apprentissage de dessinateur et un job dans la publicité, Sol LeWitt a entamé une carrière artistique dans les années cinquante. Se formant au contact des grands maîtres, Vélasquez, Goya ou Rubens, il s'est lancé au début des années soixante dans l'étude et la création d'objets qu'il place dans un environnement inhabituel. Des travaux qui feront sa célébrité dans le monde entier. Cette exposition a été reprise du Gemeentemuseum de La Haye et l'artiste a lui-même choisi et ordonné les œuvres.



## Verrier catalan à Romont

Jusqu'au 6 mars, les amateurs de vitraux sont invités à visiter une rétrospective dédiée à Joan Vila-Grau, verrier catalan, au Musée suisse du vitrail de Romont. Né en 1932, Joan Vila-Grau représente la troisième génération d'une famille d'artistes de Barcelone. L'exposition de Romont propose notamment des sculptures basées sur l'objet trouvé, une série d'instruments pour la musique du silence. Profondément marqué par les fenêtres gothiques, préférant une technique proche des modèles médiévaux, mais aussi tributaire des manifestations Art Nouveau à Barcelone, des travaux de Gaudí à Miro, Vila-Grau a créé des vitraux sacrés et profanes en Espagne, aux Etats-Unis et en Argentine. Il est également l'auteur d'études scientifiques sur le vitrail du Moyen Age et sur l'Art Nouveau en Catalogne. (sg)

Compère de Giacometti et Tinguely, Takis expose à Pully

## La poésie des champs magnétiques

La rétrospective en hommage à l'artiste grec Panagioti Vassilakis Takis, encore méconnu en Suisse en particulier, est un véritable événement. En quelques mots, au Musée d'art contemporain/FAE de Pully-Lausanne, on découvre, on écoute, on palpe et on joue. C'est captivant et rare dans un musée. A recommander aux familles, les enfants s'y sentiront à l'aise, plusieurs niveaux de lecture combleront petits et grands.

En poussant la porte de la Fondation A. Edelman/FAE, la première impression est celle de pénétrer dans une usine, pleine de machines conversant allégrement et de bruitages insolites. Que peut-on bien faire dans ce musée? D'emblée, attirés par les coups de marteau sur le métal, leurs pas guideront les visiteurs vers la salle abritant les hélices géantes accrochées au plafond et qu'un étang battant monté sur ressort vient frapper à cadence irrégulière. C'est la galaxie-spirale, un espace sonore et visuel non dépourvu de recherche formelle très élaborée.

Plus loin, après avoir passé avec délice les premières sculptures d'inspiration cycladique, puis celles influencées par Giacometti et la création contemporaine, travaux réalisés au début des années cinquante par un jeune Takis qui partira bientôt pour Paris, le public ira d'étonnements en découvertes, dans une atmosphère si chargée d'électricité que physiquement elle se ressent. Car Takis sculpteur est aussi un expérimentateur et un précurseur, doublé d'un poète. C'est ainsi que ce «gai laboureur des champs magnétiques et indicateur des chemins de fer doux», ainsi nommé

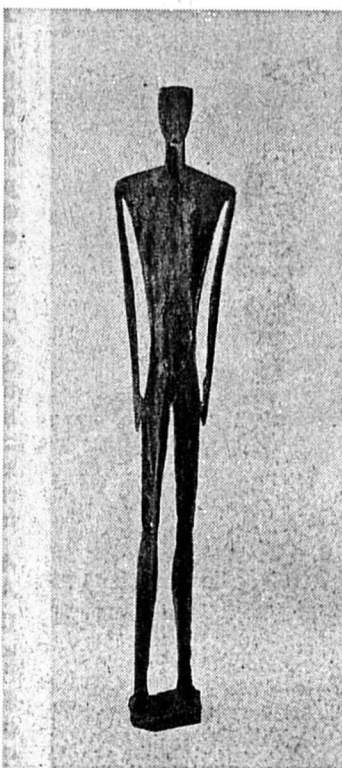
en 1962 par Marcel Duchamp auquel il a rendu hommage par le biais de plusieurs œuvres, se montre très préoccupé par les catastrophes dont la technologie doit répondre, tout en précédant les grands événements. On verra donc «L'impossible: un Homme dans l'Espace», personnage suspendu dans le vide et retenu par des aimants, œuvre réalisée à l'aide de matériaux de récupération en 1960, quelques mois avant le premier vol spatial de Youri Gagarine, mais aussi les fleurs du mal, ces limailles de fer dans un bac doublé d'un aimant, sculptées au gré des doigts qui les touchent, mais qui s'élevaient aussi comme de menaçantes formes aux prises avec des forces mystérieuses.

Auteur d'innombrables signaux, mobiles verticaux illuminés, de «télélumière» où les électrons se livrent bataille dans le vide de grosses ampoules baignées de lumière bleuâtre, de «télésculptures musicales», où une aiguille de matelassier vient aléatoirement au gré des aimants frapper une corde de guitare amplifiée par un micro, de «peintures magnétiques» monochromes vers lesquels toutes sortes d'objets convergent par la force des aimants et projettent leurs ombres, sorcier avant-gardiste, amateur, menant ses expériences au Massachusetts Institute of Technology (MIT), Takis est aussi épris des sonorités cosmiques que des radars qui exercent sur lui une fascination de l'invisible.

Né à Athènes en 1925, autodidacte, Takis a d'abord appris le travail de la pierre à l'ancienne, au contact des artisans de son pays. Puis, absorbant le choc technologique à son arrivée en France, il n'a cessé depuis de re-

lier le passé, les objets mis au rebut pour leur inutilité, au futur, en construisant ses étranges sculptures. Maître des champs magnétiques, se servant de l'énergie invisible, de celle de l'eau, il rêve de champs grandioses pour l'art de notre temps, d'espaces larges, hors les murs étroits des musées. S. G.

● Pully-Lausanne, Musée d'art contemporain/FAE, Takis, jusqu'au 4 avril (ma-di 11-18 h, jeudi 11-20 h.)



«Femme debout», 1953  
Depuis, Takis s'est épris des champs magnétiques. (FAE/sp)

XIIe Triennale internationale Xylon à Winterthur

## C. Dubois récompensée



## Christiane Dubois, xylographie

Les œuvres sélectionnées par Xylon voyageront dans le monde durant trois ans. (sp)

Artiste dont la cote ne cesse de grimper, actuellement en séjour à la Cité des arts à Paris, Christiane Dubois, Chaux-de-Fontaine demeurant à Rochefort, vient de remporter un prix international de gravure sur bois, à la XIIe Triennale Xylon, qui vient d'ouvrir ses portes au Gewerbemuseum de Winterthur.

En juillet dernier, le jury de la Triennale internationale de l'impression artistique en relief a sélectionné 210 œuvres présentées par 163 artistes en provenance de 38 pays, sur un total de 1749 travaux qui lui ont été soumis. Parmi elles, tout en soulignant le niveau élevé de l'ensemble, il a retenu l'envoi de Christiane Dubois, artiste de Rochefort, qui voit ainsi son talent reconnu.

Née en 1953 dans la mouvance de l'association suisse fondée en 1944 par la volonté du graveur bernois Emil Zbinden

(1908-1991), d'abord exclusivement ouverte à la xylogravure, Xylon international a pour but de faire connaître toutes les techniques de l'impression en relief et de promouvoir les contacts entre les artistes. Véritable panorama international de la création contemporaine, la triennale se tient pour la quatrième fois à Winterthur, après Zurich, Genève et Fribourg.

Parmi les travaux présentés, on remarque aussi bien des bois que des linoléums, des plâtres ou des plastiques, qui permettent l'impression en relief. En outre, les femmes sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans cette voie artistique et les impressions à plusieurs couleurs et non figuratives sont en forte croissance, puisqu'elles représentent environ 70% de la production totale. Une tendance confirmée par les deux premiers prix attribués par le jury: le premier (2000 francs) est allé à une impression sur lino de l'Allemand Martel Wiegand (72 ans), tandis que Christiane Dubois (47 ans) obtenait le deuxième prix (1500 francs) pour «PI», gravure sur bois colorée et que le troisième (1000 francs) était attribué au Brésilien Marcio Pannunzio (36 ans). Le Prix de la ville de Winterthur enfin (3000 francs), a été remporté par le Polonais Stanislaw Fijalkowski (72 ans). L'impression en relief est, il convient de le souligner, le résultat d'une longue tradition en Pologne, d'où vient d'ailleurs le plus fort contingent des artistes exposés à Winterthur. La présente exposition y fera halte en automne 1996. (sg)

● Winterthur, Gewerbemuseum, Xylon international XII, jusqu'au 13 mars (ma-di 10-17 h), catalogue

Au terme d'une année de pénurie record

# Transition amorcée à Cuba

D'une année à l'autre, l'annonce de la dégradation de l'économie cubaine continue à faire les grands titres de l'actualité. Dans la presse des Etats-Unis en particulier, les formules-chocs sont tellement fortes et insistantes qu'il peut paraître surnaturel de débarquer à Cuba et de ne pas y trouver des gens mourant de faim au coin des rues. Comment vivent les Cubains restés sur leur île? Voit-on des manifestations annonciatrices de la chute prochaine du régime castriste? Que disent les gens et que font-ils? Les réponses que donnent, sur place, les Cubains eux-mêmes à ces questions peuvent souvent se résumer en une phrase: oui au changement, mais pas à n'importe quel prix

Par  
Jacques SECRETAN

La vie à Cuba, la manière dont elle est perçue et analysée par ses protagonistes, s'éclaire au fil des dialogues et des polémiques. Les habitants de La Havane ont la réputation d'être plus contestataires que l'ensemble de la population. Ils n'aiment pas seulement faire valoir leur point de vue, mais aussi interroger les gens de passage sur l'évolution du monde extérieur. Un monde qu'ils aimeraient pouvoir visiter, perspective devenue pour une partie d'entre eux moins utopique en 1993 qu'auparavant.

## VOLS QUOTIDIENS VERS LES USA

Passé d'un vol hebdomadaire à la fin de 1992 à un vol quotidien par gros porteur entre La Havane et Miami un an plus tard, certains jours doublé d'un second, le trafic aérien entre les USA et Cuba reste pour l'heure limité à certaines catégories de passagers, blocus économique oblige. Pour autant que le visa américain leur ait été accordé, les Cubains âgés de vingt ans et plus (contre cinquante requis jadis par le gouvernement cubain) peuvent se joindre aux diplomates et rési-

dents étrangers pour un aller et retour vers La Floride au prix de 350 dollars.

Des Etats-Unis vers Cuba, aucune limite d'âge n'est imposée aux visiteurs, de plus en plus nombreux depuis quelques mois à retrouver des racines parfois bien antérieures à leur propre date de naissance. Ainsi un technicien de quarante-cinq ans décrit-il, le visage rayonnant, l'arrivée d'une nièce âgée de seize ans, venue passer ses vacances de Nouvel-An 1993 à La Havane.

patriotes établis aux Etats-Unis, la perspective d'une rencontre avec les «exilés modérés» est évoquée. Celle-ci pourrait avoir lieu dès le printemps prochain à La Havane.

«Les étrangers qui nous respectent sont les bienvenus, mais je n'ai rien à dire aux ennemis de Cuba», avertit une enseignante qui vient de prendre sa retraite, abordée alors qu'elle fait ses courses au magasin d'alimentation du quartier. «Nous endurons toutes sortes de privations mais

mier lieu. Ils soulignent la quasi-disparition des médicaments des pharmacies et leur raréfaction jusque dans les hôpitaux, où leur administration obéit à de strictes priorités de traitement.

## RATIONNEMENT CRITIQUÉ

Après avoir critiqué la «libreta» de rationnement et ses lacunes, ces mêmes opposants citent également le litre de lait quotidien fourni à tous les enfants de moins de sept ans. Quant au supplément

des produits auxquels leur donne droit le carnet de rationnement: trois kilos de riz et de sucre par personne, haricots rouges, fèves, pois, bananes, pommes de terre et patates douces.

## JOURS D'ABONDANCE

Pendant quelques jours, l'alimentation sera nettement plus abondante, voire excessive un soir où l'on décide de faire la fête sans se soucier du lendemain. Histoire de restaurer momentanément l'insouciance d'une époque révolue, lorsque les échanges avec les pays de l'Est battaient leur plein.

Les privations et le recours au marché noir, systématiquement durant la seconde quinzaine du mois pour l'achat d'aliments provenant souvent directement de la famille ou de connaissances vivant à la campagne, ne connaissant toutefois pas de répit en ce qui concerne notamment les coupures d'électricité. Celles-ci sont généralement annoncées à l'avance, mais durent jusqu'à dix ou douze heures sur vingt-quatre dans les villes, dont quatre à six aux heures de pointe de la soirée. Les différents quartiers sont touchés par rotation, à l'exception des zones favorisées entourant les hôpitaux et les hôtels.

Dans les campagnes, où l'esprit révolutionnaire est resté plus fort que dans les villes selon ce que m'explique un médecin sud-américain résidant à Cuba, les restrictions sont encore plus importantes qu'en milieu urbain. Malgré la dégradation effectivement constatée durant l'année écoulée, aggravée par une tempête printanière qualifiée de «tornado du siècle» qui contribua à faire chuter la production de sucre à 4,3 millions de tonnes, Cuba s'apprête à fêter le 35e anniversaire de sa révolution.

## EPIDÉMIE JUGULÉE

Pour la plupart libérés du traditionnel excès de poids qui fut longtemps l'un de leurs signes caractéristiques, les Cubains n'y ont pas tous résisté avec le même bonheur: la grave épidémie de néphrite, jugulée d'août à octobre par la distribution quotidienne de vitamines à toute la population, a été officiellement mise en relation avec certaines carences alimentaires. Ne serait-ce que sous cet angle, le blocus économique américain est une fois encore en cause: surtout parce qu'il interdit tout accès au crédit international, à un pays dont les exportations annuelles sont tombées à moins de deux milliards de dollars.



## Restrictions d'électricité

Une pénurie qui pousse certains à installer leur lieu de travail dans la rue (Keystone)

Le premier soir, la jeune fille eut de la peine à croire qu'elle pouvait sans risque se rendre à une invitation avec sa cousine, à dix minutes à pied du domicile familial, en plein centre-ville.

Quelques jours plus tard aux premières heures du 1er janvier, l'invitée était l'une des dernières à quitter la Place de la Révolution, après avoir fêté au milieu de la foule et des orchestres. «Nous sommes tous restés Cubains, ici comme au dehors, ça donne l'espoir de voir un jour tomber le blocus», conclut l'oncle resté au pays.

## DÉSIR DE RÉCONCILIATION

Le désir d'une réconciliation en douceur n'apparaît aujourd'hui plus tout à fait une utopie. Après que, cet été, le ministre cubain des affaires étrangères eut discuté pendant près de trois heures avec une délégation de 150 com-

ceux qui s'imaginent que notre peuple ne défend plus la Révolution se trompent lourdement», déclare calmement cette dame. Elle fait valoir que les enfants continuent à aller tous à l'école, que pour l'ensemble leur alimentation et leur santé restent garanties. L'immense majorité ici est bien consciente qu'avec un autre système politique moins égalitaire, de tels acquis auraient disparu depuis longtemps en cette période de crise et de restructuration de notre économie», ajoute-t-elle.

A l'inverse, les opposants qui abordent l'étranger dans les zones touristiques affirment catégoriquement que plus personne ne soutient Fidel Castro et le parti communiste. Presque toujours approfondie aboutira à un verdict plus nuancé: la gratuité de l'éducation et de la santé doit bien sûr être maintenue, disent-ils en pre-

de poulet accordé une fois par mois aux enfants plus âgés et au «céréla» (mélange de céréales et de produits lactés) qui leur est réservé ainsi qu'aux personnes du troisième âge, ces mêmes opposants font la moue en qualifiant ces apports de négligeables. Ils estiment trop lente l'augmentation des échanges commerciaux avec l'Europe, les pays de la région dont le Canada, ainsi que le Japon.

Ce 2 novembre, veille du vote aux Nations Unies qui condamnera le blocus par 88 voix contre 4 (dont le veto des Etats-Unis) et 57 abstentions, je m'arrête longuement à discuter avec les premiers arrivés au magasin qui fait l'angle des rues 6 et 23, à trois kilomètres du centre de la capitale. Les rayons sont en l'occurrence bien remplis et, comme de coutume en début de mois, les ménagères et chefs de famille emporteront une part substantielle

## Les attraits du tourisme

Autorisés depuis le milieu de l'année à détenir des devises fortes et à en recevoir de connaissances ou de parents vivant à l'étranger, les Cubains n'ont cependant pas tous les mêmes possibilités de les obtenir. Selon une estimation entendue sur place, attribuée comme la plupart des chiffres de ce genre au ministère concerné, la proportion de ces «privilegiés» tournerait autour de 25%. Sur une population active approchant les quatre millions de personnes, un million auraient donc accès à des magasins et des restaurants jusque-là réservés aux étrangers et à leurs invités.

## AVANTAGES APPRECIABLES

Détenir des dollars offre des avantages appréciables, comme l'achat d'une bouteille d'huile à 2 \$ 95, d'un savon de 70 cents, ou de tout autre produit dont l'acquisition par le carnet de rationnement est très irrégulière et insuffisante. En considérant que les possesseurs ont en moyenne une centaine de dollars, l'ordre de grandeur de la masse en circulation dans l'archipel peut être es-

timé à cent millions. Cette quantité pourrait augmenter substantiellement dans les mois à venir, au fil des contacts entre résidents et Cubains établis aux Etats-Unis.

«Nous avons tout intérêt à ce que vous mangiez bien, car votre argent nous revient ensuite en produits dont nous avons besoin, que notre pays peut acheter», l'homme qui s'exprime ainsi fait partie de ceux qui mettent la responsabilité des restrictions sur le blocus économique des Etats-Unis et la chute des échanges avec les ex-pays socialistes. En compagnie d'autres ouvriers, il travaille sur le chantier du village hôtelier de Cayo Coco, dont les 524 premières chambres ont été inaugurées début novembre. A la pointe nord de l'archipel cubain, l'île paradisiaque sur laquelle nous nous trouvons est reliée par une digue de 28 kilomètres à la province agricole et sucrière de Ciego de Avila, desservie par un des sept aéroports internationaux en service.

## ATTRAIT FINANCIER

Selon les projections de la chaîne espagnole qui exploite les

quelque 20 kilomètres de plage de sable blanc de sa côte atlantique, la capacité de la seule île de Cayo Coco devrait atteindre 6000 chambres dans quelques années. Les sociétés étrangères, principalement espagnoles mais aussi canadiennes, mexicaines ou encore allemandes qui se sont les premières lancées dans le marché du tourisme à Cuba depuis le tournant de la décennie, y trouvent un attrait financier tout particulier puisque le temps de rapatriement du capital investi est d'environ cinq ans.

Pour Cuba, les associations conclues avec les promoteurs étrangers ne fournissent pas seulement les dollars des touristes, mais encore ceux correspondant aux salaires du personnel. Par exemple, dans le cas de l'hôtel Melia de Varadero, la célèbre presqu'île et lieu de villégiature le plus fréquenté du pays à 130 kilomètres de La Havane, un employé coûte 525 dollars aux exploitants espagnols. Cette somme représente plus de 17 dollars par jour pour l'Etat cubain, sachant que le dollar s'achète aux environs de 70 pesos dans la rue contre 1,50 à la banque. J.S.

## DEMAIN Paul Bowles

## RÉSISTANCE SILENCIEUSE

De 13 à 14 millions de tonnes en 1989 et 1990, la quantité de pétrole que Cuba a pu acheter ces deux dernières années est tombée aux environs de 6 millions de tonnes. Les Cubains ne se déplaçant pas encore à vélo, ou ceux qui ont dû laisser leur bicyclette au garage faute de rustines ou de colle pour réparer une crevaison, ont pris l'habitude d'attendre le bus une ou deux heures, discutant ou somnolant aux arrêts.

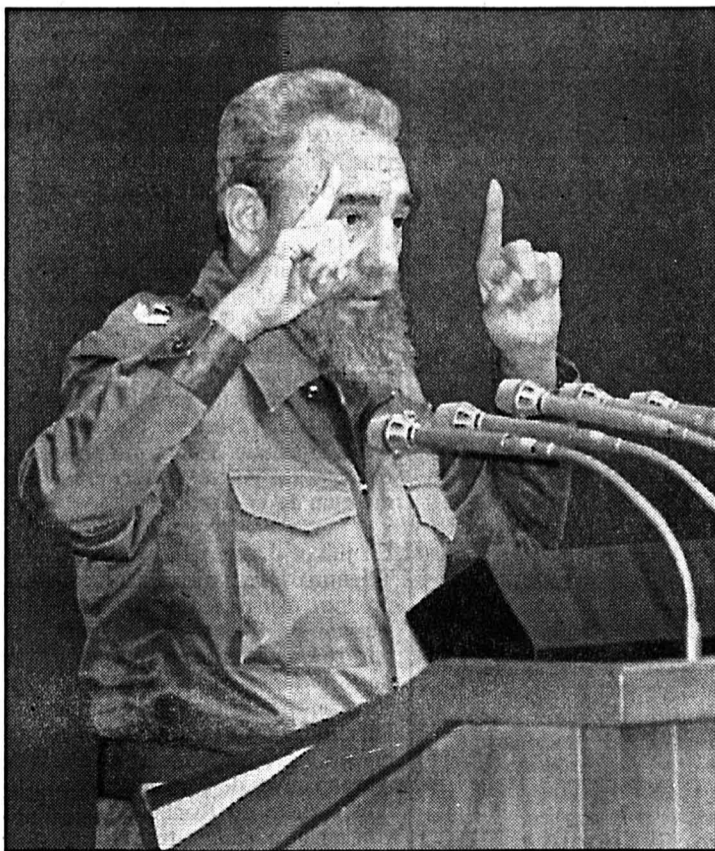
De quelque 32.000 courses quotidiennes de bus en temps normal, on est tombé en dessous de 8000 actuellement à La Havane, explique un usager avec une mimique mêlée de lassitude et d'une certaine fierté. Même si de leur côté, les jeunes de moins de trente ans se montrent souvent aigris par la disparition quasi-totale des établissements publics, le manque de distractions en dehors des matches de baseball et des concerts publics, la résistance silencieuse des Cubains est impressionnante.

Cette capacité de résistance, je l'ai surtout mesurée lorsque j'ai habité quelques jours dans un quartier périphérique de La Havane. Au contraire de ce qui se passe dans les environs des grands hôtels, personne ne m'a demandé un dollar lorsque j'attendais le bus ou faisais de l'autostop en compagnie des gens du voisinage. J'ai aussi été témoin de la solidarité entre voisins qui se critiquent volontiers mais s'entraident, se prêtent le téléphone, regardent la télévision chez les uns ou les autres quand elle fonctionne.

## Silence ambigu

Si les jeunes s'en plaignent davantage que leurs aînés, il est clair que tous les Cubains souffrent tous les jours des privations qui leur sont imposées. Quant à l'absence de protestations massives, il reste difficile de dire jusqu'à quel point elle est due à la peur de la répression et de ses fonctionnaires. Le fait que les mécontents expriment souvent leurs critiques dans la rue, sans trop se préoccuper d'être entendus par un inconnu ou un policier passant dans leur dos, semble à tout le moins attester que les agents du régime ne se sentent guère aux abois.

«L'année 1993 sera plus dure encore, il nous faudra imaginer des mesures adéquates pour passer le cap», avertissaient en privé les dirigeants cubains il y a une année. Au terme de celle-ci, le constat paraît moins pessimiste: outre la libre circulation du dollar, des mesures de libéralisation partielle ont été élaborées et sont en train d'être introduites, notamment au sein des coopératives agricoles et chez les artisans, ainsi que dans d'autres corps de métiers dont la liste ne cesse de s'allonger au fur et à mesure des demandes. J.S.



Fidel Castro  
Il ne paraît toujours pas menacé

(Keystone)